OBJECTIF DE LA LIBERTE
— Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
— Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

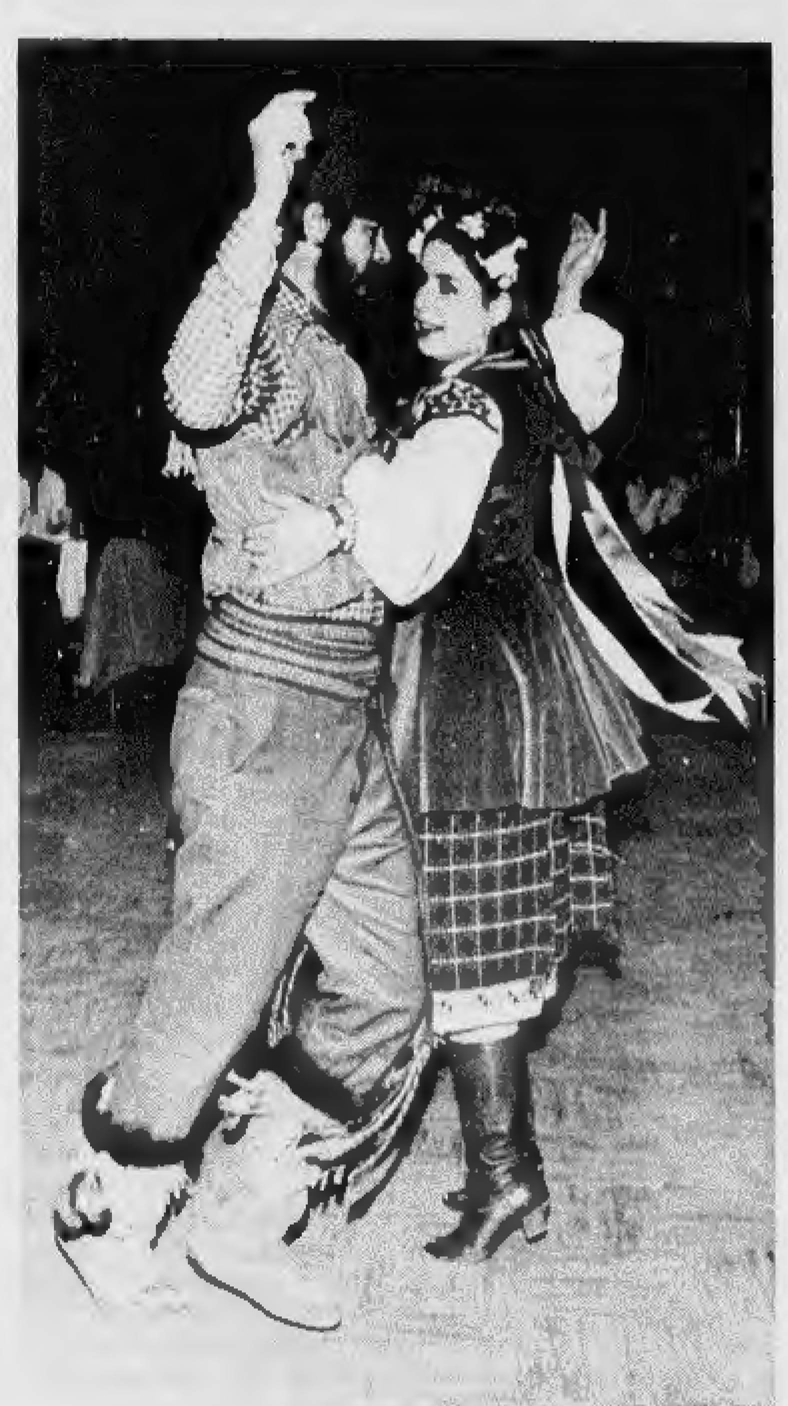
Vol. 60 No 47 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 28 FEVRIER 1973 15¢



Parmi les spectateurs qui jouissaient du spectacle des Gais Manitobains vendredi soir à l'Hôtel Marlborough, on remarque le Premier Ministre du Canada, M. Pierre E. Trudeau.



Les jeunes se plaisaient surtout sur la glissade dans le Parc Provencher.



Le Voyageur Gilbert D'Eschambault, s'est rendu à la Soirée Ukranienne jeudi soir à L'U.N.F.

Au Festival: on s'amuse!

(Voir page 21 — autres photos et renseignements sur le Festival).

brasse et cuit...

La vente de CKSB ne fera peut-être pas couler l'encre comme le fit "Marie-Lou...", mais cette histoire de l'arrivée de Radio-Canada pour acheter ce poste fait parler tout le Canada. Comment se sont déroulées les présentations et interventions devant le CRTC à Montréal la semaine dernière? L'équipe de AU POINT (CBWFT) était sur les lieux avec caméra, et leur reportage sur la séance publique du CRTC sera présenté le jeudi 1er mars à 21h30, à l'antenne du Canal 3.

Le Service central de statistiques de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège émettait dernièrement des statistiques sur les catholiques dans le monde : ils sont 659 millions pour une population totale de 3 milliards 589 millions d'habitants, soit 18 pour cent de l'humanité. Le clergé catholique compte 419,728 prêtres (un pour chaque 64,000 fidèles).

On a des statistiques pour absolument tout : la vente du cognac dans le monde en 1972 a atteint le chiffre de 100 millions de bouteilles (contre 95 millions en 1971), et c'est un nouveau record...

Le gouvernement provincial fait de grands efforts pour convaincre les habitants de régions rurales au Manitoba de ne *pas* "abandonner" pour s'aventurer dans la ville : des efforts d'amélioration des conditions de vie (système d'égouts à St-Adolphe et dans huit autres régions annoncé récemment); décentralisation scolaire afin de permettre aux étudiants de rester dans leurs villages (Ninette); octrois pour la formation en administration afin de venir en aide aux fermiers manitobains; et récemment, j'avais l'occasion de voir un film couleur, 28 minutes, production du Gouvernement provincial, film qui se proposait de démontrer comment peuvent s'effectuer des changements lorsque individus et communautés travaillent ensemble avec l'aide du gouvernement pour solutionner les problèmes locaux. "ST. LAURENT SPEAKS" est le titre du film, par lequel on tente de faire un panorama des activités des Anglais, Canadiens français et Métis de cette région. On traite de problèmes communs à d'autres régions, le manque d'emplois, de bons logements, etc. Puis avec l'aide du gouvernement, l'on voit comment se développent différentes usines qui fournissent de l'emploi, la couture, la charpente, la construction de maisons à prix modiques. Ce film genre documentaire aboutit chez une famille habitant Winnipeg, anciennement de St-Laurent, qui est à faire ses bagages pour retourner dans son village. Le film finit sur une haute note d'espoir chez les jeunes de la région, qui s'identifient de plus en plus à leur milieu, qui profitent des services offerts, qui se tailleront une bonne place dans la vie active de cette communauté... Film quasiment dramatique, qui se veut tout à fait constructif (c'est le moins que l'on puisse dire), "St. Laurent Speaks" perd sans doute un peu de sa vraisemblance par l'accentuation sur le progrès et l'enthousiasme qui semblent régner... il y a certainement d'autres problèmes non résolus.

●

LA PLUS ETRANGE DES LIGATURES, peut-on lire dans l'hebdomadaire "Découvrir les animaux" (Larousse) est l'utilisation des fourmis en chirurgie: c'est un étonnant procédé mis au point par les chirurgiens indiens pour suturer les plaies lors d'opérations intestinales. — "Ils appliquaient de grosses Fourmis noires et les forçaient à enfoncer leur mandibules dans les deux lèvres de la plaie, une dans chaque lèvre. Lorsqu'une série de Fourmis se trouvait ainsi alignée au long de la plaie, ils leur coupaient la tête. La plaie était donc fermée par les mandibules des têtes isolées..." — Cette méthode extraordinaire avait de plus l'intérêt d'être hygiénique : l'acide formique sécrété par les Fourmis est un antiseptique et empêchait la plaie de s'infecter.

Le jeudi 28 février sera une date commémorative dans l'histoire des Huttérites en Alberta. En effet, c'est en ce jour que le gouvernement Albertain doit abolir une loi vieille de 26 ans, loi interdisant aux Huttérites d'acheter de la propriété à leur guise. "Pas de discrimination à cause de la religion", voilà la constatation à laquelle le gouvernement a finalement abouti, toujours en visant le respect des Droits de l'homme... Qui sait, ces pacifistes auront peut-être (finalement) le sentiment d'être "chez eux" au Canada...

La formation en administration - une aide aux fermiers manitobains

6.9 MILLIONS DE DOLLARS RESERVÉS À CE PROJET

Cent soixante-quinze fermiers manitobains se sont inscrits, jusqu'à date, dans le programme de Diversification des fermes, nous révélait dernièrement M. Fernand Paquin, Chef du nouveau programme parrainé par les gouvernement fédéral et provincial.

Le programme de Diversification des fermes, lancé au mois d'octobre de l'année dernière, se propose d'augmenter les possibilité de gains pour jeunes fermiers cherchant à se développer, et ce par une formation dans l'administration et une amélioration dans la production de bétail.

Le coût du programme, qui s'étendra jusqu'en 1977, est estimé à 6.9 millions de dollars.

Les fermiers dont le revenu annuel brut se situe entre $5,000 et $17,000, qui sont âgés de moins de 45 ans, et dont la candidature est endossée par un comité régional de sélection, seront éligibles à recevoir un octroi allant jusqu'à $2,000, pour aider à défrayer des coûts tels la nourriture pour bétail et frais de transport.

Par l'élargissement exceptionnel de ses critères de base, le Programme permettra à un nombre limité de fermiers à revenu brut de moins de $5,000, ou âgés de plus de 45 ans, de participer à la demande d'octrois.

Une allocation pour formation est également disponible à chaque fermier. Ces argents doivent être utilisés à embaucher des instructeurs spéciaux pour groupes de fermiers, ou encore pour défrayer les coûts de transport et autres dépenses encourues par des fermiers désirant assister à des cours spéciaux d'administration offerts dans différents centres régionaux.

"A date, poursuit M. Paquin, les fermiers se sont montrés enthousiastes devant le programme de Diversification des fermes: nous avons reçu quelque 1,200 demandes d'information de toutes les régions de la Province." M. Paquin insiste sur le fait que 270 fermiers ont fait application pour participer au programme. Les Comités de sélection en ont accepté 175.

La plupart des applications rejetées le furent parce que le Comité de sélection jugeait que ces fermiers avaient assez d'expérience administrative pour bénéficier des services réguliers traditionnellement offerts par le Département.

'Ce programme est surtout une aide orientée vers les fermiers qui ont besoin d'une plus grande formation pour améliorer leurs possibilités de revenus", ajoutait encore M. Paquin.

Suite à l'acceptation de sa demande, le fermier et un conseiller vont élaborer ensemble un programme de base et un plan étendu sur cinq ans. Au fur et à mesure que le fermier acquiert de l'expérience, les visites du conseiller se feront de moins en moins nombreuses.

A date, dit M. Paquin, il y a cinq spécialistes en Diversification des fermes, huit conseillers et six représentants agricoles agissant comme conseillers, qui répondent à cinq directeurs régionaux situés à travers la province.

Au courant des cinq prochaine années, on estime pouvoir aider quelque 2,200 fermiers par ce programme.

Pour plus d'informations sur ce sujet, les fermiers sont invités à contacter le représentant agricole de leur région.

Ateliers de français scientifique

Monsieur Victor Cherner, conseiller pédagogique et animateur du B.R.S.P. (bureau de recherches et services pédagogiques) de l'Institut pédagogique du Collège de Saint-Boniface, nous annonçait la mise en marche à la mi-février, d'un projet d'atelier de français scientifique pour tous les professeurs de la maternelle à la 8e année.

Les objectifs de cet atelier sont de permettre un échange d'expérience entre les professeurs qui enseignent les sciences en français, de permettre un affermissement et développement de la langue scientifique de tous les professeurs et une meilleure compréhension de la pensée scientifique française.

Cet atelier n'est pas un cours de sciences en français, ni un cours de méthodologie des sciences, les professeurs connaissant amplement la "matière". Ce n'est pas non plus un simple cours de langue française.

Un atelier interdisciplinaire animé par une équipe de 2 professeurs, l'un de formation scientifique et l'autre de formation linguistique, où l'on se propose d'étudier le français, langue scientifique, d'un double point de vue: d'abord, l'étude du français comme instrument d'expression du langage scientifique, par l'étude du vocabulaire fondamental des différentes sciences et techniques (mathématiques, physique, chimie, biologie, aviation, automobile, etc.); ensuite, on se demandera si la langue scientifique pose uniquement un problème de vocabulaire ou si elle n'a pas d'autres contraintes, en particulier au niveau de la syntaxe. On étudiera enfin les procédés "d'objectivation" de la langue scientifique, tels par exemple: l'absence d'adjectifs, le sens propre et le sens figuré, le problème des déterminants du nom, etc.

L'on étudiera aussi le français par l'analyse de la pensée scientifique telle qu'elle s'exprime en français: à partir d'exemples concrets, on tentera de démontrer les étapes du raisonnement scientifique : déduction, induction, etc., c'est-à-dire de poser le problème de l'expression en termes de logique.

Quant aux modalités, on signale que ce n'est pas un cours, mais bien un atelier auquel chacun apporte sa contribution sur un pied d'égalité. Les "centres d'intérêts" seront choisis, en fonction de l'intérêt des participants, à partir d'une liste ouverte, proposée au cours du 1er atelier. Le travail se fera à partir de l'analyse en commun du matériel suivant: les programmes scientifiques officiels du ministère de l'Education du Manitoba; les livres de science en usage dans les écoles; les livres de français scientifique et technique publiés par Hatier; les listes de vocabulaire scientifique publiées par différents organismes spécialisés; des recueils de textes scientifiques, techniques ou économiques; des films scientifiques ou techniques (en particulier de la série SYNTHESE); tout autre matériel suggéré par les participants. Chaque séance devrait se terminer par la création d'exercices d'application et d'exploitation.

Les ateliers ont lieu au Collège de Saint-Boniface les mercredis soir, et pourront se poursuivre en fonction des besoins jusqu'en mai 1973. Les animateurs sont Mme Suzanne Dubois, professeur de physique et de chimie au Collège de St-Boniface, et M. Victor Cherner, conseiller pédagogique.

UNE ÉCOLE PAS COMME LES AUTRES

L'ENSEIGNEMENT PAR DES GENS DE LEUR RACE

Elle s'appelle l'école Chef Jimmy Bruneau, du nom d'un vieux chef Dogrib qui vit toujours dans son hameau de Rae, et qui a mis dix ans à voir se matérialiser son rêve audacieux. Elle a coûté $2,800,000, et pour atteindre le lotissement urbain de Edzo où elle accueille depuis septembre 1971 quelque 400 élèves indiens, il faut parcourir, à partir de Yellowknife, environ 65 milles de route désertique dans un paysage d'arbres déchiquetés et de grisaille que la neige ne suffit pas à éclairer. Mais une fois rendus à l'école-résidence de Rae-Edzo, commencent pour les visiteurs "blancs" du Sud, toute une série d'étonnements qui récompensent de la laborieuse randonnée dans ce coin des Territoires du Nord-Ouest.

Tout est ultra-moderne, tout est fonctionnel, tout est inédit dans ce bâtiment où de jeunes Indiens, exclusivement d'ascendance Dogrib, reçoivent une formation depuis la maternelle jusqu'à la huitième année. Les quatorze professeurs sont des Blancs, mais ce sont des assistantes autochtones, formées au Centre éducatif de Fort Smith, qui enseignent aux tout-petits, lesquels, naturellement, ne parlent que le Dogrib, mais qui seront très tôt initiés à l'anglais.

En même temps qu'il apprennent l'histoire, les mathématiques, la géographie, les arts, les sciences ménagères, etc., les élèves apprennent aussi des métiers qui, demain, leur assureront un gagne-pain lucratif: la soudure, la mécanique d'auto, la menuiserie, etc. Et pour qu'ils ne perdent rien de leur culture bien à eux, les secrets de leurs métiers traditionnels: piégeage, trappage, construction de canots, traitement des peaux de phoque et de bison, etc., leur sont enseignés par des gens de leur race. C'est cet enseignement parallèle, celui de la langue Dogrib et de l'anglais, celui des métiers d'hier et d'aujourd'hui, qui fait de l'école Chef Jimmy Bruneau, une institution unique en son genre.

Puis, il y a la vaste salle décloisonnée (176 pieds sur 72), la grande cafétéria où quatre cuisinières indiennes préparent les repas, la "résidence" où une centaine d'élèves occupent des chambres meublées de "teck", le spacieux gymnase et les laboratoires , et les ateliers, et le reste.

Conçue d'après un établissement du même genre érigé dans l'Arizona, administrée essentiellement par une Société scolaire formée d'autochtones de Rae, l'école Chef Jimmy Bruneau est indéniablement une école "pas comme les autres" aux Territoires du Nord-Ouest canadien.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

LES PHRASES CÉLÈBRES

La phrase est, à mon avis, l'incarnation de la pensée. Et les phrases célèbres furent, de tous temps, dépositaires des plus riches pensées humaines. Le titre même de cette chronique "Vous m'en direz tant" est une phrase prononcée, dit-on, par la reine Anne d'Autriche en réponse à quelqu'un qui prétendait qu'avec de l'argent on pouvait tout obtenir. Les phrases célèbres de l'Histoire – de la petite et de la grande Histoire – éclaircissent les moments du passé d'une lumière vive, humanisent en quelque sorte les moments historiques. Le roi Richard III s'écriant "Mon royaume pour un cheval", le roi Henri IV à la bataille d'Ivry criant à ses soldats "Ralliez-vous à mon panache blanc", voilà des phrases qui sonnent. Le jeune Philippe de Valois qui avertit son père Jean le Bon à la désastreuse bataille de Poitiers (1356) "Père, gardez-vous à droite, père gardez-vous à gauche", quel exemple frappant d'amour filial ! (Ce qui n'empêcha pas le malheureux roi vaincu d'être fait prisonnier). C'est Henri III, devant le cadavre de Henri de Guise: "Qu'il est grand" ! Et puis, la phrase terrible, révélatrice de Louis XV, qui, le jour des funérailles de sa maîtresse Madame de Pompadour, osa dire en contemplant un ciel pluvieux: "La marquise n'aura pas beau temps pour son voyage". Horrible détachement royal, n'est-ce pas ! Une autre maîtresse de ce roi, Mme Du Barry, eut cette exclamation pathétique devant l'échafaud: "Encore un petit moment, Monsieur le bourreau". C'est la phrase du commandant des gardes françaises à la victoire de Fontenoy: "Messieurs les Anglais, tirez les premiers", image d'un siècle batailleur, mais où régnèrent la galanterie et le savoir-vivre. La méprisante déclaration d'un Anglais violemment anti-français qui dit le Talleyrand, le grand homme d'Etat français: "C'est de la boue dans un bas de soie". Talleyrand était en vérité capable de tout, mais tout de même ! La phrase désabusée de Madame de Stael qui s'y connaissait, sur l'amour: "L'amour est un égoïsme à deux". Parlant de l'amour, la réplique ironique et (pensez-y) fort désabusée de Sacha Guitry qui s'écrie: "Dieu, que vous étiez belle, hier soir, au téléphone". C'est, Marie Mancini, devant quitter Louis XIV pour raison d'Etat, qui déclare: "Vous êtes roi, vous m'aimez et je pars". C'est aussi Voltaire furieux, revenant de Prusse où le roi Frédéric l'avait un peu bousculé; le féroce philosophe, fatigué du roi qui s'était servi de lui, déclara: "On presse l'orange et on en jette l'écorce". Et c'est Napoléon, qui parlant des Bourbons revenus en France: "Ils n'ont rien oublié et rien appris". L'Empereur avait, quelques années avant soutenu: "Impossible n'est pas français". Hélas, quelque temps après, il mourait à Saint-Hélène, en murmurant: "Je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre". De ces phrases célèbres, l'Histoire est pleine. Elle s'en trouve imagée, illustrée. Les hommes ont su, aux moments tragiques de leur destin, s'élever au-dessus de leur condition grâce à ces envolées lyriques et parfois finales. C'est Alfred de Musset qui a dit: "On a bouleversé la terre avec des mots". J'ajouterai: "On a sublimé l'Histoire avec des mots célèbres".

LA CONSTRUCTION ($80,000) DÉBUTERA LE 1er MARS

La construction d'une nouvelle caisse populaire

C'est le mardi 13 février qu'eut lieu la 35e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Pierre. 98 membres étaient présents, ainsi qu'un orateur invité, M. Guy Delaquis.



RAPPORT DE LA DIRECTION. Ce rapport souligne que l'année 1972 fut des plus fructueuses pour la Caisse Populaire. Le compte de chèques était le service le plus apprécié et utilisé par les Sociétaires. Le nombre de membres s'élevait à 1,330 en décembre, soit une augmentation de 24%; l'effectif était de UN MILLION ET DEMI à la fin de décembre. La Direction a tenu, au courant de l'année, 13 assemblées mensuelles, 2 assemblées conjointes avec comités, 5 assemblées spéciales, et une spéciale générale. Le Bureau de Direction était composé en 1972 des membres suivants: le Docteur Jean-Louis Forgues, président jusqu'au 10 août, remplacé par Clément Leclaire; Maurice Hébert, Jean-A. Lahaie, Henri Desharnais, Roland Péloquin, Gilbert Rioux, M. Albert Morrissette fut membre de la Direction jusqu'au 14 septembre, mais sa santé l'obligea à céder sa place à Henri Desharnais pour terminer l'année.

Le rapport du COMITE DE SURVEILLANCE souligne que la firme de Forest, Guenette et Cie fut engagée pour les raisons suivantes: la Caisse s'agrandit, et il y a surcharge de travail; le public exige une meilleure surveillance de leurs argents; le Comité n'est pas qualifié pour faire tout le travail. Les membres de ce Comité sont: Léon Morrissette (président), Henri Desharnais et Mme Annette Hébert.

Le rapport du COMITE DE CREDIT révèle qu'il y a eu, en 1972, 289 demandes d'emprunt, dont 270 furent accordées et 19 refusées. A fin de comparaison, les chiffres en 1971 étaient: demandes d'emprunt, 324; accordées, 312; refusées, 12. Ce Comité a tenu 36 réunions en 1972, comparativement à 37 en 1971. Les membres de ce comité sont: Philippe Roy (président), Raoul Hébert, Remi Grégoire et Olivier Beaudette.

RAPPORT DU COMITE DE CONSTRUCTION. C'est vers la fin de l'année 1971 que le Bureau de Direction constata qu'il fallait prévoir l'agrandissement de l'immeuble qui renferme les bureaux de la Caisse Populaire depuis plus de 10 ans. Le Comité désigné par la Direction se proposa de voir à la possibilité d'agrandissement de la bâtisse actuelle. Après consultations de part et d'autre, la structure actuelle ne pouvait pas permettre la construction d'une bâtisse attrayante et fonctionnelle à cet endroit. Le 7 juin, le Bureau de Direction, suite à des négociations avec M. Charles Martel, décida à l'unanimité de faire l'achat des lots 19-20-21 (emplacement de Martel's Machine Shop). Le 13 juillet 1972, les architectes Gaboury, Lussier et Sigurdson furent choisis pour la préparation des plans. A la suite des travaux préparés par Denis Lussier, nous avons demandé une assemblée générale spéciale de tous les membres. Le 25 septembre, les membres présents, après avoir reçu toutes les explications nécessaires, votèrent et accordèrent leur appui en faveur de la construction d'une nouvelle Caisse populaire. Quatre-vingt-dix pour cent des 91 membres présents étaient en faveur. Le prix final sera dans les $80,000.00, et le début de la construction est prévu pour le 1er mars. Les membres du comité de construction sont: Jean Lahaie (président), Clément Leclaire, Henri Desharnais et Olivier Beaudette.

Tous les rapports des différents comités furent adoptés par l'assemblée. Et puis, comme à toute assemblée annuelle, il fallait en venir aux nominations. Les personnes proposées furent: Adrien Gagnon, Léandre Dupupuis, Henri Desharnais, Mme Irène R. Carrière, Raymond Lavergne, Gilbert Rioux et Marcel Côté. Les scrutateurs étaient: Edmond Labossière, Mme Jeanne Vinet et Jean-Louis Forgues. Le résultat des élections est comme suit: élus pour trois ans – Gilbert Rioux, Henri Desharnais, Marcel Côté; élue pour un an – Mme Irène R. Carrière (c'est la première dame à faire partie du Bureau de Direction depuis la fondation).

Il fut proposé par Edmond Beaudry, secondé par Léo Gélinas, QUE: le règlement d'emprunt de la Caisse Populaire de St-Pierre No 1-71 "qu'il soit autorisé d'emprunter de n'importe quelle source jusqu'à 75% du total de (1) parts, épargné des membres de la Caisse Populaire et (2) 25% du compte chèque des membres de la Caisse Populaire excluant les certificats à terme". (adopté)

M. Guy Delaquis, l'orateur invité, a fait des remarques sur le Service de placements, Service de taxation (diminuer ou équilibrer l'impôt aux Caisses Populaires); il a traité du rôle de la Centrale des Caisses, du Service technique des Caisses, etc.

Un tirage des différents prix donna comme résultats: 1er prix (aspirateur électrique) à Mme Oliva Gosselin; 2e prix (Radio-horloge) à M. Léandre Dupuis; 3e prix (Scie électrique) à M. Joe Banville.

Après une période de questions par l'assemblée, le Président, M. Clément Leclaire, remercia tous les membres qui avaient assisté aux délibérations, assurant ainsi les Officiers des différents Comités de leur support. Il a aussi suggérer à tous les membres de consulter plus souvent le Gérant, et de venir discuter les avantages des prêts pour être ensuite plus en mesure de faire des comparaisons. Il dit "merci de votre confiance" aux Emprunteurs actuels et futurs, et "bienvenue" aux Sociétaires anciens et nouveaux.

Le personnel de la Caisse est composé de: Olivier Beaudette, gérant; Antonio Cateillier, assistant-comptable; Mlle Orise Lapointe, caissière; Mme Marlene (Guy) Hébert, secrétaire; Mme Edith (Albert) Gagné mécanographe.

EDITORIAL

UN SERVICE AMÉLIORÉ ET... RÉGIONALISÉ?

"Non, je ne regrette rien. . ." sera-t-il fredonné par employés et directeurs de CKSB dans quelques mois, ou seront-ils tous mis au pâturage, condamnés à piaffer des mea culpa sur le coeur même du sol franco-manitobain?

On en parle beaucoup depuis le 23 novembre, date de l'annonce et de la signature du contrat, de cette fameuse vente de CKSB à la Société Radio-Canada. Du 23 novembre 1972 jusqu'au 19 février 1973, date de la présentation du contrat devant le CRTC pour approbation finale, le sujet de la vente de CKSB fut vivement discuté à la télévision (et à la radio) et fut un sujet de conversation dans un grand nombre de foyers franco-manitobains. Il fut même question, au début du mois de janvier, de former un "comité" qui s'opposerait formellement à la vente de "notre" poste.

. . .

te anime sans doute bon nombre de franco-manitobains, surtout ceux qui ont vu la fondation du poste il y a 25 ans, qui ont contribué aux $175,000 amassés pour la réalisation du projet de la radio-diffusion en français au Manitoba. Vingt-cinq ans plus tard, devait-on faire appel à l'électorat franco-manitobain, fallait-il décider aux urnes le oui ou le non de la vente de CKSB ? Certainement que non ! La décision appartient à un groupe de directeurs, responsables - nous le souhaitons tous - et qui doivent agir, après avoir pesé le pour et le contre, dans le meilleur intérêt des franco-manitobains. On aurait certes pu informer la population au courant des derniers 15 mois de nos intentions de vente ; il y eut lacune de ce côté, transformée en frustration chez certains. Mais la décision finale appartient toujours aux directeurs, et non au peuple. Qui a déjà eu à discuter avec des franco-manitobains sur des sujets tel celui-ci, sait que pour chaque "blanc" il y a un "noir". Même si l'on avait consulté le peuple, la décision finale aurait sans doute été la même, avec la différence que ceux qui auraient pris parti contre se seraient sentis davantage vexés et frustrés. CKSB étant l'unique poste de radioduffusion française au Manitoba, il subit le même dilemme que toute autre organisation cherchant à desservir en français le public manitobain : il a la tâche de plaire à tous les goûts, à toutes les classes, à la fois à la société urbaine et à la société rurale. Ainsi un "marché aux bestiaux" apprécié grandement par les fermiers, est aussi fortement dédaigné par les citadins; il faut avouer que ce sont deux différents publics que celui des ménagères, crayons en main, aux écoutes au "Marché aux puces", et le public des plus jeunes intéressés à la musique "rock". . .

Les discussions à ce niveau sont dépassées, le problème se situe à un autre palier. CKSB sera vendu à la Société Radio-Canada, acceptons. . . Nos craintes de "pertes d'émissions locales" ne doivent plus être dirigées vers ceux parmi nos franco-manitobains que l'on voudrait transformer en boucs émissaires. Une telle situation faciliterait la tâche de Radio-Canada, si cette Société voulait nous submerger d'émissions québécoises sans se salir les mains. C'est bien à sa majesté, RADIO—CANADA, qui détiendra bientôt le pouvoir de trancher ces questions de salaires, personnel, développement, programmation locale, qu'il faut adresser nos plaintes, tout en s'assurant que le CRTC soit à l'écoute. . . Personne ne s'opposerait à la vente de CKSB si, dans le contrat de vente, on pouvait garantir: que le personnel actuel ou à être embauché reste ou soit manitobain; la continuation et l'amélioration des émissions réalisées localement; une amélioration globale des services offerts par CKSB; la création d'emplois. Personne ne s'opposerait si . . .

Devant le CRTC, à Montréal, les délégations du Manitoba n'étaient pas les seules à remettre en question la politique d'expansion de Radio-Canada (chaîne française) dans l'Ouest. La vente anticipée des trois autres stations radio-phoniques privées de langue française (Gravelbourg, Saskatoon et Edmonton) suscite de vives réactions dans ces régions respectives, jusqu'à deux jeunes députés néo-démocrates de la Saskatchewan qui se sont prononcés, devant le CRTC, tout à fait contre le projet de Radio-Canada. Le CRTC se doit de respecter l'opinion des francophones de l'Ouest, car, finalement, pour qui se fait l'expansion de Radio-Canada dans l'ouest canadien, sinon pour les francophones de l'Ouest? ? ? C'est peine et argent perdus que d'établir des "transmetteurs" dans l'ouest dans le but de diffuser des émissions à forte teneur québécoise, mais de faible intérêt pour les gens de cette section du pays. La farce Radio-Canada, à l'exemple des émissions radio-télévision diffusées au national, mais qui sont d'intérêt uniquement québécois, pourrait, si on la laisse s'amplifier, aboutir à ceci: l'abandon de la radio française en faveur des postes anglais à caractère local. C'est regrettable, mais déjà je préfère écouter un "talk show" à CJOB le matin, où il y a des personnalités que je connais qui discutent de problèmes qui me regardent, que d'écouter passivement un "talk show" équivalent en français, mais en provenance de Montréal et sans aucun intérêt pour moi.

Bien des commentaires auraient pu être émis auparavant, mais c'est du passé, nous en sommes au niveau du CRTC, et le CRTC a la lourde responsabilité de décider de l'avenir de la radio française dans l'Ouest canadien. Personne ne s'opposerait à la vente si . . .

Hubert Pantel

LA MORT D'UN FESTIVAL

Un document signé Colin Jackson, et qui fut lu sur les ondes de INFORMATION-RADIO le mercredi 7 février, critique sévèrement l'organisation connue sous le nom de MANISNOW, laquelle fut amalgamée cette année au Festival du Voyageur de Saint-Boniface.

Il y a trois festivals de grande envergure au Manitoba: le "Red River Exhibition" durant l'été, un festival d'automne qui a connu ses débuts par October feast, et un Carnaval d'hiver. Selon M. Jackson, ces événements attirent des touristes et justifient l'emploi permanent du personnel. Toujours selon M. Jackson, Manisnow serait une faillite non pas uniquement à cause d'une température, défavdrable, mais parce qu'il n'y a pas de base spéciale ou communautaire, il n'y a rien de particulier à ce festival qui ferait dire aux gens que c'est "le nôtre". Ça veut dire quoi? qui s'y intéresse?

En contraste à Manisnow, il y a le Festival du Voyageur, un Carnaval d'hiver bien différent: c'ext l'expression de la culture française au Manitoba, un exemple de la "joie de vivre".

"Si nous devons protéger la diversité des cultures au Canada, affirme M. Jackson, les groupes minoritaires ont besoin de points focaux autour desquels ils peuvent s'affirmer. Le Festival est le point focal pour le groupe français, avec le symbole de Jean-Baptiste Lagimodière, le grand voyageur.

"Malheureusement, Manisnow et le Festival du Voyageur sont amalgamés. Le Festival, une célébration communautaire vivante, deviendra une exhibition des habitants dans l'intérêt des touristes.

"Je vois ceci comme un exemple d'une tendance perturbante dans notre société, une tendance encouragée par notre gouvernement actuel. Les événements qui sont vitaux et vivants sont bureaucratisés, bien parés, et, en ce faisant, rendus stériles."

LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS

A la télévision dernièrement, j'assistais à la libération des premiers prisonniers américains. Je puis comprendre et partager leurs sentiments et leurs émotions, car j'ai moi-même passé quatre ans en camp de concentration, prisonnier des Allemands durant la dernière guerre. Et dire ce que j'ai ressenti lorsqu'enfin j'ai pu respirer l'air de la liberté, lorsque je me suis trouvé à côté d'un char d'assault américain, je ne puis l'exprimer par des paroles.

J'ai vu ces hommes à l'uniforme vert déferler sur le sol français comme une vague mouvante, victorieuse, brisant tout sur son passage, n'épargnant pas même les innocents. J'ai été pris par eux et jeté au milieu des "barbelés"; j'ai été forcé de travailler, menacé par la baïonnette; entre leurs mains, j'ai expérimenté ce que c'est que d'avoir faim. J'ai appris à les connaître, ces officiers fanatiques. Je sais et j'ai vu de près les atrocités commises à l'égard des hommes, des femmes et des enfants.

Après quatre longues années écrasé sous leurs bottes, c'est avec un long soupir de soulagement et d'émotion indescriptible que j'ai salué leur départ, que je les ai vu écrasés par les arrivées libératrices; car je me disais — si les armées allemandes sont victorieuses, je serai un esclave le reste de mes jours — et si les américains envahissent la France, je risque d'être mitraillé.

Je les ai vus s'enfuir, mais hélas! en commettant les pires cruautés et agissant avec un fanatisme outré. A un prêtre qui venait lui offrir ses services, on entendit un jeune Allemand de dix-neuf ans, mortellement blessé, répondre "Hitler me suffit".

Eh bien! Je puis dire qu'en voyant ces prisonniers libérés, j'ai vécu de nouveau la nostalgie, le splendide jour de ma propre libération et j'ai versé des larmes.

Florent Labonté,
Haywood

AU SUJET DES "PROBLÈMES"

Monsieur,

Pour — Ta Marie-Lou. Comme l'année dernière, j'ai eu le plaisir de voir cette pièce que j'ai bien aimée. C'est bon quelque fois d'avoir un peu de critique, car peut-être plusieurs voient bien peu ce qui se passe dans la vie. Peut-être Mme Barlow pourrait aussi écrire quelques petites lignes sur le sujet de l'avortement, ou des hommes mariés qui laissent leur femme et les enfants pour aller se réfugier ailleurs; on voudrait que Marie-Lou ne soit pas si pire que cela.

Bravo au Cercle Molière. Comme j'habite Westminster, C.-B., je vais encore me rendre voir Ta Marie-Lou. Je suis de passage au Manitoba. Mes félicitations au groupe du Cercle Molière.

Une ancienne manitobaine,
Mme Evelyne Thompson

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée,

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à LA REDACTION, La Liberte, B.P. 96, Saint Boniface (tel. 247 4823)

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba (tel. 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberte, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba, (tél. 247 4823)

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 0477.

IMPÔTS 72

QUESTION A
Q. Je suis membre d'un régime de Croix bleue et dans le passé, j'avais réclamé la déduction de mes frais médicaux pour une période de 12 mois se terminant le 30 juin de chaque année. Puis-je toujours réclamer, en 1972, une déduction pour les frais médicaux de 1971 qui ont été remboursés par le régime ?

R. Non. Vous ne pouvez plus réclamer des frais médicaux qui peuvent vous être remboursés. Ceci comprend tous les frais médicaux pour toute période de 12 mois terminée en juin 1972.

QUESTION B
Q. Ma mère reçoit des soins à plein temps dans une maison de santé. Peut-elle demander une déduction au titre des frais médicaux ?

R. A moins que votre mère ne soit aveugle ou qu'elle ne doive rester au lit ou dans une chaise roulante, les frais découlant des soins dispensés dans la maison de santé ne lui donnent pas droit à une déduction au titre des frais médicaux.

QUESTION C
Q. Mon employeur affirme que la part des primes d'assurance-maladie qu'il paye pour moi doit être comprise dans mon revenu. Est-ce exact ?

R. Oui. A partir de 1972, l'avantage tiré de la participation de l'employeur à un régime collectif d'assurance-maladie est imposable et il doit être déclaré avec les autres revenus provenant de l'emploi. Les cotisations de l'employeur à des régimes privés de services de santé comme la Croix bleue sont encore exemptes d'impôt.

QUESTION D
Q. Si l'employeur paye les primes d'assurance hospitalière de l'Ontario et d'assurance médicale de l'Ontario (OHIP), la totalité ou simplement une partie de ces primes est-elle considérée comme avantage imposable pour l'employé en 1972 ?

R. Le total des primes payées doit être considéré comme un avantage imposable pour l'employé en 1972.

QUESTION E
Q. Dois-je toujours obtenir des reçus pour les frais médicaux ?

R. Oui. Vous devez toujours avoir des reçus pour toute déduction de frais médicaux. Vous ne devez cependant pas joindre vos reçus à votre déclaration d'impôt sur le revenu. Vous devez énumérer vos déductions dans l'annexe de la déclaration d'impôt sur le revenu et vous devez conserver vos reçus pour pouvoir les produire sur demande.

QUESTION F
Q. Puis-je maintenant demander des déductions pour toutes les primes que j'ai payées pour l'assurance-maladie ?

R. Non. Vous ne pouvez demander des déductions que pour les primes que vous payez à un régime d'assurance-maladie ou d'assurance hospitalière qui ne relève pas d'un gouvernement.

QUESTION G
Q. Puis-je déduire les sommes versées à un mécanicien-dentiste au titre de frais médicaux ?

R. Oui. La seule condition est que le mécanicien-dentiste soit licencié.

QUESTION H
Q. Je souffre d'asthme et le docteur m'a dit que je dois avoir un climatiseur dans ma chambre. Puis-je demander une déduction pour le climatiseur dans ma déclaration d'impôt sur le revenu ?

R. Non. Certaines dépenses peuvent être réclamées à titre de frais médicaux mais ce n'est pas le cas pour un climatiseur.

QUESTION I
Q. J'ai un régime d'assurance de soutien du revenu et je reçois actuellement une pension d'invalidité; les prestations reçues sont exemptes d'impôt. Cela sera-t-il encore le cas après 1971?

R. Oui. Si le régime a été créé avant le 19 juin 1971, les prestations reçues pour les blessures ou les maladies qui surviennent avant 1974 seront exemptes d'impôt.

QUESTION J
Q. J'ai donné $50 à la Fédération des oeuvres. Puis-je les déduire de mon revenu en plus de la déduction uniforme de $100 ?

R. Non. Vous pouvez demander soit la déduction uniforme de $100 soit la déduction pour dons de charité et frais médicaux, mais pas les deux au cours de la même année.

La lutte contre la rouille

WINNIPEG (Man.), 16 février 1973 - Il doit exister dans la chimie complexe de la rouille du blé une clé permettant d'en enrayer la propagation. La découverte de cette clé fait l'objet des recherches menées par M. Roland Rohringer, chef de la Section des rouilles des céréales de la Station fédérale de recherches agricoles de Winnipeg, et W.K. Kim, biochimiste de la même Section.

"L'amélioration des plantes relève autant de la chance que de la science," déclare M. Rohringer.

"Lorsque les améliorateurs découvrent dans une plante un gène de résistance à la rouille, ils l'introduisent souvent dans une nouvelle variété. On part de l'hypothèse que plus les gènes résistants dans une plante sont nombreux, meilleurs sera le résultat.

"Toutefois, ce n'est pas nécessairement exact.

"On ignore encore le mécanisme de chaque gène de résistance. Si nous le savions, on pourrait réduire de plusieurs années la période nécessaire pour créer une variété de blé résistante à la rouille, car nous pourrions alors choisir le gène apportant les meilleurs résultats."

On semble croire actuellement qu'il existe, dans le labyrinthe des interactions biochimiques associées à la croissance de la rouille sur le blé, une substance chimique qui active le gène de résistance dans sa lutte contre l'infection.

"En fait, cette substance fonctionne comme un interrupteur qui empêche la rouille de poursuivre ses ravages."

"L'idenpification de cette substance du complexe blé-rouille ou hôte-parasite offre de nombreuses possibilités mais comporte aussi bien des traquenards expérimentaux", déclare M. Rohringer.

Les chercheu s explorent actuellement quelques-unes des possibilités dans l'espoir d'arriver à combler sur la carte génétique les détails qui manquent encore aux améliorateurs dans leur recherche de nouvelles variétés.

Ils ont concentré leur attention sur un type d'acide ribonucléique (ARN) qui joue le rôle de messager chimique pour les gènes.

Ces molécules d'ARN livrent, semble-t-il, des messages codés provenant des gènes aux sites de synthèse des protéines dans les cellules.

"Une souche de rouille produit peut-être un type particulier d'ARN qui joue le rôle de stimulateur, éveillant le gène de résistance à la maladie de la plante", ajoute M. Kim.

"Lorsque le gène résistant répond à la stimulation de l'ARN, le complexe biochimique de la plante se met alors en branle afin d'enrayer la rouille".

M. Kim espère pouvoir prélever l'ARN d'une race de rouille, l'injecter dans une plante contenant un gène résistant et ensuite infecter cette plante d'une race de rouille qui n'active pas le gène.

Il semblerait qu'une des deux races de rouille soumises à l'essai produit la stimulation, alors que l'autre n'en produit pas.

Si la plante résiste à la seconde race, cela signifierait que l'ARN injecté serait la clé et que le transfert de cette substance d'une race de rouille dans la plante aura stimulé le gène de résistance contre une autre race.

D'autre part, il se peut aussi que la résistance du blé aux infections de rouille soit causée par la production d'une substance déclenchant la destruction des cellules de blé infectées, affamant ainsi la rouille qui, de ce fait mourrait.

"Nous essayons actuellement de trouver l'ARN du complexe blé-rouille qui pourrait être à l'origine d'une pareille réaction", poursuit M. Rohringer.

Dès qu'on pourra identifier la clé, quel qu'en soit le mécanisme, il sera possible de commencer à préciser le rôle de chacun des gènes de résistance.

Si les connaissances acquises permettent d'éliminer un peu de l'incertitude qui s'attache à l'amélioration des plantes ou d'accélérer la création de nouvelles variétés résistantes à la rouille, les résultats de ces recherches délicates se feront sentir dans les champs de blé et sur toute l'économie nationale.

UN "MERCI" DES SCOUTS

Les parents et amis des Scouts veulent remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont rendues en grand nombre à leur soirée sociale du 3 février.

d'une région à l'autre

ST-PIERRE

M. Marcel Côté 433-7716

COMITE CULTUREL DE ST-PIERRE

Le 17 février à l'auditorium de l'école secondaire, un groupe plus nombreux que prévus de St-Pierre et des paroisses avoisinantes, venait entendre cette fois Mlle Viola Léger dans son interprétation de la SAGOUINE.

C'était encore grâce à une subvention du C.I.D.C. que ce monologue fut présenté à St-Pierre (5 paroisses seulement au Manitoba). Très attentifs aux gestes comme aux paroles de cette grande vedette, nous avons goûté aux joies anciennes de la vie paisible d'une vie de chez-nous. Les rires et les applaudissements des spectateurs indiquaient une grande participation et une plus grande satisfaction à la variété de son répertoire.

A Moncton ou ailleurs, les pauvres ont eu et auront encore leurs peines mais aussi leur propre bonheur.

C'est avec des mots très simples et sans hésitation que bien des souvenirs de famille, des préjugés à l'endroit des gouvernements, des frictions de paroisses et des paroissiens etc... nous furent servis dans un vocabulaire bien personnel à son pays d'origine.

En tournée depuis le 15 janvier, cette troupe retourne vers l'est avec la satisfaction d'avoir accompli une tâche difficile: celle de revivre pour grandir; de comparer pour se rajeunir; de vivre pour se mériter la joie d'avoir atteint un but.

Heureux retour et Aurevoir!

Il y aura un Bonspiel mixte du 6 au 11 mars, avec trois compétitions. Les personnes qui désirent s'inscrire doivent le faire en composant 433-7487 ou 433-7919 avant le 4 mars ($14.00 par équipe). Nous invitons la participation des paroisses avoisinantes.

LETELLIER

Malgré la tempête de neige et de poussière, les gens de Letellier et des alentours se rendirent pour écouter les Intrépides le vendredi 16 février. Les Intrépides surent satisfaire tous les gens par la variété de leurs chants. Durant le goûter, nous avons eu la chance de causer avec le groupe; de faire de nouvelles connaissances et de retrouver des amis que nous n'avions pas vus depuis longtemps. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur tournée dans les autres villages.

Il y aura un bonspiel local pour les dames, les 3, et 4 mars. Venez en grand nombre, on saura s'amuser.

PRÉCIEUX-SANG

La journée mondiale de prières (service bilingue) aura lieu à l'église du Précieux-Sang, angle Enfield Cr. et rue Kenny, le 2 mars à 1h30 de l'après-midi, suivie d'un café-rencontre au Centre communautaire du Précieux-Sang.

NOTRE-DAME

Un Bonspiel de l'école élémentaire avait lieu au courant de la fin de semaine du 10 et 11 février. Onze équipes participaient, et les gagnants furent comme suit: 1ère COMPETITION: premier prix à l'équipe de Roselyne Avanthay (Lourdes); deuxième prix à l'équipe de J. Henderson (Rathwell); troisième prix à l'équipe de S. Thompson (Swan Lake); et quatrième prix à l'équipe Gabriel Robert (Lourdes).

2e COMPETITION: premier prix, Robert Lesage (Rathwell); deuxième prix, Lynne Durand (Lourdes); troisième prix, Denis Mao (Lourdes); quatrième prix, Régis Sala (Lourdes).

Nous remercions très sincèrement tous les participants à ce Bonspiel, et spécialement M. Jean Brisson, le responsable.

"La Sagouine" était à Lourdes mardi de la semaine dernière, et elle a joué devant une salle comble. Une soirée très appréciée des spectateurs. "Tous étaient très satisfaits" nous affirmait une en particulier.

Lundi dernier a eu lieu la première réunion dans les cadres du programme fédéral "Nouveaux Horizons". A cette réunion, la formation d'un Club fut décidée, et la première tâche que ce dernier se propose est la préparation d'un voyage. Toute personne âgée de 65 ans ou plus se joindre à ce club.

LA BROQUERIE

Dans les cadres du programme fédéral "Nouveaux Horizons", La Broquerie a reçu une subvention de $8,500.00! Les quatre dames en charge du projet sont: Mmes Denise Boily, Lucie Gauthier, Léonie Granger et Eliane Nadeau. Le nom du projet est "Le club de la Gaieté" et son local est au Chalet. Le but de l'organisation est de distraire et occuper les personnes âgées de la paroisse.

Mercredi le 21 février le Père Jan Tétrault est parti pour Montréal, après avoir passé cinq semaines de vacances parmi sa parenté, entre autres à La Broquerie; présentement à Montréal, le Père Tétrault fait du travail de bureau pour les Pères Blancs et durant les fins de semaines, il aide aux prêtres de différents quartiers de la ville avec leur ministère. Voilà une autre des nombreuses vocations de La Broquerie qui retourne au travail.

A "Génies en herbe", nos quatre participants, Gilles Piché, Carmelle Boily, Norman Therrien et Norbert Boily ont remporté leur seconde victoire. Cette fois, ils ont battu l'équipe de Louis Riel au compte final de 350 à 220. Nous sommes très fiers de notre équipe de "génies".

Vendredi soir le 23 avait lieu à l'Institut collégial de La Broquerie la danse qui avait été remise le 16. L'Orchestre "Faith" que l'Institut a eu à prix réduit, remplaça "Hands of Time" qui, le 16, ne s'était pas présentée, raison pour laquelle la danse avait été remise. "Faith" sut plaire aux jeunes gens présents ce soir-là.

LA SFM VOUS INFORME 233-4915

Position S.F.M. vis-a-vis la vente du poste CKSB

INTRODUCTION

Ce mémoire se propose de vous présenter la position de la Société Franco-Manitobaine en ce qui concerne la vente du poste CKSB Radio St-Boniface à la Société Radio-Canada.

En plus de vous exposer les raisons qui motivent notre prise de position, nous tenterons de vous indiquer les conditions essentielles à respecter si l'on veut que ce transfert de propriété et de direction serve avantageusement la vie et la culture du Manitoba français.

Rappelons immédiatement que la Société Franco-Manitobaine est l'organisme provincial qui représente les Franco-manitobains et qui est reconnu officiellement comme tel par le gouvernement fédéral. La S.F.M. compte plus de 3,000 membres dûment inscrits sans compter des milliers de sympathisants.

POSITION DE LA S.F.M.

Affirmons dès l'abord que la S.F.M. est favorable à la vente du poste CKSB à Radio-Canada. Elle est convaincue qu'avec toute l'expertise qu'on lui connaît, Radio-Canada est pleinement en mesure d'améliorer la radiodiffusion en langue française au Manitoba.

Au cours des réunions publiques qu'elle a tenues, l'automne dernier, dans les diverses régions du Manitoba, la S.F.M. a pu constater de première main combien la population francophone se préoccupe de son service radiophonique. Le projet de vendre CKSB à Radio-Canada n'était pas sans l'inquiéter.

Les Franco-manitobains se demandent en particulier si, en passant à Radio-Canada, CKSB va continuer d'informer et de servir les Manitobains, ou s'il ne deviendra pas un simple satellite d'un réseau à haute teneur québecoise.

RAISONS À CONSIDÉRER

1. La raison majeure qui incite la Société Franco-Manitobaine à appuyer la vente de CKSB à Radio-Canada, c'est la possibilité d'un service radiophonique amélioré et, par conséquent, une plus grande chance d'épanouissement et de rayonnement pour la vie et la culture françaises au Manitoba. Avec des moyens pourtant limités, CKSB a contribué beaucoup en ce domaine. Qui sait ce que les effectifs puissants de Radio-Canada pourraient lui faire réaliser?

2. La vie française connaît une nouvelle vitalité au Manitoba. Des lois scolaires permettant l'enseignement en français jusqu'à 100 p.c. n'auraient aucun sens si cet enseignement ne s'insérait à l'intérieur d'une ambiance socio-culturelle assurée par une radio et une télévision françaises fortes et dynamiques. Nous n'avons pas à faire ici les preuves du rôle essentiel que jouent les moyens de communication et plus particulièrement, la radio auprès de la jeunesse.

3. Il importe de signaler, par ailleurs, que le Manitoba français a son Centre Culturel et un Institut Pédagogique riches en ressources humaines capables d'alimenter un poste radiophonique de langue française. C'est sur la scène locale que nos jeunes talents doivent pouvoir trouver les premiers débouchés.

4. Etant le seul poste radiophonique de langue française, CKSB est appelé à servir tous les groupes d'âge de la population francophone. Il lui faut donc une programmation variée d'intérêt local. Sinon, il perdrait une bonne partie de son auditoire qui passerait aux postes anglophones. Pour réussir à tous points de vue, CKSB se doit d'avoir une couleur fortement "ouestrienne" et non québecoise.

5. Il est assez clair que la couleur "ouestrienne" (manitobaine) de CKSB ne peut exister que si le poste est constamment branché sur toutes les activités où se manifeste la population locale: vie politique, théâtre, groupes de jeunesse, festivals, sports, etc... La population manitobaine attend de CKSB des reportages complets, des programmes ligne-ouverte, des interviews, etc...

Voilà les principales raisons qui incitent la S.F.M. à appuyer la vente de CKSB à Radio-Canada. Mais elle ne le fait que sous réserve que certaines conditions seront respectées. Ces conditions devraient être inscrites dans le contrat de vente.

CONDITIONS À RESPECTER

1. Que la direction "locale" de CKSB ait pleine autorité pour adapter l'horaire de base et la programmation aux besoins et aux aspirations de la population franco-manitobaine.
2. Donc, que la population franco-manitobaine soit assurée d'une programmation locale adéquate. Il est évident que la proportion dont il a été question (à savoir, 29 heures de production locale sur 133 heures de diffusion) est nettement insuffisante et inacceptable.
3. Que Radio-Canada voit à recruter sur place, c'est-à-dire parmi la population franco-manitobaine, le personnel administratif, technique et autre requis pour le bon fonctionnement de CKSB.
   Que, si la chose est nécessaire, Radio-Canada entraîne la main-d'oeuvre locale aux tâches offertes par CKSB.
4. Que les évènements locaux (manifestations culturelles, sports, festivals, politique, etc...) aient priorité sur les programmes du réseau. Qu'éventuellement ces évènements soient diffusés sur tout le réseau français — exemple: Festival du Voyageur du 20 au 24 février.

CONCLUSION

Dans la vie des minorités francophones les postes radiophoniques occupent une place très sensible. Cela se comprend. Ce sont "leurs" postes. Elles les ont bâtis elles-mêmes. Au cours des années, CKSB a acquis au Manitoba un rôle indispensable et presque privilégié parmi tous les moyens de communication de langue française et aussi parmi les organismes et les associations, dont la Société Franco-Manitobaine. La population franco-manitobaine se sait responsable et de sa propre destinée et elle tient à avoir un mot à dire dans tout ce qui peut affecter ses orientations et ses projets à venir.

Voilà pourquoi elle tient à soumettre ses vues sur ce projet de vente de CKSB à Radio-Canada. Elle ne peut appuyer cette décision que moyennant la garantie que Radio-Canada s'engage à servir et à promouvoir constamment l'épanouissement intégral de la vie franco-manitobaine.

Roger Collet,
président général
Société Franco-Manitobaine

le 19 février 1973

SOMERSET

MELO-MANI

Les préparations vont bon train pour le Mélo-Mani régional qui aura lieu à Somerset les samedi et dimanche, 10 et 11 mars prochains à l'école secondaire. Cordiale invitation aux amateurs de la chanson de Somerset et des paroisses avoisinantes et éloignées. On vous réserve un accueil chaleureux.

HOCKEY

Depuis le début de l'hiver grâce au docteur F. Létain et à une équipe d'hommes compétents et dévoués, les garçons de Somerset, âgés de cinq à quatorze ans, sont organisés en quatre équipes de hockey, suivant les âges. Ils font partie de ligues qui comprennent aussi les équipes des villages de Treherne, Holland, Cypress River, Wawanesa, Baldur, Glenboro, Belmont et Darlingford. Les parents de ces jeunes expriment leur reconnaissance au docteur Létain et aux entraîneurs et gérants des différentes équipes, messieurs Garth Lindsay, Ronald Moret, Alcide Boulet, Luc Boulet, Tony Messner, Aurèle Hébert, Roland Van Deynze et Larry De Jaegher.

CARNAVAL D'HIVER

Le carnaval d'hiver tenu les 9, 10 et 11 février et organisé par le Comité récréatif de Somerset fut un réel succès. Il y eut un nombre record de participants et de spectateurs.

Le Comité récréatif se compose comme suit: président: M. O. L. Ostrowski; vice-président: Mme Marina Pittet; secrétaire-trésorier, M. Thomas Rheault; membres exécutifs: M. le docteur F. Létain, Mmes Alice Pittet et Barbara Labossière.

Le Comité remercie sincèrement tous ceux qui ont aidé au beau succès du carnaval.

NAISSANCE

Félicitations à M. et Mme Roméo Lemieux (née Henriette Raine) à l'occasion de la naissance de leur premier enfant, une fille, Rachelle-Cécile, née le 4 février à l'hôpital de Swan Lake.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Lucien Grenier et M. et Mme Maurice Moreau sont revenus enchantés d'un voyage en Californie. Ils ont visité les famille Edgar Decosse, de San Fernando, Emile Leduc, de Canoga Park, Cal., le Dr Gérard Landry, de Demming, New Mexico, fils de Mme Anna Landry de Somerset, MM. et Mmes Paul Ronceray et Privat Monchalin de Phoenix, Arizona, tous anciens résidents de Somerset.

Mme Félix Labossière, de Los Angeles, et Mme Laurent Gilmore, de Vancouver, sont de passage chez M. et Mme Jos Moret et visitent leur mère, Mme Jeanne Moret, âgée de 85 ans, patiente à l'hôpital de Swan Lake.

LORETTE

Mme R. Therrien 878-3341

La Co-opérative de Consommation de Lorette Ltée, incorporée le 15 juillet 1941 — a tenu son assemblée annuelle le lundi, 19 février 1973, dans la salle paroissiale. L'assemblée était assez considérable, vu qu'il y avait trois réunions ce même soir.

M. Paul Gauthier présidait l'assemblée, et M. Gaston Bohémier agissait comme secrétaire.

Le rapport nous démontre que les affaires ont été assez bonnes cette année, mais il y aurait place pour de l'amélioration et les citoyens devraient acheter de notre coopérative. Il y a 331 membres.

Mme Laurette Durand gagna $5.00, le prix de présence pour dames, et M. Rhéal Desmarais le $5.00, prix des hommes.

M. le président félicita l'équipe de son dévouement et de leur succès. Mme Marguerite Désorcy en est la gérante depuis quelques années; M. Marcien Désorcy assistant-gérant depuis un an; Mme Madeleine Racine est la 2e assistante-gérante.

L'élection n'apporta aucun changement: MM. Joseph Cournoyer et Octave Mondor ont été réélus. Donc, le comité est composé de: M. Paul Gauthier, président; Gaston Bohémier, secrétaire; Jean-Marie Proulx, Henri Bissonnette, Joseph Cournoyer, Octave Mondor. Un goûter termina la soirée.

* * * * *

Nous souhaitons prompt rétablissement à MM. Horace Savoie et Hormidas St-Pierre, gravement malades à l'hôpital St-Boniface.

* * * * *

Tous les dimanches soir à la salle paroissiale, il y a BINGO, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Espérons qu'après les bonspiels et les joutes de hockey, il y aura salle comble.

* * * * *

Félicitations aux élèves qui ont gagné au concours de Bonne écriture (école élémentaire): "A.B.C.'s Of Industry Handwriting contest". Monique Roque et les élèves du grade 6 ont gagné $10.00 pour le projet de ce groupe. M. William Danylchuck est le professeur.

N'oubliez pas le Carnaval de Lorette les 2, 3 et 4 mars. Il y aura joutes de hockey des anciens et des jeunes, courses de motoneiges, patins de fantaisie et danse le samedi soir 3 mars à la salle paroissiale.

Les 26 et 27 février eut lieu à Winnipeg au "Granite Curling Club" le Bonspiel annuel de l'association des Hôteliers du Manitoba. L'équipe Dawson Hotel, composée de: Marcel Roch, René Landry, Rhéal Roy et Ronald Watson y ont participé.

AU SÉMINAIRE



FORT LAFLÈCHE

C'est le nom qu'ont donné les jeunes du Séminaire à leur festival d'hiver 1973. Beaucoup d'activités, d'entrain; une réussite!

Un de nos confrères blessé, Paul de Moissac, de la 9e année, est chez lui depuis le 5 février. Paul s'est brisé la jambe au mois de novembre et passa environ 81 jours à l'hôpital. Il fait des exercices spéciaux pour se remettre en forme, et sera bientôt parmi nous.

Les 10 et 11 février, l'équipe des BISONS l a participé au tournoi de hockey à Letellier. Avec l'aide de quelques anciens les résultats furent assez bons. Dans la première partie, contre l'équipe de Hallock, Minnesota, le pointage fut de 4 à 2 en notre faveur. Le lendemain, ce fut contre l'équipe de Letellier. Les BISONS eurent plus de difficulté contre celle-ci et perdit au compte de 7 à 1. Ce fut tout de même une expérience très plaisante.

Lundi le 12 février, l'équipe junior des Sabres fit match nul contre l'équipe des Blazers au compte de 5 à 5. Les Sabres continuent quand même avec un record sans défaite. Félicitations.

Mardi, le 13 février, tous les gars du Séminaire ont assisté à un spectacle très spécial des Louis Boys au Centre culturel de Saint-Boniface. Cette soirée fut organisée par le Comité de Culture du Séminaire, avec l'aide du Centre Culturel pour permettre aux gars de connaître la musique et la chanson françaises. Les Louis Boys ont été appréciés par tous les gars, surtout à cause de leur style vivant et original.

Tel qu'annoncé la dernière fois, le Carnaval d'hiver du Séminaire (Fort Laflèche) eut lieu le dimanche 18 février. La journée, en plus d'être très belle, fut remplie d'activités variées, ce qui permit aux nombreux parents, amis et anciens d'avoir beaucoup de plaisir et de rire. Mgr Maurice Baudoux et le président de l'Association des Parents, M. Albert Vielfaure, firent l'ouverture officielle. Suivirent les nombreuses attractions, telles une partie de hockey pères contre fils, un concours de tire pour les dames et des courses de chariots. Nous avons même eu l'honneur d'avoir la visite des Gais Manitobains qui nous présentèrent une belle audition. Ils furent bien appréciés, et nous les remercions de leur visite.

Roger Bilodeau

ST-LAZARE

M. Armand Guenette 683-2390

Félicitations à l'équipe des 16 ans et moins qui a remporté la deuxième série de parties pour le Championnat provincial. Ils rencontrent maintenant les gagnants de la série Ste-Rose - Snow Lake. Bonne Chance!

Les 12 ans et moins sont moins fortunés, ayant perdu contre l'équipe de Elkhorn. Merci de nous avoir fourni du beau hockey et à l'an prochain pour le championnat provincial!

Seize de nos frères Chevaliers ont franchi les deuxième et troisième étapes de leur voyage à la Chevalerie, lors d'une initiation qui avait lieu à Roblin dimanche dernier. A la même occasion, le nouveau Conseil de Roblin recevait officiellement sa Chartre. Toutes nos félicitations aux nouveaux Frères Chevaliers, et un grand merci aux membres du Conseil de Roblin pour une magnifique journée!

AUBIGNY

Mme Alice St-Onge 882-2380

Il y a quatre dames d'Aubigny qui se sont rendues à St-Adolphe le 20 février, pour une réunion régionale de la Ligue des Femmes Catholiques. Il y eut conférence donnée par Soeur Rolande Dufault, de la Villa Rosa, résidence pour filles-mères. L'autre invité était le Père Gervais, du Centre Bosco pour les Indiens.

Mme Louis Guillou prit l'avion le 22 février pour se rendre à Vancouver visiter sa fille et son gendre, M. et Mme Norm Kroeker, et leurs enfants.

M. Joseph A. Pelland, qui était patient à l'hôpital de Morris depuis le 1er janvier, a dû être transporté à l'hôpital Miséricorde après avoir tombé et s'être fracturé une jambe.

M. et Mme James Ritchot et leur famille assistèrent au mariage de leur fille, Madeleine, avec M. Ron Pone, en l'église de St-Alphonse, East-Kildonan, le samedi 24 février. Les nouveaux époux prendront l'avion le 1er mars pour Ghana en Afrique, où M. Pone travaille avec l'organisation CUSO.

M. et Mme Marcel Ritchot de Calgary, ainsi que M. et Mme Leland Hayes de Bimidji, sont venus assister au mariage de leur soeur, Madeleine.

ST-CLAUDE

Mme H. Delaquis 379-2113

Bravo et félicitations aux gagnants de l'école élémentaire de St-Claude, qui ont participé au 10e Festival de poésie et d'art dramatique de la Division de la Montagne: Roger Lambert, Nicole Gautron, Linda Leroux, Suzanne Pilloud, Ronald Champagne, Jennifer Bennet, et la classe 3A. Ces élèves ont rapporté sept trophées; c'est un grand honneur pour le village de St-Claude, et notre école.

Un remerciement chaleureux à tous les élèves qui ont participé au Festival, ainsi qu'à tous les professeurs et parents intéressés qui ont donné de leur temps à l'entraînement des candidats. Un merci tout spécial aux parents qui se sont offerts pour conduire les candidats à Notre-Dame. Votre générosité fut très appréciée.

(par M. LOUIS BEAUDIN, directeur)

TRANSCONA

CHANT LITURGIQUE A L'ETUDE — Une étude du chant liturgique, sous forme de panel, sera le sujet d'une rencontre paroissiale le dimanche 4 mars, de 2h30 à 4h30, au Centre Culturel l'Assomption (Léola et Rosseau). Soeur Agathe Dorge, professeur de piano, chant, théorie et d'ailleurs très bien connue pour son entrain en fait de chant religieux ou profane, viendra répondre aux questions qui lui seront posées par les panélistes suivants: M. Philippe Gagnon, originaire de Sept-Iles, Québec, directeur de la Chorale de l'Assomption; M. Gagnon est un ancien directeur et fondateur de chorales dans le Québec. Au panel aussi, Mme Simone Carney, institutrice assistante à l'Ecole Centrale Nord, directrice de chant pour les jeunes; et enfin, Mlle Hélène Blais, professeur de piano et organiste à l'Assomption.

Tous les paroissiens sont cordialement invités à s'y rendre, surtout les jeunes gens et jeunes filles, et ceux et celles qui voudraient faire partie de la chorale l'Assomption.

Cette rencontre est sous les auspices de la L.F.C., et un café sera servi, et un prix d'entrée sera donné à l'occasion du mardi gras prochain.

STE-AGATHE

Mme Léopold Chartier 882-2202

Le 19 février une foule considérable se rendait à l'école pour l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Agathe. M. Jean-Léon Ouimet, président, fit l'ouverture officielle de l'assemblée, et proposa la prière des coopérateurs, qui fut récitée par toute la foule. Il souhaita ensuite la bienvenue à tous, et présenta l'invité d'honneur, M. l'abbé Adélard Couture, qui fut le grand promoteur des Caisses Populaires au Manitoba, et aussi curé de Ste-Agathe durant 15 ans. Le rapport des directeurs fut ensuite présenté par le président, suivi des rapports du Comité de crédit par M. Léon Dorge, et du Comité de surveillance par Mme Irène Lapointe. La gérante, Mme Laurence Dorge, présenta le résultat des opérations, à la satisfaction de tous les membres.

Une courte période de questions, qui furent répondues avec précision, suivit, et l'on procéda ensuite au tirage des prix d'entrée. Mme Lily Baudry fut l'heureuse gagnante du premier prix, un radio AM-FM; le deuxième prix, un baromètre, fut gagné par M. Marcel Baudry; le troisième prix, un beau skieur en céramique, confectionné par

Suite à la page 20

propos de saison...

La recette

Pain aux fines herbes

Ces beaux petits pains sont confectionnés à l'aide d'un mélange pour pâte tout-usage; vous ne les faites lever qu'une fois au lieu de deux. La pâte que vous en obtenez est beaucoup plus tendre que celle des petits pains ordinaires.

Les petits pains aux fines herbes sont naturellement plus délicieux lorsqu'ils sont chauds, surtout lorsque vous les déposez sur un plat de ragout succulent, juste au moment de servir. Ils sont légèrement aromatisés aux fines herbes avec un tout petit peu d'oignon finement haché.



PETITS PAINS AUX FINES HERBES
(pour une douzaine)

3-4 de tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre granulé
1 sachet de levure sèche rapide
2 1-2 tasses de mélange pour pâte
1-4 de c. à thé d'origan
1-4 de c. à thé de basilic
3 c. à table d'oignon haché fin
beurre ou margarine ramollis
sel d'ail

Mesurer l'eau tiède et la verser dans un grand bol; y faire dissoudre le sucre en remuant. Répandre la levure sur le dessus. Laisser gonfler 10 minutes, puis brasser.

Entre-temps, mêler ensemble le mélange pour pâte tout-usage, l'origan et le basilic; verser d'un seul coup dans la levure dissoute, en même temps que l'oignon haché. A l'aide d'une spatule ou d'une cuiller de bois, remuer vigoureusement pendant une minute ou jusqu'à ce que lisse. La pâte sera passablement molle. La renverser sur une planche ou une toile que vous aurez légèrement saupoudrée du mélange pour pâte. Pétrir une dizaine de fois jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Abaisser au rouleau en un rectangle d'environ 9 pouces sur 12. Couper en 12 morceaux carrés de trois pouces, en vous servant d'un couteau bien aiguisé. Façonner chaque morceau en un petit pain de 4 pouces de long dont vous effilerez les deux bouts.

Disposer les petits pains à 1 1-2 pouce d'intervalle sur une tôle graissée. Badigeonner légèrement de beurre ou de margarine ramollis. Saupoudrer d'un peu de sel d'ail. Couvrir d'un linge et laisser lever au double du volume (environ une heure) dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air. Chauffer le four à 400 degrés F. (four chaud).

Mettre les petits pains dans le four préchauffé, et cuire de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que doré à point. Servir chauds ou refroidis.

Définition de prénom

MARIE

Caractéristiques:

Marie est une femme pure, même en amour Marie restera toujours une femme extrêmement pudique, ce côté de son caractère ou de sa personnalité vexera son conjoint, qui ne pourra que difficilement admettre une telle attitude à notre époque, mais Marie ne pourra que difficilement ce défaire de ce geste de recul devant l'amour. Sincère, profondément sérieuse et engagée dans l'instant présent, Marie restera toute sa vie une femme de coeur et personne ne pourra jamais rien reprocher de vraiment sérieux à une femme prénommée Marie, car elle est de ces êtres intouchables presque trop bons pour vivre dans notre monde quelque peu corrompu.

Marie est de par se nature une femme instinctive, enfantine conservant malgré tout un côté impulsif, profondément instable et irréaliste Marie possède en revanche un esprit vif et éveillé, une imagination enflammée prête à partir à l'aventure intellectuelle.

Tendant facilement à la soumission passive, subissant trop souvent l'autorité des personnes au caractère dictateur.

Type de femme conformiste bourgeoise ou facilement selon les jours ou les nuits indépendante, détachée du réel et du banal quotidien, vivant un rêve, ou revant sa vie. Marie est un être assoiffé de luxe et de prestige, et tous les chemins lui sont bons pour arriver au faîte de la gloire ou au succès. Pour certaines d'entre elles la réussite c'est l'argent et elles iront même jusqu'à se vendre pour combler leur insatiable désir de posséder. Au fond elles souffrent d'insécurité et cherchent ainsi à s'assurer une vieillesse à l'abri de la gêne et du besoin.

Noces, noces, noces...

Les anniversaires de mariage c'est important! Chacun correspond à un élément bien particulier. Voici un tableau pour vous aider à les reconnaître.

●1 an: coton. Madame offrira une chemise aux dessins multicolores, si son amour est un peu bohème et aime bien relaxer sans façon. Sinon, la belle chemise classique en coton "lavé-séché", ses propres serviettes éponges marquées "Lui" ou à ses initiales, etc. Enfin, ce n'est plus un problème les magasins débordent de jolies choses à offrir en cadeau à ces messieurs. Lui, achètera le déshabillé de ses rêves, ils sont si beaux!

●2 ans: papier. les boutiques qui se spécialisent en nouveautés: poster, livres d'art, papier à lettre personnalisé etc. etc., offrent un choix immense.

●3 ans: cuir. Cadeau agréable et facile à trouver: jaquette, veston, pantalon, manteau....

● 5 ans : bois. Pourquoi ne pas vous offrir mutuellement ce beau meuble en bois dont vous rêvez depuis... cinq ans? Et puis, là encore, le choix est vaste même pour le petit budget.

●7 ans: laine. Un beau pull en poil de chameau que l'on n'ose pas s'acheter en temps ordinaire parce que c'est trop cher. Doux, souple, soyeux et enveloppant comme votre amour...

●10 ans: étain Les étains sont de plus en plus à la mode. Chez le brocanteur, une collection de vieilles pièces en étain pour étaler sur la petite étagère. Ou dans les magasins, ou trouve l'étain moderne pour les dîner rustiques.

●12 ans: soie. Pour elle, une belle robe d'hôtesse tout en soie. Pour lui, la jaquette (smoking) en broché mordoré.

● 15 ans : porcelaine. Le plus beau service de table pour fêter cet anniversaire. Quinze ans de vie commune, quelle merveille! Petit budget? Un tout petit vase en porcelaine, long et mince, juste assez pour recevoir l'unique rose, symbole d'un seul amour pour toute la vie.

●20 ans: cristal. Lustre en cristal si le décor de la maison convient. Verrerie, cendriers, plats et tout et tout en cristal dont les facettes brillent de mille de feux rappelant les joies apportées par vingt ans de vie à deux.

●25 ans: argent. Pour lui et pour elle un beau bijou en argent, un anneau en argent tout ciselé pour renouveler les voeux d'un amour éternel.

●30 ans: perles. 40 ans: rubis. 50 ans: noces d'or. 60 ans : noces de diamant. Un écrin qui renferme des pierres précieuses.

Et, si le portemonnaie ne permet pas ces cadeux princiers... Des mots d'amour. Ceux qui peuvent encore s'attendir et s'émerveiller de tendresse fêteront les plus beaux anniversaires de mariage.

NAISSANCE

M. et Mme Hervé Marion (née Germaine Gosselin) désirent annoncer la naissance de leur troisième fils, Geffray, né le 26 janvier à l'hôpital Victoria. Parrain et marraine sont M. Gabriel Marion et Mlle Joanne Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

Les cheveux longs

Une mode qui durera longtemps

Les temps sont révolus où les cheveux longs et les barbes des jeunes gens provoquaient chaque semaine des conflits homériques dans les casernes, dans les bureaux, dans les collèges. Il faut croire que les capitaines, chefs de service, ou professeurs ont admis qu'on classe, un fonctionnaire, un écolier très sérieux même si ses cheveux tombent dans le dos, ou que sa barbe cache non seulement la cravate, mais quelquefois la poitrine.

Ca passera, doivent penser les censeurs d'hier — chaque époque a sa ou ses marottes. Il vaut mieux avoir des cheveux hirsutes que de fumer de la marijuana — encore que les deux choses ne soient pas incompatibles.

Cela ne passera certainement pas — estime le psychiatre américain Ralph Nolberg, qui a connu son heure de célébrité au début des années soixante, lorsqu'il fut invité à plusieurs reprises à la Maison Blanche. On affirme d'ailleurs que Jackie ex-Kennedy continue à le consulter tant pour elle-même que pour ses enfants.

"Le port de barbe et de cheveux longs n'est pas du tout une mode passagère, mais l'expression la plus naturelle sinon de la virilité, du moins de l'instinct masculin le plus profond. L'homme a toujours été fier de sa chevelure, de sa barbe, de sa poitrine velue et ce sont les époques décadentes, ultra civilisées, qui l'ont forcé à porter des coiffures "mini".

"Nous nous trouvons en face d'un sentiment véritablement instinctif puisque déjà les enfants hésitent et refusent souvent d'aller chez le coiffeur et pleurent lorsqu'on leur coupe les cheveux. Les garçons — assez curieusement plus que les filles."

"Il s'agit conc — continue le Dr Nolberg — plus d'un retour à l'état naturel que d'une dégénérescence, comme certains ont qualifié les barbes et les cheveux longs et il est peu probable que cette mode passe. De toutes façons, elle durera plusieurs générations."

ailleurs au Canada

EN SASKATCHEWAN

LA PUBLICATION D'ARTICLES DÉFAITISTES

(extrait du journal L'EAU VIVE)

J'aimerais faire quelques commentaires au sujet des articles défaitistes publiés dans l'EAU VIVE depuis quelque temps déjà.

Pour situer ma critique dans la réalité, il faut que j'admette que moi aussi je suis originaire de l'extérieur de la province, c'est-à-dire du Manitoba, mais je suis établi ici en Saskatchewan depuis 1957, donc 16 années.

Comme vous le savez à peu près tous, je suis à l'emploi de l'A.C.F.C. (non comme animateur!) mais comme représentant du Service de Sécurité Familiale depuis le 1er mai 1972. Je parcours et j'ai parcouru tous les coins de la province. Je visite les foyers tant ruraux qu'urbains, les gens mariés, célibataires, religieux, religieuses, jeunes et moins jeunes.

Lorsque je suis arrivé en Saskatchewan en 1957, je me souviens qu'un certain Révérend "Père" me disait que la situation des canadiens français en Saskatchewan était perdue, qu'il n'y en aurait plus "d'ici 5 ans". D'ailleurs, quelques jours plus tard un ancien de l'A.C.F.C. m'a aussi dit qu'en 1912, lors de la fondation de cette association, plusieurs prophètes de malheurs du temps disaient aussi la même chose.

Le monde change-t-il tellement? Combien de fois de nos jours entendons-nous ces mêmes prophéties défaitistes de la part de certaines gens. En suite pour combler le tout, de temps à autre quelques journalistes de l'extérieur viennent passer quelques jours par ici, ainsi que quelques animateurs quelques mois; et par la suite ils font "un reportage" de la situation des Canadiens français de la Saskatchewan.

"Bon! Allo! Goodbye! Tout est fini! Ouais! Ça fesse dur! Ça écrit des lignes!

Mais nous autres de la Saskatchewan on n'est pas si bête que ça!"

Premièrement, nous sommes les premiers à reconnaître que nous subissons des pertes dues à l'assimilation parmi les nôtres, surtout chez notre jeunesse et même chez les moins jeunes. Ce phénomène dure depuis longtemps. L'avènement de la centralisation scolaire et l'invasion de la télévision anglaise dans nos foyers en ont augmenté le rythme.

Deuxièmement, tout en étant "réaliste" la situation difficile due à l'environnement dans lequel nous vivons, il y a des lueurs d'espoir et des gains dans plusieurs secteurs.

Je vous laisse, lecteurs de l'EAU VIVE, la chance de les énumérer. Veuillez, s.v.p., prendre votre crayon (plume) et écrivez à votre tour.

En terminant sur une note positive, continuons à oeuvrer tous les jours dans nos différents secteurs à l'épanouissement d'une vie française (en autant que c'est possible en Saskatchewan). Il faudra travailler chez nous dans nos familles, aux écoles où le français s'enseigne ou peut s'enseigner et surtout dans nos paroisses. Présentement et à l'avenir faisons front commun lorsqu'il s'agira de "priorité" que nous voulons atteindre. Démasquons les injustices à grands cris en utilisant les mots toujours chers à nos tourmenteurs qui sont "Liberty, Freedom, Democracy". Cela nous conduira à l'unité tant chérie de tous, tout en demeurant des individus libres et fiers.

Demeurez "optimiste" et "positif" vous allez voir que ça se communique facilement aux autres de votre entourage.

Fini les "De Profundis" et longue vie au "Credo".

Alfred Champagne

EN ALBERTA

ASSEMBLÉE ACFA RÉGIONALE

(extrait journal le FRANCO ALBERTAIN)

L'Association des Canadiens-français de la région d'Edmonton réétudiera la question des bourses octroyées par les années passées, aux étudiants de certaines écoles BILINGUES.

M. Pilon, président du comité d'éducation sur l'ACFA régionale rencontrera sous peu les représentants de certaines écoles élémentaires, de même que divers représentants d'organismes scolaires, après quoi un rapport sera présenté en assemblée régionale, impliquant les recommandations décidées par le comité présidé par M. Pilon.

Le budget préliminaire pour la cabane à sucre démontrerait un léger surplus, mais toutefois il est trop tôt pour donner des chiffres. C'est ce qu'ont appris les membres de l'ACFA régionale lors de leur assemblée lundi dernier. Toutefois M. Oscar Labrie de même que Mme Laurence Farley, se sont également dits très optimistes quant à l'organisation, et notons que le Sportex est déjà réservé pour ce grand événement du 20 avril prochain. Quant au concours de "Mlle Cabane à Sucre", on espère plusieurs inscriptions, et de ce côté les choses semblent aller assez rondement. Ajoutons qu'on a voté lundi, un montant maximal de $100.00 pouvant être dépensé pour le banquet en l'honneur des candidates de la région d'Edmonton. On sait que c'est durant ce banquet que sera choisie la représentante officielle de cette même région.

Concernant les districts bilingues, le président H. Fortier est parvenu à faire connaître (grâce au travail de la secrétaire Mlle L. Belzil) aux membres de la régionale, les données d'un mémoire en voie de préparation à cet effet. M. Guy Pariseau, le responsable de ce comité, étant retenu chez lui par la maladie, on a néanmoins appris que le mémoire qu'enverra l'ACFA régionale d'Edmonton sur ces districts bilingues, s'attardera aux points suivants: D'abord que ces districts soient historiquement bilingues, administrativement opérables en français, et qu'il soit prouvé qu'il est vraiment bon d'en avoir. Ceci résume en quelques lignes les thèmes qu'entend développer l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton dans son mémoire sur les districts bilingues.

Dans un autre ordre d'idées, et toujours à cette réunion de lundi, il a été décidé au comité culturel présidé par Me Georges Arès, qu'une réception serait faite à Mlle Suzanne Jeanson qui doit venir présenter son tour de chant à Edmonton le 20 avril prochain.

"Si C'est Ça le Christianisme J'embarque!"

Comité de coordination, paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, 289, rue Dussault, St-Boniface

Prends La Route Et Rends-Toi à RASSEMBLEMENT 73

Cette invitation est adressée à tous les catholiques francophones du Parc Windsor, Southdale, Place Niakwa

PROGRAMME

1 – Bienvenue
2 – Exposé
3 – Ateliers
4 – Café
5 – Echange avec les personnes des comités existants: éducation, liturgie, entraide, social
6 – Conclusion

OÙ? Salle Dussault 289, rue Dussault
QUAND? le 4 mars à 8 heures

Par le Comité de Publicité

Nécrologie

HOMMAGE AU FRÈRE BRUNS



"Souvent derrière nos cheminements, on trouve, effacés, discrets, trop vite oubliés, des êtres de générosité qui ont donné un précieux coup de main."

C. J.

Son influence se fit sentir au-delà des frontières de la division scolaire de Saint-Boniface et à l'échelle même de toute la province. Car il fut, tour à tour, membre de l'Exécutif du "Manitoba Teachers' Society", président du "Manitoba Educational Association", membre fondateur de l'Association des Surintendants d'école au Manitoba, membre du bureau des conseillers de l'hôpital Saint-Boniface et du Comité des programmes d'étude au Ministère de l'Education. Il a contribué à l'élaboration des programmes et au choix des manuels à la section française de la Faculté d'Education de l'Université du Manitoba. Il siégea de nombreuses années à l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba à qui il donnait son entier appui. En 1957, il fut nommé membre de la Commission Royale sur l'Education au Manitoba.

En 1967, il reçut la médaille du Centenaire pour services rendus à la nation. Au congrès national de l'Association Canadienne d'Education tenu à Montréal en septembre 1971, on lui décernait le certificat de membre honoraire à vie en reconnaissance de sa contribution à la cause de l'éducation au niveau national.

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès du Frère J.H. Bruns, S.M., survenue le 6 février dernier. Etant retiré de la vie active depuis déjà plus de deux ans, plusieurs éducateurs franco-manitobains l'avaient peut-être un peu perdu de vue. Cet effacement volontaire causé par la maladie n'empêche pas que la nouvelle de sa mort fut profondément ressentie par tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Ceux-ci voudront sans doute se joindre à nous pour faire l'éloge de cet éducateur émérite et pour jeter un rapide coup d'oeil sur la brillante carrière qu'il poursuivit parmi nous durant plus de quarante ans.

En effet, ce fut ici au Manitoba, et plus particulièrement à Saint-Boniface, qu'il a consacré la plus grande partie de sa vie. Soulignons que cette vie, il l'avait d'abord vouée depuis sa jeunesse, à la Communauté des Frères Marianistes sous le vocable de la Vierge dont il fut toujours le fidèle serviteur.

Dès son arrivée à Saint-Boniface en 1928, il mit ses talents au service de l'éducation. Rapidement, il fut reconnu comme un homme exceptionnellement doué. D'un caractère foncièrement bon et dévoué, d'une intelligence pratique et d'un jugement sûr, dépourvu de tout préjugé, il se donna entièrement à toutes les causes qui nous tenaient à coeur, telles que l'enseignement du français dans nos écoles, l'aide aux écoles privées, l'élaboration des échelles de salaire pour améliorer le statut des enseignants.

Mme Julien MABON

La paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes a été très douloureusement surprise d'apprendre le décès de Mme Julien Mabon (née Jeanne Faiziant). Cette dernière est décédée subitement à sa demeure familiale le jeudi 15 février à l'âge de 75 ans.

Née en France, elle vint au Canada en 1910. En 1915, elle épousa M. Julien Mabon. Ils commencèrent comme beaucoup de pionniers avec une terre couverte de bois. Ils travaillèrent très fort pour défricher et construire une maison. Ensuite, ils achetèrent une ferme tout près de l'Ecole Carnot. Ils pensaient surtout à l'éducation de leurs enfants. Plusieurs maîtresses de l'école Carnot, se rappelleront la bonté et la charité de Mme Mabon. La porte, sa table et son coeur leur étaient toujours ouverts. Ce sont des choses que l'on n'oublie pas.

Elle laisse dans le deuil son époux, cinq fils dont quatre cultivateurs établis dans la région. Le cinquième, docteur bien connu, est établi à Somerset. Elle laisse aussi vingt petits-enfants et un arrière petit-fils, ainsi qu'un neveu, René Deleurme de St-Norbert, et une nièce, Jeannette, Mme A. Jamault de St-Boniface.

Les prières furent récitées en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le 16 février à 8h00 p.m. et la messe de funérailles fut chantée le 17 à 10h30 a.m. par M. l'abbé Lucien Roy, curé de la paroisse, et comme concélébrants M. l'abbé Marcel Dacquay, curé de l'Ile-des-Chênes, le Père Clavet, curé de St-Léon, et l'abbé Beaulieu, curé de Swan Lake. M. René Deleurme lut l'épitre et M. l'abbé Roy prononça l'homélie.

Les porteurs étaient tous ses petits-fils, Ernest et Guy de Notre-Dame-de-Lourdes, Gérald et Robert de Cardinal, Denis et Normand de St-Léon. La maison Schraff de Holland avait la direction des funérailles.

Après l'inhumation, les parents et amis vinrent très nombreux à la Salle paroissiale encourager et sympathiser avec la famille en deuil. Un goûter fut servi par un groupe de dames, composé surtout de Filles d'Isabelle.

La paroisse offre ses plus sincères condoléances à M. Mabon et à toute sa famille.

REMERCIEMENTS

Les familles Teffaine et Boulic désirent exprimer leurs remerciements les plus sincères pour les témoignages de sympathie lors du décès de leur chère Alice. Un merci spécial à M. l'abbé L. Aubin, aux chantres, M. Desaulniers et le R.P. Caron, aux bonnes religieuses et garde-malades pour tous leurs bons soins. A toutes les personnes qui ont assisté aux prières et aux funérailles; pour les offrandes de messes et tributs floraux; à tous ceux qui l'ont visitée durant sa maladie ainsi qu'à ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à lui rendre service, un merci sincère.

REMERCIEMENTS

Les Marianistes remercient les nombreux amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès du frère Joseph H. Bruns. Un merci spécial à Mgr Baudoux, à M. l'abbé L. Couture et à tous les concélébrants; aux organistes et aux chantres; à tous ceux qui donnèrent des offrandes de messe, des fleurs et à ceux qui se rendirent aux funérailles.

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2							■					
3					■				■			
4				■								■
5										■		
6		■				■						
7				■						■		
8	■					■					■	
9			■							■		
10				■				■				
11					■		■		■			
12											■	

HORIZONTAL

1 - Rapport d'une chose avec une autre. - Partie rétrécie d'un objet.
2 - Commerce important. - fille du frère ou de la soeur.
3 - Dieu de l'amour. - Possédant. - Venue au monde.
4 - Hommes, en anglais. - Qui marque la pluralité.
5 - Petit viseur circulaire. - Conj.
6 - Du verbe suer. - Place un observateur.
7 - La première femme. - Etoffe de soie. - Note de musique.
8 - Dieu grec de la guerre. - Corps simple.
9 - Term. d'inf. - Ecrivain italien, né en 1900. - Pron. pers.
10 - Art. simple. - Monnaie japonaise. - Syn. de raire.
11 - Un des fils de Jacob. - Sainte.
12 - Avec modération.

VERTICAL

1 - Plante herbacée sauvage. - Anc. état voisin de la Chaldée.
2 - Père des néréides. - Compositeur français naturalisé américain.
3 - Décliner. - Adj. poss.
4 - Louanges. - Parcouru des yeux. - En los. - Petit ruisseau.
5 - Du dialecte provençal. - Premier archevêque de Québec.
6 - Prison. - Qui indique que la chose a été attaquée, violée.
7 - Balancement périodique que subit l'axe de la terre.
8 - Renversement des paupières. - Note de musique.
9 - Mouiller, tremper.
10 - Dernier repas de Jésus. - Point cardinal.
11 - Mammifère carnassier d'Amérique du Sud. - Manche, au tennis.
12 - Général américain. - Faire de nouveau.

Le Moyen-Orient: prochain objectif de la diplomatie américaine

On se souvient des déclarations faites par le President Nixon à la veille de sa réélection à l'effet que "le Moyen-Orient bénéficiera de toute l'attention des Etats-Unis dès que la guerre du Vietnam sera révolue".

Au banquet qui eut lieu à New York en l'honneur de H. Isaac Rabin avant que celui-ci ne quitte son poste d'ambassadeur d'Israel à Washington, H. William Rogers, secrétaire d'état américain, a déclaré que "le temps est venu pour une négociation entre l'Egypte et Israel, même si cela ne se résumait temporairement qu'à la réouverture du canal de Suez".

Bien que les Egyptiens se déclarent désenchantés de la politique américaine, ils se réjouissent en secret à l'idée de cette nouvelle initiative des Etats-Unis, puisqu'il leur manque à la fois la force militaire et l'élan moral pour recommencer la "guerre d'usure" avec Israel. L'état d'Israël, de son côté, serait aussi heureux de voir commencer une négociation à titre partiel ayant comme objet la réouverture du canal, intéressé qu'il est à utiliser la route maritime du canal et en même temps à profiter de l'occasion pour entamer un dialogue avec son plus redoutable adversaire au Moyen-Orient.

Hasanaim Haikal, écrivant dans l'officieux égyptien "Al Ahram" du 27 octobre 1972, suggère la création d'un commandement arabe unique maritime dans la mer Rouge qui "assurerait la sécurité arabe face à la théorie israélienne de la sécurité, dans une guerre en continuelle escalade".

Dans l'opinion du journaliste égyptien, la mer Rouge est plus importante que Sharm-El-Sheik occupé par les troupes israéliennes, puisque l'entière mer Rouge pourrait être facilement transformée en un "lac arabe". La situation est quand même bien différente sur le terrain, écrit H. Haikal: "L'Egypte a été détournée de la mer Rouge, le Soudan est en proie à des tendances diamétralement opposées, l'Arabie Séoudite a sa politique à elle, tandis que le Yémen du Nord menace le Yémen du Sud par l'occupation de l'île de Périm à l'entrée de la mer Rouge. Tandis que le port d'Aden est suffoqué, l'Ethiopie devient l'alliée d'Israel et les bateaux de guerre américains mouillent dans ses ports.

Par-dessus le marche, le président Georges Pompidou et l'empereur de l'Ethiopie Hailé Sellassié sont tombés d'accord pour mettre sur pied une coopération économique qui sera certainement renforcée par une présence militaire française à Djibouti.

La menace de voir Djibouti passer un jour entre les mains des tribus Somaliennes, force les Ethiopiens à joindre leurs forces à celles d'Israel, afin d'éviter la réalisation du "lac arabe", écrit H. Haikal. Avec la guerre au Vietnam qui a connu son terme, la diplomatie américaine voudrait réaliser un second progrès par la réouverture du canal de Suez, suite à la trêve intervenue le long du canal de Suez au mois de mai 1970. M. Rogers est le promoteur d'une formule qui voudrait qu'Israel se retire du canal pour faire la preuve de sa bonne volonté, même en l'absence de négociations préalables.

Israel reste à son point de vue, qui est celui de la sécurité minimale, avant que toute question sur un terrain éventuel des troupes soit entamée. Cette attitude est dictée d'un côté, par l'expérience du passé et de l'autre. par la conférence des douze pays arabes qui décida en décembre 1972 au Koweit, d'établir "un fonds national arabe" pour financer le projet de la "libération de la Palestine". Le plan d'un "fonds national arabe" avait été proposé par la Lybie. A la fin de la conférence du Koweit, un communiqué fut émis à l'effet que les douze pays arabes n'entreront pas dans des négociations directes avec Israël et n'accepteront aucun accord partiel avec elle.

C'est vrai qu'à l'heure actuelle, un profond désaccord se manifeste entre les différents pays arabes concernant la méthode d'aboutir à une soi-disant "liquidation d'Israel ainsi qu'à la restauration de la souveraineté arabe sur le territoire de la Palestine". Mais sous la pression de la crise du combustible qui est devenue très pressante pour les Etats-Unis, le lobby pro-arabe est devenu plus agresif aussi et, ainsi que le secrétaire d'état Rogers a voulu le souligner à l'occasion de son discours au banquet de départ pour M. Isaac Rabin, "la politique des Etats-Unis a toujours été celle d'une amitié avec tous les pays du Moyen-Orient". Sans l'exprimer en paroles, M. Rogers faisait comprendre à ses auditeurs que les Etats-Unis ont un besoin impérieux d'entretenir des relations amicales avec les pays arabes du Moyen-Orient vu que ces derniers sont leurs plus grands fournisseurs de pétrole.

UNE ALTERNATIVE

Du côté d'Israël, le danger vient du fait que les Etats-Unis pourraient faire de leur besoin en pétrole la priorité numéro un allant à l'encontre de la sécurité absolue d'Israël. On est, sûrement, sur le terrain des discussions hypothétiques encore mais si des interventions de la part des Etats-Unis avaient lieu, Israel refuserait de retirer ses troupes de la zone du canal avant que des négociations aient lieu dans ce but entre le Caire et Tel-Aviv. (Il est intéressant de signaler que M. Harold Wilson, ancien premier, ministre travailliste de retour d'Israel, a fait des déclarations à Londres aux membres de son parti à la Chambre des Communes, dans lesquelles il a répété sa thèse que "la seule solution au conflit israélo-arabe est une négociation sincère et directe entre les deux adversaires".)

Dans l'éventualité que des négociations directes ne pourraient être entamées, le gouvernement israélien orienterait ses efforts diplomatiques vers une alternative secondaire, celle d'une paix avec la Jordanie.

Des indiscrétions de source gouvernementale ont permis à la presse israélienne de faire connaissance avec une proposition du roi Hussein. Le roi a fait un pas en avant en ce qui concerne la souveraineté jordanienne sur la vieille ville de Jérusalem. Ainsi, affirme-t-on, le roi de Jordanie se serait déclaré content de réoccuper seulement les Lieux-Saints des Musulmans et des Chrétiens, renonçant pour toujours aux quartiers Arméniens et Juifs de l'ancienne ville.

D'ores et déjà, le gouvernement d'Israel a fait savoir qu'il refuse toute discussion portant sur le statut de Jerusalem réunifiée pour toujours sous souveraineté israélienne. Non seulement aucun marchandage concernant le statut de Jérusalem peut avoir lieu, mais la politique du roi Hussein pourrait être interprétée comme contradictoire à ses déclarations de paix. Il va sans dire que la readmission des troupes de guérillas palestiniennes sur le territoire jordanien ne fera que nuire à l'atmosphère calme qui domine les relations israelo-jordaniennes et mettrait en cause l'avenir de trêve avec la Jordanie même.

Dans les semaines à venir, avec la liquidation de la guerre vietnamienne, la diplomatie américaine entrera en action, son objet immédiat étant la réalisation de la première étape de son plan de paix qui consiste dans la réouverture du canal de Suez.

La vigilance du peuple israélien sera mise à une sérieuse épreuve dans les semaines à venir. Il aura donc à défendre énergiquement sa politique de sécurité qui prend le dessus sur le besoin en combustible des Etats-Unis.

Michel M. Solomon

DONNE-MOI! C'EST À MOI!

BILLET de J.-P. A.

Quelqu'un me racontait qu'il avait connu un homme d'affaires juif qui préférait recruter ses employés chez les catholiques. L'expérience lui avait appris qu'il pouvait se fier davantage à leur honnêteté

Je ne sais pas si cela a jamais été une conviction courante. La fréquence des vols, fraudes et escroqueries de toutes sortes serait-elle moins élevée dans les milieux catholiques qu'ailleurs? Dans les jeunes chrétientés encore pleines d'ardeur, j'en suis convaincu. Dans nos chrétientés de longue tradition, engourdies par le laisser-aller, je ne suis pas prêt à parier.

Les catholiques n'ont pas le monopole de l'honnêteté. Si comme groupe, ils ont pu obtenir une certaine réputation, c'est surtout en raison de l'insistance avec laquelle l'Eglise a toujours insisté sur la restitution intégrale chaque fois qu'il y a eu accroc volontaire à la justice. Sinon, il n'y a pas de réconciliation pleine et entière. Il faut l'admettre, bien des gens n'attentent pas à la propriété des autres tout simplement parce qu'ils ne veulent pas être pris et subir l'humiliation d'avoir à réparer.

Cette crainte d'être pris semble de moins en moins éloigner nos contemporains du vol. La plupart du temps, les journaux se contentent de ne rapporter que les vols les plus spectaculaires tant la liste est longue. Chaque jour, la police est assaillie d'appels téléphoniques qui signalent toutes sortes d'infractions. La tentation de voler, de tricher ou de frauder n'échappe à aucune classe de la société, à aucune profession, à aucune compagnie. Des personnes considérées les plus respectables se font prendre à abuser de leurs semblables. Comme elles ont souvent la puissance économique de leur côté, elles réussissent à s'en tirer grâce à d'habiles légistes qui leur fournissent toutes sortes d'échappatoires.

L'appétit de posséder, d'accaparer est fort chez l'homme. L'enfant y goûte de bonne heure. Il ne sait pas encore compter qu'il a déjà appris la différence entre une "cenne noire" et une "cenne blanche". Il devine le pouvoir que lui donne sa poignée de "cennes". Combien de chicanes ne commencent pas par des cris tels que "Donne-moi ça! C'est à moi! " Le ton, la manière changent avec l'âge, le milieu, la culture, le système économique, mais c'est partout le même patron: quand il s'agit de possession des biens matériels, l'homme est le plus souvent un loup pour l'homme.

On comprend dès lors que le respect du bien d'autrui et du droit de travailler soit une des attitudes les plus fondamentales de la morale judéo-chrétienne. Sans ce respect il n'y a pas de paix, pas de fraternité possible

La loi "Tu ne voleras pas, tu ne retiendras pas" ne présente pour le chrétien qu'un strict minimum. Le Christ ne s'en est pas contenté. Il fait appel à plus que cela. Il ne cesse de rappeler que l'homme vaut uniquement par lui-même et non par l'argent ou les propriétés qu'il possède, que ce qui vient tout d'abord ce n'est pas la "propriété privée" (comme le voudrait le régime capitaliste) ou "l'exploitation de l'homme" (selon la prétention du marxisme), mais Dieu qui a créé l'univers pour une vie dans le partage, l'entraide, la fraternité, la communion. Le droit de propriété n'a de sens que dans cette optique, sinon il conduit à l'accaparement et à l'exploitation.

Il n'y a pas non plus de fraternité possible, si chacun n'accepte pas sa vocation au travail, s'il ne fournit pas sa contribution personnelle à la mesure de ses capacités, de ses forces

Pour résumer ma pensée, je dirais qu'il est impossible de devenir vraiment juste, de respecter pleinement le bien des autres et, partant, de ne pas en abuser, si l'on ne cherche pas à développer au fond de soi-même un amour sincère de l'autre. Un amour qui pousse à travailler avec lui, à développer avec lui l'univers afin, justement, d'en assurer un meilleur partage entre tous, seule garantie d'une grande et puissante fraternité

Gibbon et son Histoire de l'Empire romain

Gibbon et son Histoire de l'Empire romain "Decline and Fall of the Roman Empire"

"Qu'est-ce que vous m'apportez-là M. Gibbon, encore un de ces fichus livres ennuyeux?" grogna le duc de Gloucester lorsque Edouard Gibbon, historien du XVIIIe siècle, lui remit un volume de son histoire de l'Empire romain "Decline and Fall of the Roman Empire". "Des mots, des mots, des mots, c'est ça monsieur Gibbon!"

La réponse de Gibbon, à supposer qu'il y en eut une, n'a pas été conservée par l'histoire. Il fouilla dans la poche de son gilet galonné et fleuri, en retira la tabatière dont il ne se séparait jamais, la tapota et renifla plus vigoureusement qu'à l'accoutumée pour masquer son embarras.

"Des mots"... il y a certes là de quoi froisser le pauvre Gibbon car l'ouvrage que le duc qualifiait de "fichu livre" n'était autre qu'un des six volumes de l'oeuvre monumentale, remarquablement écrite, qu'il mit plus de vingt ans à achever, et qui devait être considérée plus tard comme l'un des plus grands livres d'histoire jamais publiés.

C'est au cours d'un voyage à Rome, alors qu'il rêvait, assis au milieu des ruines de l'ancienne cité, à ce que furent ses gloires passées et au démantèlement progressif de son fier empire que vint à Gibbon l'idée d'entreprendre cette étude.

Il écrivit son oeuvre célèbre en partie à Londres, en partie dans la maison qu'il partageait avec un ami à Lausanne, en Suisse. Il passait des heures à travailler sans s'arrêter, entouré de la masse d'ouvrages qu'il avait rassemblés pour y puiser sa documentation.

Il avait coutume, avant de se mettre à écrire, de composer mentalement ses phrases et de les déclamer à voix haute en parcourant de long en large son cabinet de travail au point que ses tapis ont conservé la trace de ses pas.

Car en perfectionniste qu'il était, Gibbon ne s'épargnait ni la peine ni le temps. Il lui arriva ainsi d'écrire plusieurs fois des chapitres entiers et parfois, il rayait d'un grand coup de plume le travail de plusieurs semaines ou arrachait des pages entières de son manuscrit.

Le premier volume de "Decline and Fall", fruit de plusieurs années de travail, parut en 1776. Les 1,000 exemplaires de ce premier tirage furent vite épuisés. Les spécialistes vantèrent la qualité de l'oeuvre et les jolies femmes trouvèrent ce "roman" passionnant. Gibbon écrivit: "Mon livre est sur toutes les tables."

C'est à Lausanne, dans sa maison de villégiature, qu'il écrivit la dernière ligne de l'ultime volume de son Histoire. Il était environ minuit lorsqu'il posa sa plume. Il sortit alors faire un tour au clair de lune dans une allée d'acacias du jardin. Il appela ce moment celui de son retour à la liberté.

Il rapporta le manuscrit définitif en Angleterre pour l'y faire publier et jouir de sa popularité. Le petit écrivain (il ne mesurait guère plus de 1,50 m), fêté par tous les cercles littéraires et érudits, était devenu le "grand Gibbon".

Ses ouvrages ne lui valurent pas une fortune mais lui rapportèrent tout de même des profits substantiels. Il vendit les trois premiers volumes de son oeuvre pour la somme de 4,000 Livres et les trois derniers pour une somme à peu pres égale. On estime que son Histoire lui a rapporté en tout environ 9,000 Livres.

Gibbon n'était pas regardant pour ses dépenses vestimentaires. C'était en fait un dandy et ses goûts n'étaient pas toujours des plus discrets dans ce domaine. On le vit ainsi arborer en certaines occasions un manteau bordeaux sur un gilet orange orné de dentelle or et argent, une épée accrochée à la taille.

Il aimait rencontrer des gens et s'entretenir avec eux et était un habitué de toutes les manifestations londoniennes importantes. Il devint membre du Parlement et fit partie des clubs les plus connus où il trouvait toujours un auditoire pour prêter une oreille attentive à ses discours.

Mais c'est en la compagnie de ses livres qu'il se sentait le plus heureux. Déjà, alors qu'il n'était qu'un jeune capitaine parcourant la campagne à cheval au cours de manoeuvres, il portait toujours sur lui une oeuvre d'un auteur classique qu'il sortait à la moindre occasion pour y jeter un bref coup d'oeil.

Gibbon fut nommé membre du célèbre "Club littéraire" qui groupait autour du Dr Samuel Johnson l'élite des hommes de lettres et des savants. Mais Johnson et Gibbon ne s'entendaient guère et de véhémentes querelles les opposèrent fréquemment.

La conversation de Gibbon pouvait être éblouissante. Ses connaissance semblaient n'avoir pas de limites et outre son Histoire de l'Empire romain, il fit paraître de nombreux ouvrages. Vers la fin de sa vie, il souffrit d'obésité ce qui lui donna, du fait de sa petite taille et de ses pieds menus, une silhouette des plus curieuses.

"La Chaise du Maréchal-ferrant"

C'est l'histoire du diable qui s'est fait 'Flauber' sa chaise volante. À la page 184, il raconte lui-même l'aventure: "Ma chaise vole depuis que le premier Jean Goupil a fait de moi le plus grand dupe du monde, en me faisant payer son âme qu'il avait réservée à Dieu, le tricheur! Un deuxième Jean Goupil a surgi: orphelin, il est devenu sénateur en se servant de ma chaise, ça je le sais... Depuis seize ans, la chaise du maréchal-ferrant n'a pas volé. Est-ce à dire que le sénateur Jean Goupil a tenu ses promesses? Il m'a promis de la jeter à la mer. Je n'en suis pas certain du tout. Je ne me fie pas aux Canadiens - ou aux Québecois si tu le préfères - qui n'ont jamais cherché qu'à m'exploiter. S'il ne s'en est pas servi, c'est tout simplement qu'il n'en a pas besoin. Car orphelin reparaît dans Tinamer Poulin qu'il a épousée immédiatement après sa nomination au Sénat. Ils n'ont qu'une fille: Jean Goupille" qui, fringante, se sert de la chaise pour promener ses galants. Elle s'amourachera un jour d'un certain Do Boulé, de St-Zacharie-de-Dorchester, contribuera à la transformation du diable et laissera dépérir les pouvoirs de la chaise et continuera à vivre heureuse au manoir familial de Ste-Catherine-de-Portneuf.

Jacques Ferron est toujours à l'aise dans le conte. Sa faculté d'intervention est infatigable et sa fouineuse memoire, étonnante. Il a le sens du merveilleux, d'un merveilleux à notre mesure (l'apparition de Emery Samuel à Jean Goupil à Cap-Chat sur la fameuse chaise en est un exemple typique). Il fait intervenir la présence d'un diable brimé, trompé et qui sera vaincu d'heureuse façon. Comme on peut s'en douter, il prend des libertés non seulement avec l'espace (Cap-Chat, Haiti, Montréal)

Suite à la page 20

films à la télé

LUNDI 5 MARS
23h25 – CINÉMA. "Le silence n'a pas d'ailes". Film realisé par Kazuo Kurok, avec Mariko Kaga, Hiroyuki Nagato et Minoru Hiranaka. Un papillon de Nagasaki, région du Sud, est capturé par un petit garçon de Hokkaido region nordique. Itinéraire de la chenille du sud au nord. Drame des gens qu'elle rencontre, la plupart ayant été traumatisés d'une façon ou d'une autre par la bombe. (Jap., sous-titré)

MARDI 6 MARS
23h25 – CINÉMA. "Chevaliers teutoniques" (2e partie). Drame historique réalisé par Aleksander Ford, avec Grazyna Staniszewska, Andrezj Szalawski et Henrik Borowski. Au XVe siècle, la Pologne est sous la coupe de l'ordre allemand religieux et militaire des Chevaliers teutoniques. Pour se venger du chevalier polonais qui attaque leurs garnisons, les Chevaliers envahissent sa maison et tuent sa femme. Un courageux jeune homme qui veut devenir chevalier et son oncle se joignent au chevalier polonais. (Polonais, '60)

MERCREDI 7 MARS
23h25 – CINÉMA. "Au diable la célébrité". Comédie fantaisiste réalisée par Mario Monicelli, avec Mischa Auer, Marcel Cerdan et Marilyn Bufferd. Epris de la secrétaire de son patron, l'interprète d'un diplomate s'endort et rêve qu'un bon diable lui permet de vivre successivement dans la peau de divers personnages. Mais il constate qu'il est encore plus heureux en restant lui-même. (It. '[illegible])

JEUDI 8 MARS
[illegible] "Vivre pour vivre", [illegible] et réalisé par Claude Lelouch, avec Yves Montand, Annie Girardot et Candice Bergen. Un reporter à la télévision se permet des aventures extra-conjugales que sa femme feint d'ignorer. Il fait un jour la connaissance d'une jeune Américaine qui se montre plus exigeante. Elle le rejoint alors qu'il se trouve à Amsterdam avec sa femme et le force à avouer la vérite à son epouse. (Fr.-It. '67)
23h2[illegible] – CINÉMA. "La fin d'un été". Film realisé par Vaclav Hudecek, avec Blanka Bohdanova, Rudof Jelinek, Joseph Kemr. Nostalgie causee par les departs, les séparations à la fin d'un été dans un petit village tcheque. Le vieil homme attristé mais heureux que sa fille et ses enfants soient venus passer les vacances avec lui. (Tchèque '67)

VENDREDI 9 MARS
23h25 – CINÉMA. "Le destin fabuleux de Désirée Clary". Film realisé par Sacha Guitry, avec Gaby Morlay, J.L. Barrault, et Sacha Guitry. L'histoire d'une petite bourgeoise de Marseille, exfiancée de Napoléon, epouse de Bernadotte et plus tard reine de Suède. (Fr. '38)

SAMEDI 3 MARS
20h30 – *CINÉMA. "Les lettres de Stalingrad". Film réalisé par Gilles Katz, avec James Tellier, Huguette Lengagne et Patricia St-Georges. En 1943, vers la fin de la bataille de Stalingrad, des soldats allemands ecrivent à leurs proches et disent leur desespoir devant l'issue qui leur paraît fatale. Pour eux, Hitler les a laissés choir et ils n'ont plus qu'à attendre la mort. (Fr. '69)
23h30 – *CINÉMA. "Jules et Jim". Drame sentimental realisé par François Truffaut, avec Jeanne Moreau, Oscar Werner et Henri Serre, d'après le roman de Pierre-Henri Roché. A Paris, en 1907, Jules, un étudiant autrichien, se lie d'amitié avec Jim, un étudiant français. Ils retrouvent un jour sur le visage d'une jeune femme le sourire d'une statue antique qu'ils avaient admirée. Jules épouse cette femme et part avec elle en Autriche. La guerre sépare les deux amis. (Fr. '61,

DIMANCHE 4 MARS
23h30 – *CINÉ CLUB. "Un certain jour". Film réalisé par E. Olmi, avec Brunetto del Vita. Sur la route qui se rend à l'aérogare, un accident bouleverse les projets d'un directeur d'une firme internationale. Celui-ci devait remplacer un collègue victime d'une crise cardiaque. (It. '69, sous-titré)

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 3 MARS
12 30 *L'heure des quilles
13 30 *Les héros du samedi
14 30 *Grangallo et Petitro
15 00 *Mon ami Ben
15 [illegible] Téléchrome
16 [illegible] *Lassie
17 [illegible] [illegible] liberté
17 30 [illegible] d'aujourd'hui
18 00 Le comte Yoster a bien [illegible]
18 [illegible]
19 [illegible]
20 30 [illegible]
20 [illegible]
22 00 [illegible]
22 [illegible]
23 30 [illegible]
23 [illegible]
[illegible]
[illegible]
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Dr Dolittle
18 30 En bloc
19 30 *Les belles histoires des Pays d'En haut
20 30 *Rue des Pignons
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 [illegible]
[illegible]

DIMANCHE 4 MARS
11 50 Parti[illegible] fédéral[illegible]
12 00 *L[illegible] des sports
13 30 *Sporthèque
14 30 *Poly à Venise
15 00 *Le prince Saphir
15 30 *D'hier à demain
16 30 *F[illegible]
17 00 60
18 00 *Consommateurs avertis
18 30 *Le 30 Dimanche
19 00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
20 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La [illegible] temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Ciné-club

LUNDI 5 MARS
13 05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Cri boukis
16 00 *Bobino
16 30 *Ma[illegible] et Faras Double
17 00 *Oaktar
18 00 *Cher oncle Bill
18 30 En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Decibels
20 00 *Les [illegible] St-Ma[illegible]
20 30 *Mont Joye
21 00 *La p'tite semaine
21 30 *Prenez le volant
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MARDI 6 MARS
13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute

MERCREDI 7 MARS
[illegible]
[illegible]
15 [illegible] En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent filles à marier
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19 30 *Le travail à la chaîne
20 00 *Témoignages
20 30 *Marcus Welby
21 25 Opinion
21 30 *C[illegible]
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

JEUDI 8 MARS
13 50 *Les cent tours de Centour
14 0[illegible] *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le [illegible] et farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Ma[illegible] Pouding
17 00 *Alerte dans l'espace
18 00 *Pour passer le temps
18 30 En bloc
19 30 *Les grands f[illegible]
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

VENDREDI 9 MARS
11 50 *Le gourmet farfelu
12 20 *En mouvement
12 35 *Femme d'aujourd'hui
13 30 Emission scolaire
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le Grand Chariv[illegible]
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

À NE PAS MANQUER


La Nuit de la Saint-Théodore

DIMANCHE 4 MARS
19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: 200 millions d'années sous les mers." Une émission de Jacques-Yves Cousteau et Warren Bush. Réalisation de Philippe Cousteau, commentaires de Philippe [illegible]. Dans un lagon du Pacifique, Cousteau et son équipe font des recherches sur les eaux empoisonnées par la pollution industrielle.
20h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "La nuit de la Saint-Théodore". Pièce de Réal Benoit qui met en scène Martine et Renaud qui, après avoir été longtemps séparés, se rencontrent dans un aéroport. Ils ont du mal à se retrouver. A l'hôpital, au restaurant, dans une agence de voyages, ils se posent les questions sur eux-mêmes, sur leur amour, sur les gens. En vedette: Jean-Louis Roux, Anne Pauzé, Gilles Normand, Monique Mercure et Rolland Laroche.



Tournée Ouest: un repos bien mérité

Presqu'une semaine de repos bien mérité: c'est ce qu'ont les membres de l'équipe Tournée Ouest. Après un horaire très serré en Saskatchewan, les huit derniers spectacles ayant eu lieu en huit jours, ils jouissent d'une détente afin de réparer le V.B. leurs corps et leurs esprits. Le voyage et les spectacles exigent une certaine préparation psychologique et physique.

Entre le 1er et le 28 février, les endroits suivants ont connu le soleil manitobain de Tournée Ouest: Bellegarde, Regina, Gravelbourg, Saint-Victor, Vonda, Saint-Isidore-de-Bellevue, Saint-Brieux, Saint-Front, Zenon-Parc, Prince-Albert, Debden et North Battleford en Saskatchewan, Beaumont et Edmonton en Alberta. Maintenant, il s'agit de reprendre des forces pour la deuxième moitié de la tournée.

Dans leurs communications avec nous, ils constatent, en avouant qu'ils ne sont pas les premiers à le voir, que les Francophones de l'Ouest sont tous dans le même bateau! Les ressemblances entre la situation de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba sont remarquables. Pourtant la conclusion à tirer n'est plus simple qu'au Manitoba — les efforts culturels sont-ils peine perdue ou aboutiront-ils dans le temps au développement de communautés fortes et dynamiques? Personne ne le sait vraiment. Les opinions sont partagées entre ceux qui estiment que le français est en voie de disparition, ceux qui croient à l'esprit indomptable et insurmontable du Canadien français, et ceux qui vacillent entre les deux opinions.

Pourquoi est-ce que l'on jette le fait français seulement pendant la semaine du Festival du Voyageur, tandis que le reste de l'année...





CHRISTIAN LEROY

encore tout imprégné
de l'esprit du Festival

animateur de:

RÉVEIL LEROY de 5:55 à 9:00
DÉTENTE de 12:25 à 13:00
(sur les ondes, du lundi au vendredi)

BONJOUR DIMANCHE de 7:05 à 9:00
CONCERT LÉGER de 12:30 à 13:00
(sur nos ondes, tous les dimanches)

À tous les auditeurs de 

Christian offre:

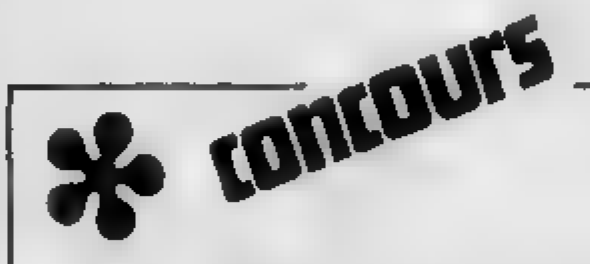
BONNE HUMEUR et ENTHOUSIASME

et des interprétations de grands auteurs et de compositeurs moins connus...



Le journal culturel est une initiative du Centre Culturel de Saint-Boniface et a pour but de combler les besoins de diffusion d'informations non seulement du Centre mais de tous les groupes culturels franco-manitobains. Ce journal sera publié à la fin de chaque mois. Les groupes ou individus desirant contribuer au contenu du journal devront contacter la rédaction le plus tôt possible en s'adressant au Centre Culturel (233-4951). La redaction se reserve le droit de choisir les articles à paraître dans le journal.

MAURICE AUGER
REDACTEUR



Plutôt que de choisir lui-même le nom de ce nouveau journal, le Centre Culturel préfère en laisser le choix aux lecteurs par l'entremise d'un concours. Les personnes désireuses de participer à ce concours n'ont qu'à remplir la formule ci-dessous, la découper et nous la faire parvenir, AVANT le 20 mars, à l'adresse suivante:

CONCOURS JOURNAL
a/s Centre Culturel de Saint-Boniface
345, av. de la Cathédrale
St-Boniface, Man

Date

Comme nom à donner au nouveau journal du Centre Culturel de Saint-Boniface, je propose le nom suivant

Nom

No Rue (ou B.P.)

Ville (ou Village)

Province

A la personne qui aura soumis le NOM CHOISI nous remettrons les prix suivants:

- Un Bon d'Achat de $25.00 à la Librairie Hachette
- La somme de $20.00 (don de la Société Franco-Manitobaine).
- DEUX billets (laissez-passer) pour le prochain spectacle du Cercle Molière.
- DEUX billets (laissez-passer) pour le prochain spectacle du 100 NONS.
- DEUX microsillons, gracieuseté de "Sound Lovers".

D'autres prix de participation seront aussi donnés aux personnes qui auront soumis l'un des quatre autres meilleurs noms.

11 février dimanche RENCONTRE CULTURELLE



Des représentants des organismes culturels et paraculturels se reunirent le dimanche 11 février afin d'aborder des problèmes d'intérêt commun, en particulier en ce qui concerne leur avenir. A cette reunion, on notait la presence de représentants des gouvernements du Manitoba et du Canada. Tous les groupes culturels, tels le 100 Nons, le Cercle Molière, envoyérent un délegue. Firent de même les comités culturels nouvellement formés. Il faut mentionner en plus la participation de la Média française et des associations des étudiants du Collège.

La journée commença vers 13h, alors que Jean-Louis Hébert, directeur du Centre culturel de Saint-Boniface, adressa la parole aux representants culturels. M. Hebert fit un bilan des activités culturelles qui se sont passées depuis septembre; tout semble indiquer que la vie culturelle continuera à progresser sous l'ensemble des efforts fournis par les différents groupes.

S'il voit que l'avenir peut devenir meilleur, M. Hebert constate, avec raison, que le manque de coordination et l'absence d'un effort concerte empeche tout progrés reel dans le secteur culturel. Les "manques" sont en effet trop fréquents : manque de coordination des tournées du C.L.D.C., manque d'activites culturelles dans les écoles, participation limitée au Festival du Voyageur, trop d'importance sur le centre urbain aux dépens de la région rurale.

Toutefois, M. Hebert souligna que dejà le centre culturel s'oriente vers la concretisation de ce desir de travailler en commun. Il souligne quelques efforts de coordination entrepris avec le 100 Nons, CKSB, Les Intrepides, les Bibliothèques de Saint-Boniface, etc.

Suite à l'allocution de M. Hebert, les representants discutérent vivement. Pour ce qu'il en est de coordination et de planification des activités culturelles, les groupes indiquèrent que cela ne posait pas trop de difficultés. Volontiers, on accordait au Centre culturel un rôle de coordonnateur des activités. Selon certains délégues, le simple fait qu'il existe un secrétariat auquel on peut communiquer des renseignements est un apport considérable à tout le problème de la coordination.

Les comités culturels et certains délegués de la campagne exprimèrent leurs besoins trés fondes. On désire accueillir chez-soi des représentations culturelles. Par contre, on ne veut pas recevoir simultanément trois activités. Par ailleurs, souvent les gens de la campagne désirent recevoir de l'assistance au point de vue organisation (par exemple pour se structurer en comites culturels).

D'ailleurs, la création de comités culturels a été applaudie par l'assemblée. Plusieurs ont signale qu'une partie du mandat du Centre culturel se trouvait dans la mise sur pied d'un réseau de comités culturels.

Ce n'est que lors du débat concernant l'animation culturelle que plusieurs perdirent leur calme... Plusieurs, surtout face à l'avenir, soulignèrent que l'animation culturelle devrait être entreprise par les groupes eux-mêmes. Cependant, comme le souligna un representant du Secretariat d'Etat, la politique du gouvernement est très claire: on remet la somme globale destinée à l'animation entre les mains de l'organisation provinciale (S.F.M.). Cet organisme peut, comme ça été le cas en janvier, remettre une partie de son mandat au Centre culturel de Saint-Boniface.

Le problème de l'animation se présente pour quelques groupes comme une atteinte à leur autonomie. Selon eux, le fait d'avoir un ou plusieurs salariés du Centre culturel dans ses rangs met en cause la question de l'autorité et de ce fait, du choix des priorités.

Ces mêmes craintes se présentèrent lorsqu'il s'agit du nouveau Centre culturel. On s'étonnait à savoir que le nouveau Centre n'avait pas encore consulté les organismes culturels et les représentants regionaux face à la création du Centre ainsi qu'à son fonctionnement. Certains représentants du CCFM soulignèrent que le nouveau centre adopterait une politique de continuite lorsque sera venu le temps de remplacer le vieux Centre culturel.

En général, le ton de la reunion etait sincère. On avait des problèmes, on les signalait. On avait des théories, on les avançait. Pas une seule fois quelqu'un a voulu trancher catégoriquement une question au détriment d'un organisme ou d'une personne. Certes, une telle réunion n'avait pas pour but de solutionner les "problemes". Au contraire, on ne visait qu'à mettre en commun, pour la première fois, les craintes, les difficultés, les solutions possibles, les analyses partielles, etc.

L'assemblée a senti qu'il ne s'agissait que d'un debut; c'est pourquoi on envisagea la possibilité de créer un comité de coordination et de planification conjointement avec le CCSB et le CCFM. Avant que la consultation soit entreprise par le Centre culturel de Saint-Boniface, un comité intérimaire préparera un document de travail exposant toute la problematique en question.

La réunion des organismes culturels, si elle n'a pas abouti à des solutions concrètes et immédiates, elle a réussi à créer un climat de dialogue entre des gens qui travaillent pour la même fin; d'un autre côte, elle a dessiller les yeux de certaines personnes en leur manifestant que leurs solutions à priori dans un secteur si complexe doivent être reconsidérées; pour d'autres encore, en particulier ceux de la région rurale, ils ont constaté qu'enfin il se faisait quelque chose et qu'ils y sont impliqués intimement; enfin la réunion aura valu pour le CCFM d'être mis au courant de la multiplicité des désirs exprimés par les groupes culturels et par les régions rurales, et du climat de bonne entente qui règne malgré tout entre Franco-manitobains.

ROGER AUGER

SOMMAIRE

Le Centre culturel de Saint-Boniface assume la responsabilité du contenu du journal culturel



Je suis étonné, je suis profondément touché par le nombre d'organisations culturelles ici présentes. Je suis édifié d'être entouré d'autant de gens dont la renommée repose sur le don de soi, l'amour de la perfection, la recherche d'une vie qualitative. Jamais, dans mon vivant du moins, je n'ai vu ou entendu dire qu'autant d'organismes aient pu se rencontrer pour discuter l'avenir de la vie culturelle des franco-manitobains.

Certes, le moment est opportun! Je réfère naturellement à la construction du Centre culturel franco-manitobain si longtemps attendu. Il y a aussi le programme d'animation culturelle qu'a entrepris le Centre culturel de St-Boniface et qui n'ira qu'en s'intensifiant si l'on en juge par le travail qui se fait actuellement et par celui que nous ne pouvons entreprendre faute de personnel.

Si nous étudions la vie culturelle franco-manitobaine actuelle et récente, force nous est de constater que quasi-incroyable est la production d'une aussi petite minorité qu'est la nôtre! Que penser des saisons théâtrales du Cercle Molière dont l'assistance nombreuse ferait l'envie de maintes troupes professionnelles; le 100 NONS va doubler son assistance cette année; le Collège a récemment organisé, avec grand succès, une semaine de cinéma canadien; Mélo-Mani, qui avant mon départ pour la France en 1971, n'était qu'à ses débuts, est devenu une des organisations les plus populaires au Manitoba; on parle de monter des ateliers de chorales cet été pour former des chefs; la Société Historique s'allie avec le Centre pour lancer Explorations 73; le Festival Théâtre-Jeunesse suscite tant d'intérêt qu'on pourrait monter trois pièces par soir pendant deux semaines; les Gais Manitobains font de l'animation dans les écoles pour la première fois; le Centre culturel s'est construit un secrétariat et un centre d'information; la chorale des Intrépides fait partie de voyages-échanges et parcours présentement la province; un comité culturel vient de se former à Saint-Pierre et déjà celui-ci organise des cours, des soirées, et organise des tournées qui viennent de l'extérieur; Somerset, il y a peu de temps, a soudainement senti le besoin de se former un comité semblable — situation assez remarquable; l'A.U C.S.B. s'est créé un journal à un tirage de 8,000 copies; Radio-Canada a augmenté incroyablement le nombre de programmes locaux; La Liberté, en presque faillite il y a moins d'un an, connaît maintenant un essor remarquable; le Club La Vérendrye, avec ses 1600 membres, s'efforce de répondre aux besoins culturels des franco-manitobains et un comité de femmes auxiliaires dynamiques s'est formé; de deux ou trois personnes au Centre culturel il y a à peine 6 ans, on en compte maintenant vingt-trois; la S.F.M., par l'effort surhumain de son exécutif et de son personnel, rejoint tous les manitobains francophones par une politique épuisante mais efficace, dont l'objectif est de se rendre auprès des gens (le Centre culturel de St-Boniface a décidé d'en faire autant); des jeunes, spontanément, créent le Camp Bambin dont tout le monde reconnaît la portée significative. Dois-je parler de l'Heure du Conte dans les bibliothèques de St-Boniface, de Fan Fan Fun de C.K.S B.; du bill 113; des films et projets de l'O.N.F. Dois-je ajouter plus pour vous convaincre que plus que jamais il y a vitalité et intérêt? Plus nombreux et dynamiques que jamais sont les organismes culturels!

L'avenir des franco-manitobains? Est-ce au Manitoba? Sommes-nous bien dans notre peau au Manitoba? Pouvons-nous rester à la fois manitobains et francophones? Pouvons-nous contribuer au concept de l'identité manitobaine?

Le Manitoba est riche en signification pour le francophone : la Seine, la Rouge, St-Boniface, Riel, La Vérendrye, Saint-Pierre, Notre-Dame, Saint-Eustache, Lac du Bonnet, Plage Albert, la Cathédrale, Saint-Claude, Saint-Adolphe, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, la rivière aux Rats etc... Voilà quelques-uns des repères significatifs pour les franco-manitobains. Il y en a d'autres. L'Histoire du Manitoba inclut les francophones à sa base même: sur ce, il n'y a pas de doute!

Mais les forces incontrôlables (ou incontrôlées) ont envahi ce patrimoine et le rendent de plus en plus méconnaissable: la culture américaine; les unités scolaires où nous voyons une majorité de francophones forcée de parler anglais à cause d'une minorité anglophone. Ste-Anne, St-Pierre, La Broquerie, Louis Riel,etc...; difficulté de vivre dans une province où l'on vous considère comme une ethnie plutôt que faisant partie d'un des peuples co-fondateurs du Canada, les traductions pragmatiques ou l'on voit Lac Oiseau traduit par Bird Lake, Lac du Bonnet par Bonnet Lake, Lac des Bois par Lake of the Woods. Voilà toutes sortes de facteurs qui rendent la tâche de conservation extrêmement difficile. Malgré tout cela, on constate un essor considérable.

On note cependant des "manques" de coordination qui font beaucoup parler les gens: l'affaire récente de l'axe "Lourdes Somerset"; manque d'information et confusion, qui fait en sorte qu'on accuse la S.F.M. de favoriser St-Pierre parce qu'on y présente la "Sagouine" alors que c'est grâce à la C.I.D.C. et à l'organisation du Centre culturel que St-Pierre l'accueillera chez lui; manque de planification entre les organismes et les écoles qui sont structurés de telle façon que coordination globale ou politique d'action générale sont pratiquement impossibles et trop souvent considérées comme une ingérence superflue dans les affaires "internes" des écoles; impossibilité entre les groupes culturels de s'allier pour exiger une participation exécutive dans diverses organisations tel le Festival du Voyageur. Or, il est impératif que nous trouvions les moyens concrets pour enrayer les difficultés et que nous oeuvrions ensemble tout en respectant l'autonomie des différents groupes. Quand nous trouverons ces solutions nous pourrons parler d'avenir!

Quel sera cet avenir? Est-ce que nous sommes prêts aujourd'hui à travailler gratuitement et de façon concertée pour que se développe et progresse le secteur culturel — pour qu'il devienne en un état d'éruption, d'ébullition, d'éclatement dirigé. Tous les problèmes auxquels nous faisons face: voulons-nous les résoudre? Et, si cette velléité doit être concrétisée, nous devons envisager, en 1973, par quel moyen nous allons entreprendre ces changements profonds dans notre mentalité canadienne française; i.e. comment allons-nous faire front commun pour que les énergies soient dépensées selon les besoins exprimés par la réalité franco-manitobaine?

Notons que depuis quelque temps le Centre culturel a fait un effort considérable pour concrétiser ce front commun d'effort. Par exemple, mentionnons (1) l'effort de coordination de l'animation culturelle entre le Centre et la S.F.M., (2) entre la Société Historique et le Centre par rapport à Explorations 73, (3) entre le 100 NONS, C.K.S.B et le Centre par rapport à Fan Fan Fun, (4) entre les bibliothèques de St-Boniface et le Centre par rapport à l'Heure du Conte, (5) entre le Centre et le comité culturel de Saint-Pierre par rapport à l'animation du Festival Théâtre-Jeunesse, (7) avant hier, auprès d'un groupe de jeunes gens de Notre-Dame hébergé au Centre. Il y eut effort concerté entre le 100 NONS, le Cercle Molière et le Centre pour procurer à ces jeunes des informations techniques et personnelles pour améliorer leur boîte à chansons, (8) le secrétariat du Centre a été créé pour assister tous les groupes culturels.

La réponse toute faite n'existe pas. Déjà le Centre culturel franco-manitobain se penche sur la question à savoir que sera le nouveau Centre. S'agira-t-il, en effet, d'une belle grande famille ou encore d'un bloc-appartement, ou plutôt, le Centre culturel deviendra-t-il un immense bordel qui logera une vingtaine d'enfants gâtés?

En conclusion, j'aimerais que ces quelques observations servent de guides et d'inspiration dans les délibérations de cet après-midi. Ça serait facile pour moi de proposer, et, encore plus facile pour vous d'accepter ces propositions.

Cet après-midi ne m'appartient pas, il vous appartient; et plus précisément, il nous appartient. Et, l'avenir du manitobain francophone dépendra peut-être de ces délibérations.

Jean-Louis HEBERT
Directeur

Réflexions d'un sage à ses heures

La réalité, c'est ce qu'on vit tous les jours, c'est ce qui nous arrive et qu'on accepte tant bien que mal, c'est ce qui nous change, nous affecte, nous touche, nous laisse indifférents ou nous bouleverse profondément. C'est le pain de l'existence humaine... vécue. La réalité, c'est aussi "nous", ce que nous sommes, ce que nous avons été et ce que nous serons. Car la realité est l'aujourd'hui, le moment present, amenee par le passé et en mouvement vers un avenir quelconque. Et dans un sens, il y a autant de realités qu'il y a de "nous" et de "je" et de "tu" JE suis réalité, TU es réalité, NOUS sommes réalite

Le probleme, c'est de faire valoir CES realites de favoriser leur éclosion, de les respecter, de les comprendre, de les mettre en situation de devenir, de leur permettre de se joindre a UNE réalité coherente : l'humanité, la communauté humaine.

L'homme (au sens philosophique) est essentiellement un être en mouvement, mais en mouvement vers quelque chose. L'homme en soi n'existe pas : il existe DES êtres humains, DES personnes en mouvement, et ils peuvent être en mouvement vers DES buts différents. Ceci rend LA REALITE complexe et à la fois merveilleuse.

Au fait, y a-t-il une communauté franco-manitobaine ralliee autour d'un même but, d'un même devenir? Y a-t-il un même désir que toutes ces petites réalités que nous sommes (avec le bagage de chacune) devienne UNE REALITE COHERENTE et VIVANTE pouvant vivre en harmonie? En d'autres mots, sommes-nous isolés dans notre tour d'ivoire, affairés à consolider notre propre édification, ou dépassons-nous ces intérêts fort légitimes pour rejoindre l'humanité qui nous entoure afin d'en faire partie integrante?

La richesse d'une humanité ou d'une communauté humaine vient du miroitement de ses différentes facettes lorsqu'exposees au soleil qui les rechauffe et qui leur donne un sens. Laissez le diamant enfoui dans une chambre noire, et il n'est pas grand-chose il n'est seulement que SA petite REALITE qui se refuse de briller au grand jour

Le soleil pour moi, a ce moment-ci de mon existence humaine en devenir perpetuel, c'est l'ideal de VIVRE PLEINEMENT avec ceux qui m'entourent dans la langue qui fait partie de mon sang et de pouvoir EXPRIMER cette vie dans ma communauté adoptive. Je sors de ma chambre noire pour trouver une myriade de perles qui brillent tout autour de moi. Et je dis à ces perles : que vous êtes belles mes perles, ne pourrions-nous vivre ensemble?

Et une de ces perles de me répondre : oui, mais je veux être "moi", je veux demeurer ce que je suis sans perdre de mon éclat.

Je ne te demande pas de perdre ta splendeur, ma perle, je te demande si tu acceptes de vivre avec moi, et avec moi, nous allons faire plus d'éclat.

Le dialogue s'engage et nous sommes DEUX maintenant à nous voir tels que nous sommes, tels que nous voulons être, et nous PARTAGEONS cette joie. La COMMUNICATION s'etablit!

Une troisième perle veut se joindre à nous mais elle aussi veut demeurer elle-même. Nous acceptons d'emblée, et nous sommes TROIS...

Le soleil s'est couché plusieurs fois nous laissant dans le noir avant que nous devenions LEGION...

Mais un jour, apres une nuit plus noire que d'habitude, nous formions une RICHESSE extraordinaire qui faisait l'envie des roches

Un philosophe qui se veut poete,
Alcide Dupuis
le 13 fevrier 1973

Centre Culturel franco-manitobain



Le Centre Culturel Franco-Manitobain en voie de construction

Dû à une initiative conjointe du gouvernement fédéral et du gouvernement manitobain le centre culturel franco-manitobain ouvrira ses portes au début de l'an prochain. La construction va bon train.

Grâce à la générosité des Soeurs des Saints Noms de Jesus et de Marie, à l'initiative de la paroisse cathédrale et au devouement de plusieurs personnes le Centre Culturel de St-Boniface Incorporé fonctionne depuis plus de six ans. Un cure sympathique – l'abbé Deniset-Bernier – aidé de ses syndics et de personnes très généreuses a donné l'essort nécessaire et a même encouru une dette considérable pour faire de cette vieille école une petite ruche de culture française.

Encore une fois les religieuses, les paroisses et les paroissiens ont bien fait la suppléance, il s'agit maintenant pour l'etat fédéral et manitobain de prendre la relève.

La constitution du centre culturel franco-manitobain spécifie que son but est "de maintenir, d'encourager et de promouvoir par tous les moyens possibles, toutes sortes d'activites culturelles dans la langue française et de rendre la culture franco-manitobaine disponible à tous les résidents de la province."

Voilà toute une tâche ainsi qu'une nouvelle orientation. Il ne s'agit plus d'un centre paroissial ou d'un centre desservant les citoyens de St-Boniface. Au contraire il doit fournir des services culturels à tous les franco-manitobains d'abord et ensuite au Manitoba entier. Il ne faut pas oublier que 30,605 parlants français demeurent dans la nouvelle ville de Winnipeg sur un total de 60,545. L'autre trente mille est dispersé dans toute la province mais il y a des concentrations évidentes dans des endroits spécifiques. Il faut aller auprès de ces concentrations et leur apporter des services. Voilà la nouvelle orientation qui sera dispendieuse en frais de déplacement et de personnel disponible à voyager.

Le nouveau conseil, composé de 15 personnes nommées en septembre dernier, a déjà tenu sept reunions régulières. Plusieurs comités sont à l'oeuvre, c'est-à-dire, comite de programmation, prévisions budgetaires, fêtes d'ouverture, politique de location des locaux, politique de location des deux salles de présentation et du gymnase. Des décisions devront être prises d'ici janvier. Les budgets d'operation pour deux exercices financiers ont été dresses et présentés à l'honorable Laurent Desjardins et ses fonctionnaires. Pour la période qui se terminera le 31 mars 1974 le budget d'animation culturelle est la responsabilité du Centre Culturel de St-Boniface. Il sera présenté par ce dernier au Secretariat d'état par l'entremise de la S.F.M. Ce budget d'animation culturelle sera discute conjointement par le conseil d'administration de la S.F.M., du Centre de St-Boniface et du centre culturel franco-manitobain au debut de mars, avant d'être dirigé vers Ottawa. Il faut envisager une période delicate entre l'ouverture du nouveau centre et la fermeture du vieux. Cette période exige de la patience, du doigte, de la bonne humeur de la part du personnel et du conseil d'administration.

Au début de mars le conseil du nouveau centre doit rencontrer les conseils d'administration et les gerants ou directeurs de nos groupes culturels les plus actifs afin de discuter avec eux de leurs besoins, de la planification des activités, des méthodes d'animation culturelle et de leur nécessité en locaux et en services.

Il y a au Canada et surtout au Québec plusieurs centres culturels mais il n'y en a pas qui doivent fonctionner pour toute une collectivité minoritaire comme le nôtre. On ne peut pas se guider sur ce qui se fait au Quebec car heureusement cette province a depuis longtemps établi une politique de support et de maintien de ses centres. Ici tout est à faire. Le gouvernement manitobain n'a pas encore établi de politique; les franco-manitobains ne savent pas encore ce qu'ils veulent. Il s'agit donc de creer, en tenant compte des désirs exprimés par le gouvernement fédéral et la province lorsqu'ils ont mis à la disposition du centre les fonds pour construire, en tenant compte des désirs exprimes par le Centre de St-Boniface Incorporé et par les diverses associations culturelles qui existent et qui travaillent depuis plusieurs annees. De plus il y a un facteur bien manitobain, celui que l'on ne doit pas donner un sou à un groupe sans penser aux autres. Il faut absolument que nos gouvernants se debarrassent de toutes les theories ethniques quand ils discutent avec le centre franco-manitobain. La langue et la culture françaises ont droit de cité dans cette province et il faut leur fournir les moyens de s'épanouir – surtout puisqu'il y a eu grave manquement dans ce domaine pendant près d'un siècle.

Tant que les budgets ne sont pas approuvés nous ne pouvons pas annoncer la programmation. Nous devrons d'ici quelques mois formuler des politiques à ce sujet et sur les salles disponibles à être louées, le prix de loyer annuel des bureaux, etc. Tant que nos budgets n'auront pas été approuvés nous ne pourrons rien annoncer.

L'entretien du nouveau centre et le personnel nécessaire pour la gérance, pour la technique dans la salle de présentation et dans les salles de contrôle demandera des sommes bien plus considérables que par le passé. Ceci, il faut l'accepter. Un édifice de la sorte demande un personnel qualifié; il ne s'agit pas de laisser tout à chacun de jouer avec un équipement technique et electronique qui aura coûté plus de $100,000.00. Les contribuables devront payer plus cher mais en retour ils auront des services superieurs.

Un autre changement doit se faire et cela dans la mentalité des franco-manitobains. Il faut apprendre à travailler ensemble et pour la collectivité. Sans cela la nouvelle construction aura été du temps et de l'argent perdus. Il nous faut une coordination d'activités, une coopération à tous les niveaux entre le centre culturel et les diverses organisations existantes ou celles qui naîtront après. 60,000 franco-manitobains ne peuvent pas se permettre des divisions. Il faudra mettre de l'eau dans le vin. Impossible de trouver des salaires pour tous ceux qui veulent développer leurs talents ou aider les autres à se developper. Il s'agit encore de benévolat et de la générosite de son temps et de ses sous.

Le nouveau centre [illegible] plus qu'un theâtre, qu'un gymnase, qu'une salle de presentation. Si nous le voulons, il sera un foyer de vitalité, d'animation, où il fera bon de se retrouver, parler en français et inviter des amis et des connaissances à venir voir ce que nous pouvons faire. Mais il appartient à tous d'y mettre de son temps et de son argent car tout l'equipement ne sera pas fourni gratuitement. Les diverses associations vont faire des demandes pour de l'outillage plus moderne et pas prévu dans le coût de construction.

Il s'agit donc d'une orientation nouvelle, qui devra rejoindre, par des méthodes à déterminer, les centres ruraux, l'ancienne ville de St-Boniface et toute la ville de Winnipeg. Une nouvelle politique d'animation culturelle doit être trouvee, un rapprochement et une coordination plus serree entre les organismes à caractère culturel et une diplomatie du tonnerre afin de faire travailler ensemble une collectivite qui par le passe a eu tendance à oeuvrer dans l'isolement. Quand nous aurons atteint cet objectif et que la fierte française aura été retrouvee nous pourrons alors penser aux autres manitobains ainsi qu'à nos frères des provinces de l'ouest.

A.M. MONNIN,
Président
Le Centre culturel
franco-manitobain



DUBE



M. Louis Dube etait le premier des animateurs à être embauché par le Centre Culturel de Saint-Boniface. Il a accepté le poste d'animateur de Boîte à chansons en novembre dernier alors qu'il abandonnait ses responsabilités de directeur du 100 NONS. M. Dubé demeurait cependant, dans les cadres de ses nouvelles fonctions, rattaché au 100 NONS, le groupe culturel oeuvrant principalement dans le domaine de la Boîte à chansons. Le travail de M. Dubé est surtout d'être conseiller aux nombreux groupes de jeunes étudiants désireux de monter une boîte. Quoiqu'il n'hésite pas d'offrir son aide technique et musicale, M. Dubé préfère que les jeunes prennent l'initiative eux-mêmes.

Depuis son entrée en fonction, M. Dubé a aidé à organiser des boîtes à chansons à St-Pierre, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Adolphe. Pendant les mois de mars, avril et mai il espère pouvoir en lancer sept autres.

En tant que conseiller auprès du 100 NONS, l'animateur Boîte à chansons s'occupe surtout de la publicité et assiste aux repetitions des spectacles et aux réunions du conseil d'administration de ce groupe culturel.

M. Dubé ne croit pas que la culture se resume aux activités de chant, de danse et de théâtre. "Si nos gens peuvent jouer au hockey en français, et ainsi sentir qu'ils s'expriment, ils ont participé à la culture", de dire M. Dubé. Enfin il espère que de plus en plus le mouvement de la Boîte à chansons incitera les jeunes franco-manitobains à devenir écrivains et compositeurs.

FOURNIER



Mme Marie Fournier, qui fut embauchee au Centre le 15 novembre dernier, en tant qu'animatrice de la musique, est chargee aussi des projets spéciaux s'adressant aux femmes. Presidente de Melo-Mani, Mme Fournier est rattachee à ce groupe. Elle coordonne la programmation de Melo-Mani surtout en ce qui à trait aux journees chantantes dans les écoles et les Melo-Mani de fins de semaine. Elle a également participe à la préparation du budget global de ce groupe, budget qui fut presente au Secrétariat d'Etat.

Parmi les autres projets auxquels elle a contribué, nous comptons un cours de couture au Centre, L'Heure du Conte dans les bibliothèques publiques de Saint-Boniface, la coordination au plan provincial d'une participation manitobaine aux Chorales Internationales à Edmonton. Elle a également participé avec la Société Historique de Saint-Boniface à la mise sur pied du projet Exploration '73.

Mme Fournier croit que les Franco-Manitobains "commencent à se reveiller" en ce qui concerne leur culture. Elle se preoccupe surtout "de leur redonner le goût de la culture, leur redonner la fierté" et se dit très optimiste surtout en ce qui concerne la jeunesse franco-manitobaine.

COP



Cette annee, l'organisation du Festival Theâtre-Jeunesse est la responsabilité de M. Gilles Cop, animateur theâtre du Centre Culturel. Il oeuvre en collaboration avec le Cercle Molière afin de mettre sur pied ce festival qui en est à sa quatrième annee. Son travail comprend surtout à contacter les directeurs d'ecoles pour les inciter à participer au Festival en organisant une pièce avec leurs etudiants. Il leur fournit de l'information technique et des textes de pièces. Le nombre d'écoles qui pourront participer n'a pas encore ete fixé.

M. Cop est comedien au Cercle Molière depuis quelques années. Il a joué un rôle dans "Monserrat", "Les Rosenbergs ne doivent pas mourir", "On demande un ménage", "Double Jeu" et Mistere de Noel".

M. Cop croit qu'il est très difficile de definir la culture franco-manitobaine. 'Les cultures se distinguent entre elles par leurs mentalités. Or, les Franco-Manitobains ont diverses mentalités selon les régions." Tout en étant optimiste vis-à-vis l'avenir des groupes culturels, il croit que trop souvent ces groupes s'adressent à l'élite ("Ces vautours culturels") et il espère que de plus en plus la population en general s'identifiera au mouvement culturel franco-manitobain.

MAURICE AUGER

CARNET CULTUREL MARS

SAINT-BONIFACE

CENTRE CULTUREL

2 - 3 - 4 mars	"Tango" - Pièce présentée par les étudiants du College de St-Boniface
5 mars	Jeunesses - Musicales - Pierre Augé - guitariste
19 - 20 mars	Ciné-midi Mini Festival McLaren (12:15 - 12 50) Pas de deux, Ballet Adagio, Synchromie; Mosaïque
26 mars	Ciné-midi Suivons Ti-Jean "Ti-Jean s'en va dans l'ouest" "Ti-jean au pays de fer"
27 mars	Ciné-midi Suivons Ti-Jean "Ti-Jean s'en va au chantier" "Vogue à la mer"

100 NONS

9 - 10 - 11 mars	Clé du Sol
17 mars	Soirée Bouche-Trou
18 mars	Spectacle du Petit Séminaire
30 - 31 mars	Christine LeBel - Interprète québecoise (à confirmer)

LE CERCLE MOLIERE

3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 avril	"Molière 300"

UNIVERSITE DE WINNIPEG

2 mars	Le Cercle Molière présente "A toi pour toujours, ta Marie-Lou"

UNIVERSITE DU MANITOBA

7 mars	Le Cercle Molière présente "A toi pour toujours, ta Marie-Lou"

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

11 mars	Soirée Parascos des étudiants universitaires Défilé de mode
14 mars	Mélo-Mani - Journée Chantante
21 mars	Ciné-club universitaire présente "Patton"
31 mars	Exploration '73

OFFICE NATIONAL DU FILM
(674, rue St. James)

6 mars	Ciné – O N F. : Nos Richesses naturelles

MUSEE DE ST-BONIFACE

4 - 11 - 18 - 25 mars	ouvert au public 13h00 à 18h00 (ouvert jours de semaine aux écoles sur rendez-vous)

ECOLE DU PRECIEUX SANG

23 mars	Mélo-Mani – Journée Chantante

ECOLE TACHE

7 mars	Mélo-Mani – Journée Chantante

NOTRE-DAME DE LOURDES

1 mars	Mélo-Mani – Journée Chantante

ST-ADOLPHE

1 2 mars	Boîte à chanson – "Le vent peut souffler"

STE AGATHE

2 mars	Les Intrépides en concert

ST-CLAUDE

20 mars	Mélo-Mani Journée Chantante

SOMERSET

10 - 11 mars	Mélo-Mani Régional
25 mars	Boîte à chanson "En marge d'un voyage" (pour les jeunes acadiens de passage à Somerset)

PS

PAR CLAUDE DORGE

LA SAGOUINE

Viola Léger, interprète de "La Sagouine", s'est dit très heureuse de sa tournée, mais qu'elle commençait à trouver le voyage fatigant. De St-Boniface, elle se rend à Montréal où "La Sagouine" sera présentée pendant quelque cinq semaines. Elle se demandait comment elle allait s'en tirer de toutes ces représentations, car elle avoue que chaque représentation exige beaucoup d'énergie. Il semblerait, aussi, que Paul Blouin tournera son premier film : "La Sagouine". On connaît Paul Blouin comme étant l'excellent metteur en scène de plusieurs spectacles pour Radio-Canada. (Son dernier, je crois, était "Des Souris et des Hommes" de Steinbech). La pièce sera adaptée par Antonine Maillet et Viola Léger qui est enchantée d'avoir l'occasion de faire un film.

MOLIERE 300

Molière 300? Qu'ossé ça? C'est le prochain spectacle du CM qui sera presenté au début d'avril. Mais, Molière 300, c'est quoi? Le 17 février 1673 : A l'issue de la quatrième représentation du "Malade imaginaire", Molière a un crachement de sang. On le transporte à son domicile, rue de Richelieu. Il meurt vers 10 heures du soir, sans avoir pu obtenir l'assistance d'un prêtre. A l'occasion du tricentenaire de la mort de M. de Molière, le CM présente deux de ses farces : "Le Medecin Volant" et "La Jalousie du Barbouillé". La mise en scene est de M. Jean-Guy Roy.

MADAME BUTTERFLY

L'opéra de Puccini "Madame Butterfly", sera présenté par la Manitoba Opera Association à la Salle du Centenaire les 8 et 10 mars à 20h. Les vedettes, Marra Pellegrini et Ermanno Mauro, seront accompagnés par l'orchestre symphonique de Winnipeg sous le bâton de Piero Gamba. Rolande Garnier et Paul Fredette y font aussi partie de la distribution.

CONTEMPORARY DANCERS

Les Contemporary Dancers constituent un groupe qui semble avoir beaucoup de vie et d'énergie. Leur saison, qui devait finir au début de mars, a été allongée jusqu'au début d'avril afin de permettre à la troupe de faire une autre tournée, cette fois-ci dans la région nord du pays. La troupe a donné plus de 100 représentations dans quelque 56 centres canadiens ou américains et ont parcouru 25,000 milles en voyages.

AU MTC

On doit danser au Manitoba Theatre Centre; avec raison! Les deux spectacles qui sont à l'affiche sont présentés à guichet fermé. Si bien, qu'on a retenu ces deux productions. "Guys and Dolls" sera présenté jusqu'au 3 mars ainsi que "Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris".

GALLERY THEATRE

Une nouvelle troupe de théâtre a été formée afin de voir les possibilités de présenter du théâtre dans l'auditorium de la Galerie d'art de Winnipeg. Gallery Theatre présentera "No Exit" ("A huis clos") de Sartre, et "The Stronger" de Strindberg les 27 février et 1er mars a 20h.

Pierre Augé, Guitariste

Nous apprenons que M. Kiyoshi Shomura, le guitariste japonais qui devait faire une tournée Jeunesses Musicales au Canada, a dû contremander sa tournée. C'est donc M. PIERRE AUGE, guitariste français maintenant établi à Toronto qui remplacera M. Shomura.

Le récital, à Saint-Boniface, aura lieu le lundi 5 mars à 8h00 au Centre Culturel de Saint-Boniface.

Pour ceux qui ne sont pas membres, des billets seront vendus à la porte.

PIERRE AUGE, GUITARISTE

Né en France en 1941, Pierre Augé s'établit à Toronto en 1967. Il y suivit des cours de perfectionnement avec Eli Kassner à la Faculté de Musique de l'Université de Toronto. Il étudia également avec Alexandre Lagoya au Centre d'Arts d'Oxford et suivit des Master Classes avec Alice Artzt.

Membre de la "Guitar Society of Toronto", il a déjà donné plusieurs récitals dans la ville-reine sous les auspices de cette société. Il a de plus été invité à jouer dans d'autres villes canadiennes, ainsi qu'en France et aux Etats-Unis. Pierre Augé est membre du corps enseignant du St. Michael's Choir School à Toronto, ainsi qu'à l'école de musique Brodie et fait partie de l'association culturelle de langue française de Toronto, la Chasse-Galerie.

Pierre Augé commença l'étude de son instrument en France, à l'Académie de guitare et étudia en même temps l'harmonie et le contrepoint avec le Maître Y. Margat. Durant ses études, il enseigna la guitare à l'école Mozart et au Conservatoire Municipal de Paris. Son calendrier d'engagements pour la saison en cours comprend un récital au Théâtre du Vieux Colombier à Paris; un enregistrement pour l'O.R.T.F. Des programmes pour le Canal 79, des récitals à l'Université de Toronto et à la Chasse-Galerie.

Pierre Augé entreprend cette année sa première tournée pour les Jeunesses-Musicales.

MÉLO-MANI DANS LA RÉGION DE LA MONTAGNE

Somerset, qui recevait le Cercle Molière (Marie-Lou") au mois de février, recevra au mois de mars (10 et 11) MELO-MANI. Peuvent participer adultes et étudiants (à partir de la septième année scolaire).

Les frais d'inscription sont de $4.50 pour adultes, en plus de $1.75 pour chaque souper; les étudiants devront verser la somme de $2.50, en plus de $1,25 pour chaque souper. Les personnes venant de l'extérieur seront logés dans divers foyers.

C'est à l'école secondaire de Somerset que se fera l'inscription à 9h30 samedi matin.

Il y aura trois ateliers de chants: folklore (dirigé par le Père Martial Caron), classique (Marcien Ferland), chanson moderne - negro spirituals (Guy Bouhanne et Sr A.Dorge).

Le samedi soir, il y aura la grande "veillée" en famille où la parenté et les amis des participants sont aussi invités à venir s'amuser et chanter avec eux. Le concert public aura lieu à la Salle communautaire de Somerset à 8h30 le dimanche soir.

Pour toute autre information, contactez: Mme Odile Ostrowski, Somerset, Manitoba (R0G 2L0), tél.: 744-2310.

"LES CATHÉDRALES DE ST-BONIFACE"

C'est pour fêter la nouvelle Cathédrale de Saint-Boniface que se tiendra la prochaine réunion de la Société Historique de Saint-Boniface, le lundi 5 mars, à 20 heures, au sous-sol de la Cathédrale. A cette occasion, Monsieur Lionel Dorge présentera une conférence historique sur "Les Cathédrales de Saint-Boniface". De nombreuses diapositives illustreront les dessins et photos qu'a recueillis le conférencier.

Son Excellence Monseigneur Maurice Baudoux, archevêque, présidera la soirée. Bienvenue à tous!

Suite de la page 7

la gérante, fut gagné par M. Réal Gratton.

L'élection suivit avec deux changements seulement: M. Louis Berthelette remplace M. Léopold Baudry à l'administration; et M. Paul Girouard remplace, M. Raymond Courcelles au Comité de surveillance.

M. Gustave Lévêque, vice-président, demanda à l'invité d'honneur de dire quelques mots. M. l'abbé Couture accepta avec plaisir, et s'est dit très heureux d'apprendre que notre Caisse a fait un progrès gigantesque en 1972, puisqu'elle compte maintenant 500 membres et a atteint un actif de plus d'un demi-million. Il sut demontrer avec des exemples très précis le progrès qui avait été accompli par la coopération dans une petite paroisse de la province du Québec. Il souhaite que de nouvelles entreprises s'ouvriront à Ste-Agathe pour faire progresser toute la communauté paroissiale par la coopération et l'entraide charitable en mettant le dollar au service de la personne, pour le plus grand bien de tous.

Les directeurs de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe desirent avertir tous leurs amis que la soirée Vin et Fromage qui devait avoir lieu le 9 mars est remise au vendredi 1[illegible] mars, et aura lieu au Centre Culturel Recreatif de Ste-Agathe. Bienvenue à tous.

Le jeudi 22 février, les amateurs de motoneige d'Aubigny, Letellier, Morris et Donaln se sont joints au Club des "Big Red Snow-Goers" de Ste-Agathe, formant un groupe de 25 motoneigistes qui se rendirent en motoneige à Ile-des-Chênes. Là, un autre groupe de 32 amateurs venant d'Ile-des-Chênes, St-Malo, St-Pierre, et Otterburne, se joignit au 1er groupe pour un Rallye. Les 57 amateurs se rendirent alors en motoneiges au parc Provencher pour participer au Festival du Voyageur. M. Roland Marion, representant de Kiewels, les invita ensuite à la Brasserie Kiewels, où de la liqueur et un succulent souper furent offerts gratuitement à tous les participants du Rallye. Le groupe se rendit ensuite à la salle du Précieux-Sang pour une soirée chantante et dansante, où tous purent jouir de la compagnie de "Family Six", les Dandeneau de Fischer Branch. Tous sont revenus très enchantés de cette belle journée. Le Club "Big Red Snow-Goers" désire remercier très sincèrement M. Roland Marion, la Brasserie Kiewels, et tous ceux qui ont participé et aidé au succès de cette journée inoubliable.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Martial Fenez, à l'hôpital de Morris, et à M. Denis Dumesnil, en convalescence chez ses parents, M. et Mme Edouard Dumesnil.

Suite de la page 12

mais aussi avec le temps (p. 111). L'art du conteur se manifeste de plus par l'utilisation d'une langue savoureuse et vivante: répétitions naïves pour identifier un personnage connu, mots paysans: zigonner (p. 119), bouffraise (p. 208), jarnigoine (p. 101), faire mirette (p. 107), etc.

La leçon de morale, l'auteur la tire lui-même lorsqu'il fait dire à un de ses personnages: "Puisqu'il n'y a plus de ciel ni d'enfer, rien ne saurait trop embellir la planète terre..." (p. 220)

Comme il va de soi, les allusions politiques sont nombreuses. Les taloches à la Ferron sont bien connues. Il les "garroche" librement de part et d'autre un peu à la façon dont les évêques autrefois distribuaient l'encens, les bénédictions et les prophéties. L'humour du conteur, son rire narquois, le ton de naïveté consciente et de mystère dont il sait s'entourer, tout cela compose une atmosphère à la fois intrigante et envoûtante.

LE Festival du Voyageur

UNE SEMAINE DE DÉTENTE

De la température idéale, du plaisir pour tous, et sans doute un succès financier, voilà comment se résume le FESTIVAL DU VOYAGEUR, édition 1973. Température un peu trop idéale peut-être, puisque les marches conduisant au sommet de la grande glissade dans le Parc Provencher avaient disparu...

Un étranger traversant le Pont Provencher à la recherche du fameux "Festival" pouvait s'assurer d'être tout près du Festival lorsqu'il remarquait sur le Boulevard Provencher les sculptures de glace. Et c'est même avant le début officiel du Festival (mardi le 20) que l'on annonçait les gagnants du concours de Sculptures sur glace. En effet, nous apprenions, lundi de la semaine dernière, que Roland Boisjoli avait mérité le premier prix pour sa sculpture d'un bison; le deuxième prix fut décerné à Louis Régnier pour son tableau représentant un Voyageur faisant la traite avec un indien; Gérard Prenovault reçut le troisième prix pour son canot avec un Voyageur. Les gagnants reçurent respectivement $100.00, $50.00 et $25.00.



Robert Parker est le gagnant du concours des barbes.

Mardi le 20 marquait le début officiel du Festival par un défilé, du Palais Législatif jusqu'au Parc Provencher; un défilé comptant environ 40 chars allégoriques, et dans lequel plus de 1,000 personnes ont marche; un défilé où l'on remarquait la présence d'un invité particulièrement populaire: Bobby Hull, l'étoile des Jets de Winnipeg. Mais les cérémonies d'ouverture dans le Parc Provencher à 22h00 avaient été précédées par plusieurs événements déjà: le Musée, l'Auberge, les Relais, Le Moulin Rouge, dans l'ambiance de "joie de vivre", accueillaient déjà les visiteurs et voyageurs.

Le concours "chars allégoriques" était divisé en quatre sections. Voici les gagnants: COMMERCIAL 1) Winnipeg District Milk Producers; 2) la Banque Royale; 3) Pizza Place; SECTION SPECIALE: 1) Les Scouts du Canada, district Saint-Boniface; 2) Voyageur du Maplehurst; 3) les Guides de St-Boniface; SECTION SERVICES: 1) les Jaycees de St-Vital; 2) la ville de Winnipeg; 3) le club La Vérendrye; SECTION ECOLES: 1) école Béliveau; 2) école Lacerte; 3) école Précieux-Sang; l'école Béliveau fut encore signalée pour "la meilleure interprétation du thème du Voyageur".

Le grand événement de la journée de mercredi fut le couronnement de la Reine du Festival, qui avait lieu devant salle comble au Playhouse Theatre. Parmi les 27 candidates, JOANNE BOULET, 19 ans et étudiante à l'Institut Pédagogique, candidate du Collège de St-Boniface, fut couronnée Reine du Festival. Les deux princesses sont Sheila Slobodzian et Jacqueline Lessard. Le couronnement se fit par la Reine de l'année dernière, après un programme de trois heures au Playhouse.

Jeudi soir, au Club La Vérendrye, fut décidé le gagnant du concours de la Meilleure barbe, parmi 19 participants. Le jury de trois femmes a signalé Robert Parker, de la rue Masson à St-Boniface, comme gagnant de ce concours.

Vendredi soir, c'était la soirée de la danse: on comptait plus de 500 personnes à la Danse du Bon Vieux Temps au Gymnase Holy Cross, tandis que l'on dansait aussi au "Cabaret" du 100 Nons, au Norwood Community Club, et à la Danse du Voyageur au Gymnase Notre-Dame.

Samedi soir avait lieu le grand "Bal du gouverneur" à l'Hôtel Fort Garry, avec les Gais Manitobains et la "Famille Six". Parmi les quelque 400 personnes présentes, Georges Forest et Marie France Girardin furent signalés pour "meilleurs costumes".

Les événements en plein air abondaient en fin de semaine également. Le tournoi de Golf sur la neige fut gagné par Orest Meleschuk. La course en raquettes, de Ile-des-Chênes à Winakwa (13 milles), fut gagnée par Joseph Melle (une heure 53 minutes); 14 des 15 participants ont complété le trajet. Dans les courses à chiens attelés (5), Hugh Reynolds de St-Paul a mérité le trophée de la course et $350; il a accompli le trajet (piste de six milles) en 23 minutes et 15 secondes samedi, en 23 minutes et 32 secondes dimanche.

Enfin, il y avait de tout durant le Festival du Voyageur, et le tout évoluait autour de cette "joie de vivre' devenue contagieuse duran les jours du Festival.



Mlle Joanne Boulet, la Reine du Festival 1973.

CALENDRIER SCOLAIRE

MARS 1973

			1 Jour 6	2 Jour 1
5 Jour 2	6 Jour 3	7 Jour 4	8 Jour 5	9 Jour 6
12 Jour 1	13 Jour 2	14 Jour 3	15 Jour 4	16 Jour 5
19 Jour 6	20 Jour 1	21 Jour 2	22 Jour 3	23 Jour 4
26 Jour 5	27 Jour 6	28 Jour 1	29 Jour 2	30 Jour 3



Le sport le plus en évidance au mois de mars sera le curling avec des épreuves à travers le Canada pour les étudiants, les séniors, les hommes et les femmes. Les Etudiants se rencontreront à Moncton au Nouveau-Brunswick du 12 au 16 mars pour la finale nationale des écoles secondaires.

Le Manitoba sera représenté par une équipe de l'Institut Collégial St. James et sera composée de Bob Christie, John Alderdyce, Pat Ryan et Dave Iverson. L'équipe a remporté le championnat provincial le 18 février à Morden, battant une équipe de Portage-la-Prairie.

Le tournoi national féminin sénior sera disputé à Ottawa du 19 au 23 mars. L'équipe de Edith Tipping du Club Elmwood de Winnipeg portera les couleurs du Manitoba à cette épreuve. Elle a mérité cet honneur en disposant de l'équipe de Ollie Prince du Club Heather de St-Boniface à Swan River le 18 février. Chez les hommes, le championnat national sénior fut disputé la semaine dernière à Sudbury en Ontario et le Manitoba était représenté par l'équipe du Docteur Bill McTavish du Club Elmwood.

Chez les dames, la finale nationale a débuté lundi dernier à Charlottetown, I.-P.-E. Les porte-couleurs du Manitoba sont l'équipe de Joan Ingram du Club Fort Rouge. Les autres membres de l'équipe sont Laurie Bradawaski, Dot Rose et Jackie Tinney. Pour Joan, Dot et Laurie, ce sera leur troisième présence à une finale nationale. En 1967, elles jouaient avec Betty Duguid et en 1969 avec Pat Brundson.

Les éliminatoires dans la MEHL et la HTHC



M. ANDRÉ JEANSON est le nouveau Analyste-sportif à La Liberté ; il s'occupera des sports ruraux, et peut être rejoint en signalant: 247-5876.

Les éliminatoires dans la MEHL diffèrent cette année, et ceci pour donner occasion à un plus grand nombre d'équipes de participer. En effet, des sept équipes, seuls Les Voyageurs de St-Boniface ne se sont pas qualifiés.

L'horaire des éliminatoires étant serré, plusieurs parties ont été jouées et déjà les "quart-finales" sont terminées. TRANSCONA et STE-ANNE ont remporté assez facilement leurs séries respectives contre Mitchell et St-Pierre.Ces deux équipes se disputent maintenant une série 3 de 5. Le gagnant participera à la grande finale.

trois victoires consécutives, se soient déjà mérité une place en finale. Bien que je

Dans la série "A", LA BROQUERIE et STEINBACH s'affrontent, et le gagnant de cette série (4 de 7) se trouvera immédiatement en finale. A l'instant où vous lisez ces lignes, il se peut que les Habs de La Broquerie, qui ont déjà encaissé refuse de me compromettre, ayant déjà subi un revers, il est bien possible que La Broquerie et Ste-Anne se rencontrent en finale. Si l'on se souvient des parties chaudement disputées par ces deux équipes durant la saison régulière, si l'on n'oublie pas la rivalité habituelle (saine à certains moments) de ces deux villages canadiens-français qui se côtoient, il faut avouer que l'on devra se rendre tôt afin d'être assuré d'une bonne place. . . Il faudra aussi que les arbitres maîtrisent, dès le début de la série, les esprits un peu chauds.

Dans la H.T.H.L., l'équipe de Ile-des-Chênes, après avoir perdu la première partie aux mains des Comets de Lorette, est revenue à l'assaut, battant leur adversaire au compte de 9 à 2 et de 10 à 5. Ces deux victoires éclatantes et un peu imprévues (selon ma prédiction, un peu farfelue), leur assurent une place en semi-finale. Les Warriors de St-Malo, tel que prévu, ont battu assez facilement leur adversaire Otterburne-St-Pierre. L'équipe de Landmark aussi triompha de l'équipe de Ste-Anne. Et c'est en toute justice que les Alouettes de La Broquerie aient éliminé Grunthal et ils devront maintenant se mesurer à l'équipe de St-Malo, qui n'a pas encore subi de défaite.

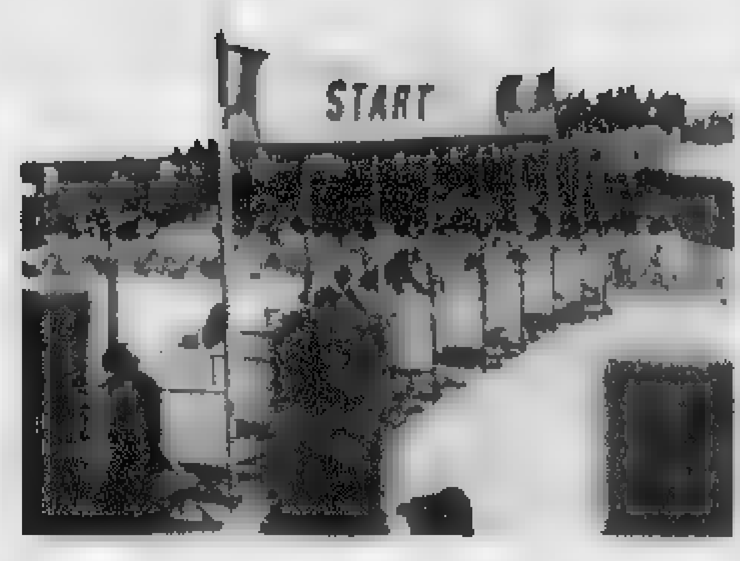
Les quelques parties auxquelles j'ai assisté étaient des plus intéressantes. Une foule nombreuse se rendait pour encourager leur équipe. Dimanche dernier à La Broquerie il y avait plus de 600 spectateurs. Des arbitres se sont un peu réveillés, il me semble. Somme toute, il est bon de prendre de l'air et de participer à la joie exubérante lorsqu'un but est compté. . .

André Jeanson



Raymond Gariépy, entraîneur des Habitants de La Broquerie.

Courses de motoneiges à Beauséjour



Voici les résultats des courses de motoneiges qui ont eu lieu à Beauséjour en fin de semaine.

CANADIEN 800
1. G. Villeneuve, Montréal (Alouette); 2. R. Eastman, Roseau (Polaris), 3. J. Binkley de Mansfield, Ohi (Rupp). Roseau (Polaris); 3. J. Binkley de Mansfield, Ohio (Rupp).

CANADIEN 650
1. G. Villeneuve de Montreal (Alouette); 2. G. Bloom de Mansfield, Ohio (Rupp); 3. D. Thompson de Thief River (Artic Cat).

CANADIEN 440
1. G. Bloom de Mansfield, Ohio (Rupp); 2. G. Villeneuve de Montréal (Alouette); 3. Y. Duhamel de Valcourt (Ski-Doo).

CANADIEN 340
1. G. Villeneuve de Montreal (Alouette); 2. Cook de Richmond Hill (Speedway); 3. D. Thompson de Thief River (Arctic Cat).

CANADIEN 295
1. G. Ferland de Valcourt (Ski-Doo); 2. L. Coltom de Thief River (Arctic Cat); 3. J. Cook de Richmond Hill (Speedway).

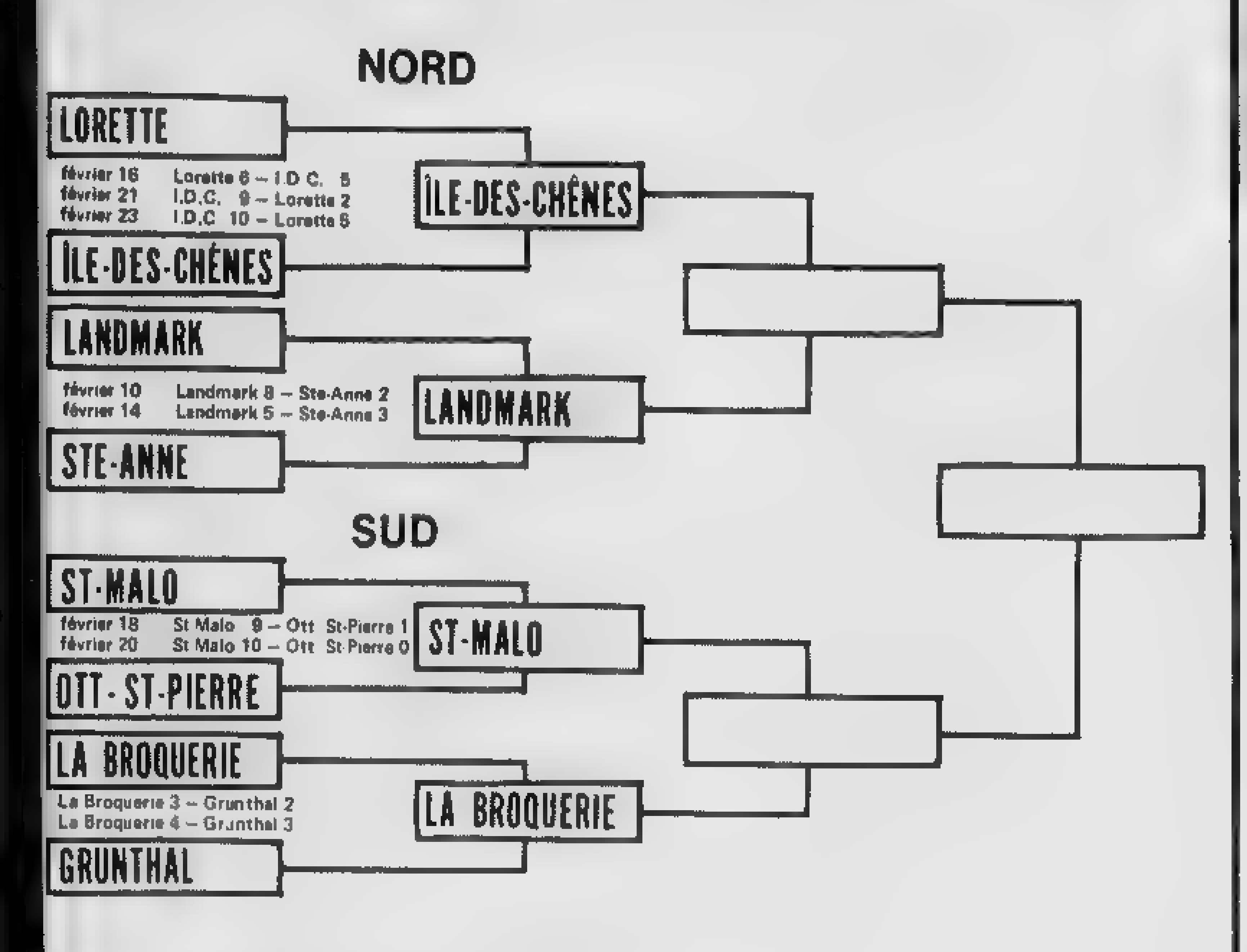
WC-C 345 (FEMMES)
1. C. Lucko de Beausejour (Ski-Doo); 2. G. Catling de Regina (Ski-Doo).

CANADIEN 295 (FEMMES)
1. D. Caron de Headingly (Sno-Jet); 2. D. Mercer de Roseau (Polaris); 3. C. Lucko de Beauséjour (Ski-Doo).

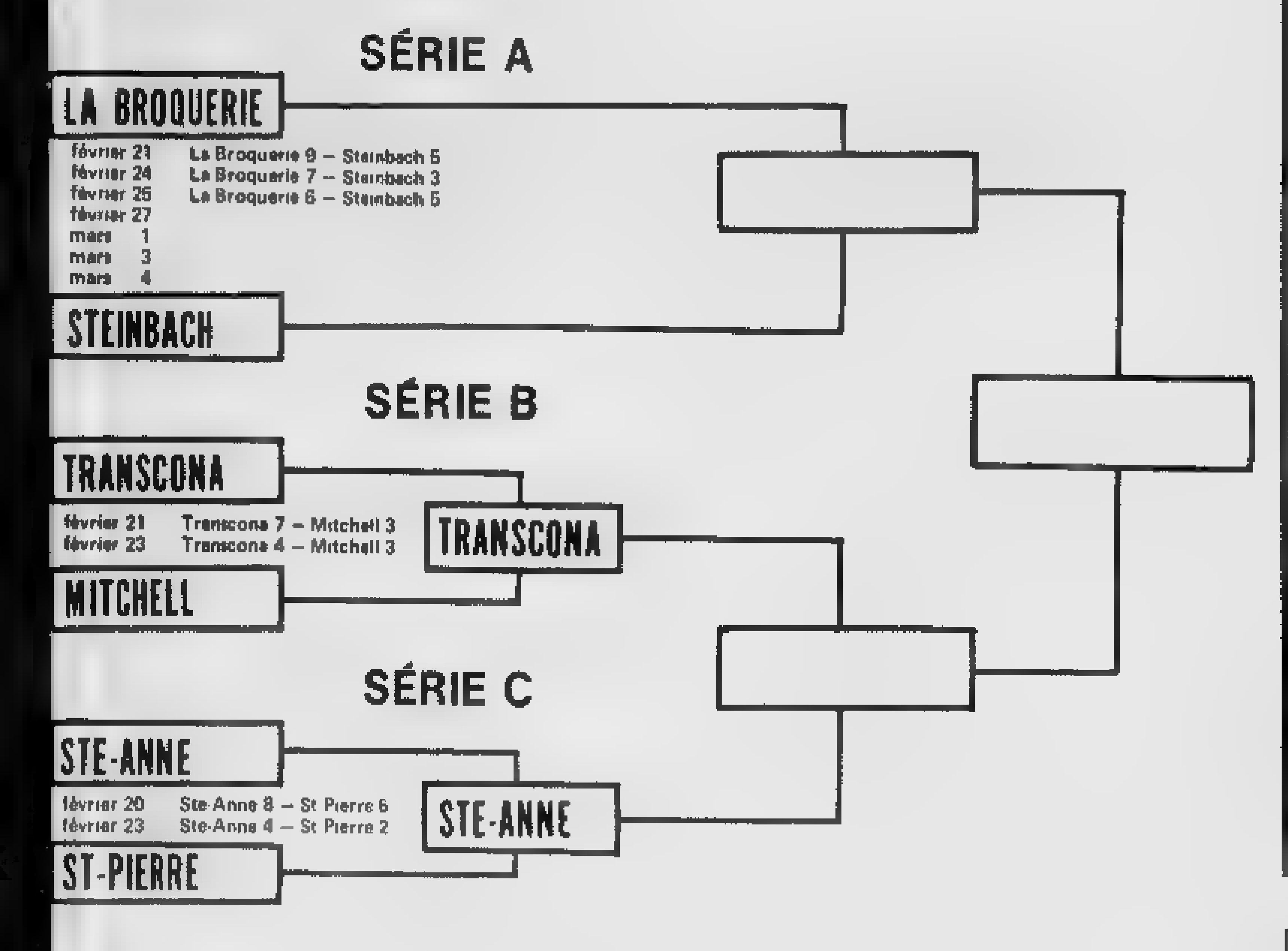
M. G. Villeneuve, conduisant une "Alouette", a surpris la foule de plus de 20 mille personnes le dimanche 25 février, en gagnant trois courses, et en se classant deuxième dans deux autres courses. M. Villeneuve a remporté le Championnat du Canada.



La H.T.H.L.



La M.E.H.L.



le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

RESULTATS DE LA SEMAINE DU 19 AU 23 FEVRIER

SYMINGTON MEN
A. Prince 534; A. Paul 533; H. Furber 524; W. Worobey 512; J. Bodnar 506; C. Furst 501; J. Goyman 501; H. Sacher 499; G. Speed 498; B. Chick 491.

LA VERENDRYE II
Hommes: R. Bourgoin 578 (233); J. Pelletier 546; J. Rusnak 487; S. Hucaluk 459; E. Lamirande 454; L. Ayotte 454; B. Lambert 443; R. Trémorin 430; R. L'Heureux 422; P. Jeanson 415.
Dames: P. Harman 470; S. Senez 449; C. Gray 437; P. Rioux 398; B. Pelletier 398.

LA VERENDRYE I
Hommes: E. McCarthy 521; A. Voyer 515; P. Péloquin 514 (219); F. Kalichuk 495; R. Lambert 488; R. Fontaine 477; A. Trudeau 467; G. Vallee 461; A. Muller 451; C. Laurin 436.
Dames: Louise Welsh 490; T. Campbell 438; D. Laurin 433; A. McDonell 410; G. Fontaine.

LA VERENDRYE III
Hommes: J. Wencek 527; G. Grenier 518; M. Bourgeois 509 (203); A. Fousse 502; P. Laberge 469; A. Richard 468; J. Otis 452; C. Bourgeois 446; P. Ricard 436; G. Carrière 433.
Dames: I. McConnell 438; C. Huot 414; Y. Richard 405; L. Paquet 405; J. Guyot 393; Y. Ferland 380.

FURNASMAN
Hommes: C. Dorge 575 (202); R. Prieur 557; G. Arseny 531, R. Dorge 526; R. Lipps 509; M. Arseny 497; J. Richardson 492; J. Doerkson 489; J. Parker 464; G. Lofto 458; J. Dorge 441.
Dames: F. Palz 473; L Sawchuk 461; D. Dorge 431; G. Dorge 431; J. Spence 431; L. St-Germain 409; M. Bolichowski 399.

CENTRE ST-LOUIS
Hommes: Guy Château 540; G. Landry 469; M. Godard 468; L. Lebleu 430; B. Lang 421; R. Thurston 412; A. Gauthier 403.
Dames: L. Neytton 429; J. Bélanger 420; J. Carrière 393; M. Rougeau 390.

METRO MIXED
Hommes: Ron Block 603 (238); J. Zarie 542; V. Scengodya 517; N. Boisvert 505; B. Flood 491; H. Meneer 840; W. Meneer 475; J. Chernowski 461; R. Deleurme 448; R. Boyes 445; J. Morgan 425; B. Crackston 407.
Dames: M. Zarie 493; P. Crackston 488; D. Tomlinson 472, H. Sabot 456; L. Riel 430; C. Vanwalleghem 429; L. Boisvert 429.

CERCLE OUVRIER
Dan Somers 594 (203, 201); Dan Dubesky 590 (201); M. Marion 558; R. Lévêque 537 (211); D. Marinelli 552 (211); J. Lavoie 550 (213); G. Supeene 547 (213); N. Brunel 538; D. Couture 536; R. Gagnon 535 (205); G. Luther 533; M. Lévêque 531; P. Mousseau 526; G. Laurin 525; R. Lambert 517; D. Bourbonnière 515 (213); D. Conrad 515 (202); Roger Roy 513; G. Schaubroeck 512; R. Senez 511; Ray Brunel 509; J. Scaletta 506; B. Sparling 506; R. Maluta 505; P. Cassel 503 (228); E. McCarthy 502, G. Mousseau 501; P. Péloquin 500.

INSTITUT COLLÉGIAL

Une rose au coeur de l'hiver



Aline Lesage chante "Le tournesol"



Roger Rey chante "Qui saura"

Le 26 janvier eut lieu à Notre-Dame-de-Lourdes la boîte à chansons. Une Rose au Coeur de l'Hiver. Depuis environ six semaines, les jeunes de l'Institut Collegial Notre-Dame s'etaient mis à l'oeuvre. Et, comme vous avez pu le constater, c'était un véritable succès.

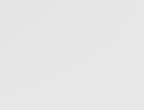
Le decor du spectacle était tres simple mais captivant. Sous la direction de Jocelyne Deroche, le comité du decor avait monté un mural qui consistait d'une rose dans un entourage de neige. Quant aux lumieres, ce fut M. Paul Cénérini, professeur à l'Institut, qui en assuma la charge. Le décor et les lumieres se complétaient à merveille.

Nos musiciens etaient: Roland Roch, etudiant au Collège St-Boniface, Gilles Bazin, etudiant à l'Universite du Manitoba, ainsi que Charles Robert et Ginette Fouasse, deux musiciens de l'ecole même. C'est avec grande fierté que nous avons demontré le talent de Notre-Dame-de-Lourdes.

Avant le spectacle du vendredi soir, les chanteurs eurent l'occasion, à deux reprises, de profiter d'une rencontre avec M. Louis Dube qui sut donner à tous des conseils précieux. Notre invite special pour la soiree fut Roger Rey, la vedette de la division de la Montagne. Roger, comme toujours, a su ajouter de la valeur à notre spectacle.

Enfin, je peux conclure en disant que notre boîte a chansons "Une rose au coeur de l'hiver" a ete une soiree agréable pour les quatre cent cinquante personnes qui y ont assiste. C'est le dévouement de tous qui a fait de ce spectacle une reussite.

Lorette Cenerini





Lée Bazin interprète "Dans le temps"



Louis Dubé, c'est un "chic type". C'est ce que disent tous les participants de la Boîte à Chansons

JEUX D'INTÉRIEUR

(Chevaliers de Colomb)

(Nights of Columbus Indoor games)

Vendredi, le 12 janvier, un groupe d'étudiants de l'Institut Collégial Notre-Dame se rendit par autobus à Winnipeg pour participer à diverses activités sportives. Le soir même quelques-uns prirent part dans les courses et le "shot put". Les activités terminées, les jeunes se réfugierent à l'hôtel pour un peu de repos. Le lendemain d'autres compétitions eurent lieu à l'Aréna. Là il y avait en plus des courses ordinaires, le saut en hauteur, le saut en longueur et des courses de relais. On aimerait vivement féliciter Claude Vuignier, élève de la dixième année, entrer en deuxième place dans le saut en hauteur des "junior Boys". Le soir nous avons assisté au spectacle des athlètes venant de différents pays. Je peux terminer en disant que notre groupe a joui d'une parfaite fin de semaine.

Aline Chabbert
Gisèle Pantel

AVENTURE MUSICALE

De la guitare deux notes qui s'[illegible]
Se frappent main dans la main
Ensemble donnent la vie
C'est la naissance d'une mélodie

Air mineur devient majeur
Le piano joint l'harmonie
Pulsations de la batterie
Âme et coeur
Sont unis
Musique
Magique
Tout éclate, tout vibre
Et puis
Tout est fini

Le bruit est mort
Mais l'air est vivant
Il n'a plus de corps
Mais on l'entend

Ginette Fouasse

PROJET D'ÉTÉ

Un groupe d'élèves du grade douze de l'Institut Collégial Notre-Dame organise un projet d'été. Nous enverrons une application à Perspective-Jeunesse, ainsi que STEP. Ce projet serait en partie un programme de récréation. Nous voudrions diriger de la récréation pour les enfants et jeunes adolescents de notre communauté, qui ne savent pas quoi faire durant les deux mois de vacances. En plus, notre projet serait un programme de service communautaire. Nous désirons travailler pour l'amélioration de notre communauté en entreprenant diverses rénovations sur le terrain de jeux, au cimetière et à la salle locale. Ce projet donnerait de l'emploi à quinze élèves durant les deux mois d'été. Espérons qu'il sera accepté!

Nicole Deroche

NOTRE-DAME DE LOURDES

PÉRIODE D'ACTIVITÉS

Toutes les semaines, à l'Institut Collegial Notre-Dame, il y a une période d'activités. Les élèves prennent part dans un atelier de leur choix. Voici une description de quelques-uns de ces ateliers :

CHORALE — Durant la période d'activités, douze filles se réunissent pour chanter des chants folkloriques et modernes, sous la direction de Mlle Louise Théoret. Bientôt, nous devrons apprendre des chants pour présenter au festival de musique de la région de la Montagne, qui aura lieu au début du mois de mai. Dernièrement, nous chantons: "C'est beau la vie", "La chanson de Lara", "Le marchand du bonheur", ainsi que des chants de La Bonne Chanson et des Spirituels Negres.

Ginette Fouasse

CLUB DE DÉBAT — Ce club se rencontre tous les mercredis pendant la période d'activités. Huit éleves sont membres du club. Le directeur du groupe est M. Claude Nicholas. Parmi les sujets discutés: la liberation de la femme, la société, l'avortement, la peine de mort, les Indiens, les droits d'un individu, les reglements de notre ecole et le comportement des jeunes en général. Ce club de debat permet aux membres d'exprimer leurs idees et de discuter ouvertement.

Jocelyne Deroche

DANSE FOLKLORIQUE — Au debut de l'année scolaire, un nombre d'eleves se sont réunis pour former un atelier de danses folkloriques. Soeur Marie-Louise Gaborieau est notre directrice. Quelques membres du groupe ont présenté des danses aux résidents du Foyer Notre-Dame. Nous avons appris plusieurs danses au cours de l'année. Nous jouissons beaucoup de cet atelier.

Marielle Pantel

ÉLECTRONIQUE — Durant la période d'activités, un groupe de dix éleves se reunissent à la salle St-Louis pour apprendre les principes généraux de l'électricité. M. Cénérini, notre chef, nous explique comment regler certains troubles que des fers à repasser, des lampes, des grille-pain et des radios pourraient occasionner. Aussi, il nous a montré comment brocher une "prise de courant". Nous avons tous eu la chance de pratiquer sur des morceaux donnes.

Jeudi, le huit fevrier, deux techniciens du Cercle Molière, un pour le son et l'autre pour l'éclairage, sont venus nous parler. Cette rencontre avec eux fut interessante et enrichissante. Nous avons appris plusieurs choses. Merci à M. Cénérini qui a organisé cette occasion!

Gloria Yarjau

DRAME — Dix-neuf eleves forment le club de drame, sous la direction de Soeur Anne Onhaiser. Nous avons presenté la piece "The Bishop's Candlesticks" au festival de poesie et d'art dramatique de la Division Scolaire de la Montagne. La piece a remporté un trophee. Gilles Vielfaure, le président de notre Conseil Etudiant, s'est mérité le trophée décerné au meilleur acteur. Preparer une pièce, c'est beaucoup d'ouvrage, mais nous avons découvert que ça en vaut la peine!

Denise Lesage

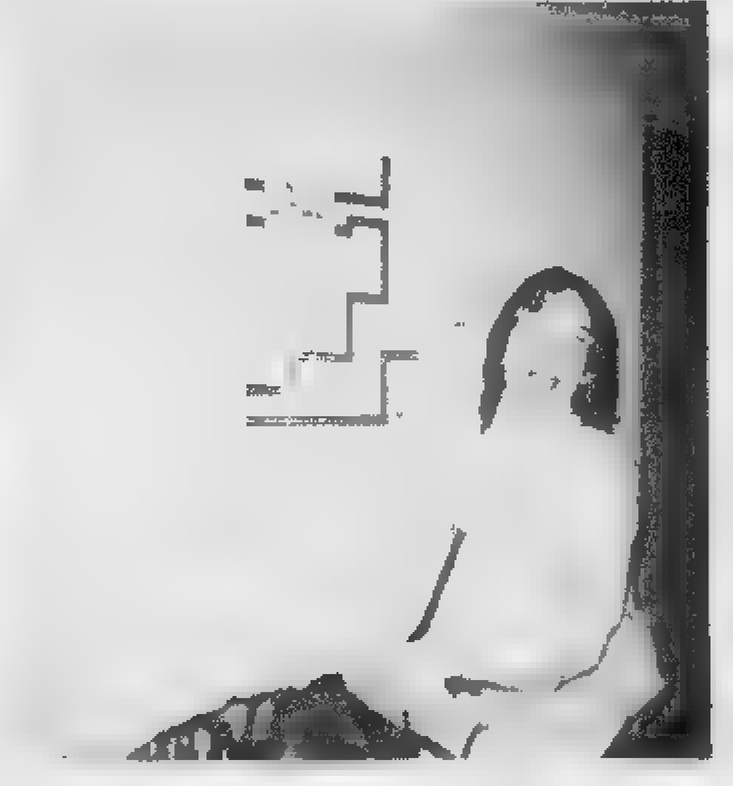
CE QU'EST LA NATURE POUR MOI

La nature pour moi, c'est
La nuit qui disparaît, le soleil radieux qui s'élance
Dans un beau ciel bleu où volent quelques oiseaux argentés.
Les animaux dans la brume qui se réchauffent
Sous les rayons chauds du soleil levant.
Les oiseaux qui chantent ici et là
Les écureuils, ces jeunes acrobates, qui gambadent dans les arbres
A l'ombre des panaches de ceux-ci.
C'est aussi mes jeunes copains qui courent, cheveux au vent.
Les cultivateurs qui travaillent la terre
Pour en retirer une abondante récolte.
Bientôt, le sol redeviendra noir sous la charrue.
Les feuilles rouges, jaunes et or
Rouleront sous un vent devenu plus violent
Puis, un beau matin, quelques flocons légers
Couvriront nos parterres d'un beau tapis blanc.
Les cheminées, telle l'haleine des animaux,
Annonceront la venue des temps froids.
Mais, comme tout le reste,
Les saisons viennent et vont.
Voilà le cycle qui recommence.
Les oiseaux reviennent des pays chauds.
Les animaux de la ferme sortent au soleil.
Les fermiers reprennent la route des champs.
Ce cycle toujours nouveau,
Apporte à tous,
La joie de vivre.

Gérald Le Moullec
Elève de la 9e année



La fin de semaine du 12, 13, et 14 janvier eut lieu le "curling bonspiel" de l'Institut Collégial Notre-Dame. Pour gagner, il faut concentrer. Joanne Carels fait tout son possible



Les jeunes de l'Institut Collégial Notre-Dame prennent tout de même le temps de s'amuser. Ici, Alfred Delaquis essaie de nous montrer sa force

... AU 100 NONS ...

Le 100 Nons nous a invites à présenter notre boîte à chansons "Une Rose au Coeur de l'Hiver" au Centre Culturel de St-Boniface. Ainsi, jeudi, le 8 fevrier, les jeunes partirent en direction de la ville.

Apres avoir soupé au College St-Boniface, nous avons eu notre première repetition a la salle du 100 Nons

Vendredi matin, nous nous sommes leves de bonne heure et avons dejeuné a la cuisine du Centre Culturel. Jusqu'a midi, nous avons eu un atelier avec M. Jean-Louis Hebert et M. Roland Mahe, qui nous expliquerent comment se detendre avant de monter sur la scene. Apres une longue repetition, durant l'apres-midi, nous avons eu la soirée libre

Samedi matin, nous avons eu un autre cours d'expression corporelle avec M. Jean-Louis Hebert. Ensuite, une derniere repétition à la salle du 100 Nons. Le soir, a 20h30, nous avons présenté notre "Rose au coeur de l'hiver" à une salle comble. Roger Rey, "un talent qui promet bien" dans la Division de la Montagne fut applaudi fortement. Après le spectacle, les jeunes ont veille jusqu'aux petites heures du matin, mais ils ont dormi le lendemain sur l'autobus, en revenant a Notre-Dame-de-Lourdes

Parmi les chanteurs il y avait Léa Bazin, Gertrude Magne, Aline Lesage, Gloria Yarjau, Lorette Cenerini, Nicole Deroche, Ginette Fouasse, Karin McKay, Denise Delaquis, Evelyn Lecoq, Nicole Lesage, Gerald Comte, Roger Rey, René Bérard, Alcide de Boulet, Alfred Delaquis. L'animateur etait Albert Dupasquier et les techniciens, Marielle Pantel, Real Faucher et Laurent Brouzes

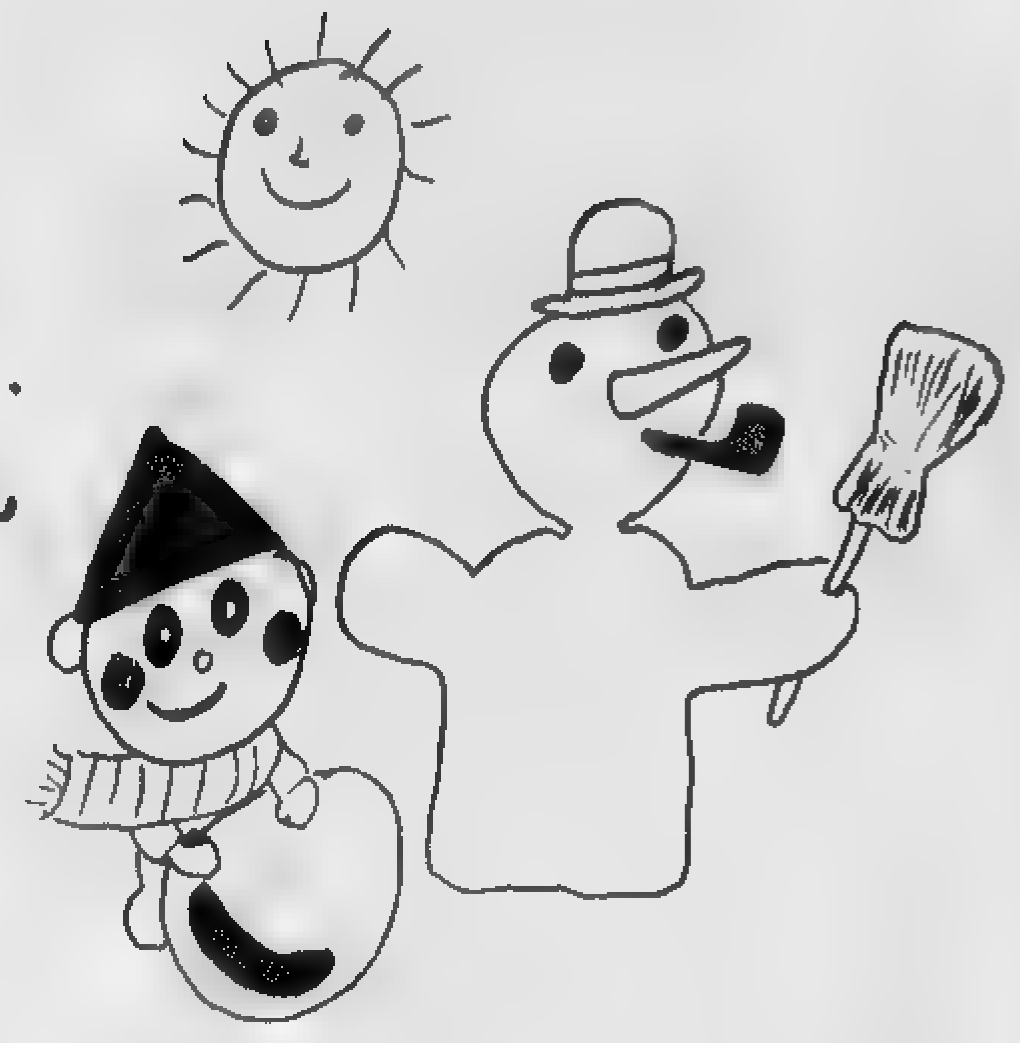
Nous avons tous passe un "pleasant weekend" a faire du "singing", du "rehearsing", et beaucoup d'autres choses qui finissent en "ing"!

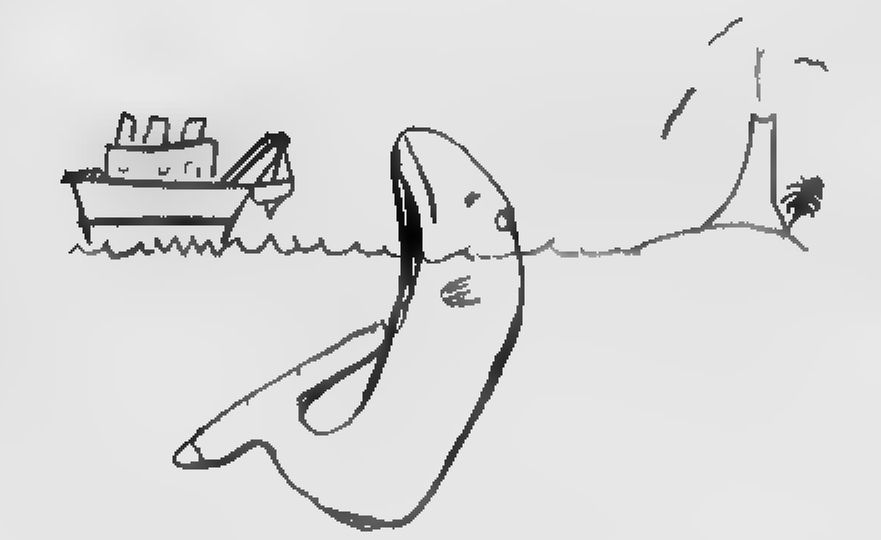
Evelyn Lecoq
Nicole Lesage

Le Petit Coin

C'est le temps des bonhommes de neige... mais attention, le soleil pourrait te jouer un vilain tour!

Bicolo





Mon cheval "Jenny"

Michel Larivière, grade 5
St-Malo, Manitoba

Mon animal préféré

J'aime la Baleine Bleue parce qu'elle est grosse et bleue. Elle aide le monde des fois. Une autre affaire, c'est que des fois elle vient en haut de l'eau et on peut la voir. La baleine bleue est le plus gros animal dans l'eau et sur la terre.

Allan Selby
St-Lazare, Manitoba

ATTENTION

Le journal La Liberté donne à chaque mois un abonnement d'un an à un membre de son club.
La chanceuse pour février est :

No 1223 — Léonne Huberdeau, 9 ans
St-Lazare, Manitoba

MINETTE



Minette est mon animal préféré. Elle est une jolie petite chatte toute noire. Elle aime beaucoup jouer avec des enfants et courir après une boule de laine. Quand je reviens de l'école, je la prends et elle ronronne très fort. Et je l'aime parce qu'elle est mignonne. Et elle marche sans faire de bruit. Elle dort souvent, et elle aime regarder dehors.

Suzanne Audette, 8 ans
St-Pierre, Manitoba

GAGNANTS DES MOTS EN BULLES

J'ai reçu beaucoup de bonnes réponses et parmi celles-ci j'ai tiré les noms suivants

Mariette Labelle, 12 ans
50, Fontaine Crescent
St Boniface, Man.
Numéro 130

Christine Gosselin, 10 ans
St-Malo, Manitoba
Numéro 1013

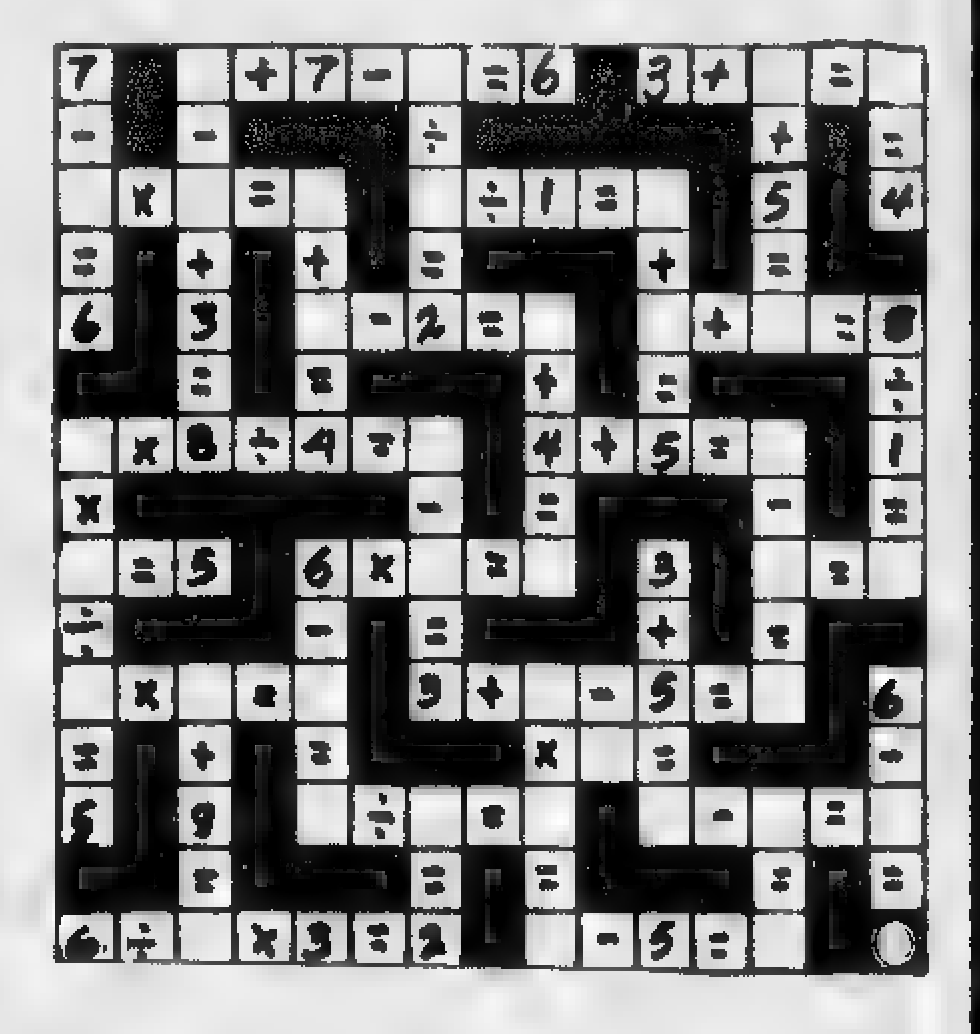
Eugène D'Auteuil
Ile-des-Chênes, Manitoba

SOLUTION DES MOTS EN BULLES

1 — Ha-ri-cot
2 — Fi-cel-le
3 — Ban-que-tte
4 — Ma-re-lle
5 — Se-rr-ure
6 — Der-ni-er
7 — Pâ-qu-es

GROS PROBLÈMES?

tu dois trouver le chiffre qui va dans la case encerclée
— les opérations verticales se font de haut en bas
les opérations horizontales se font de gauche à droite
la flèche t'aide à partir

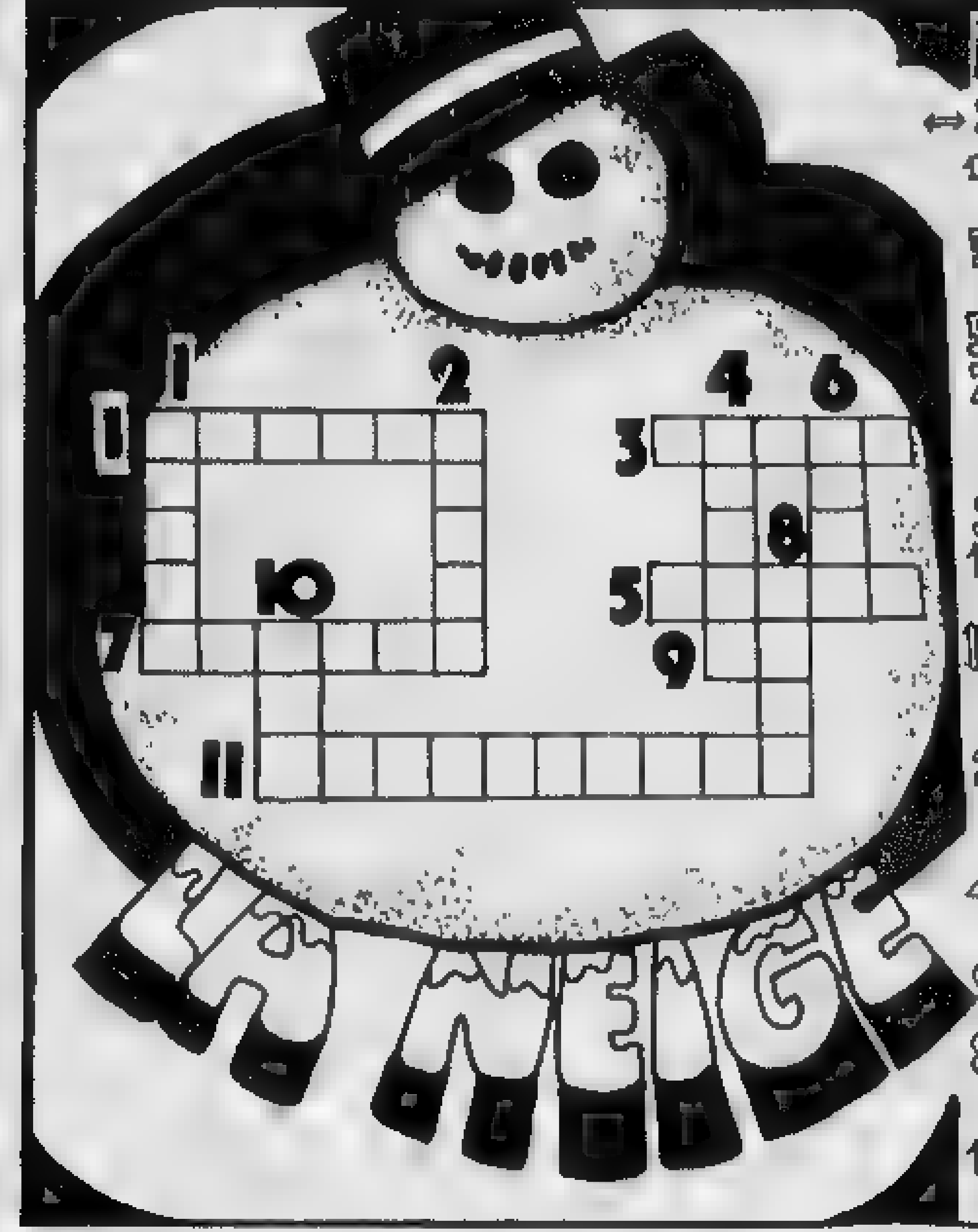




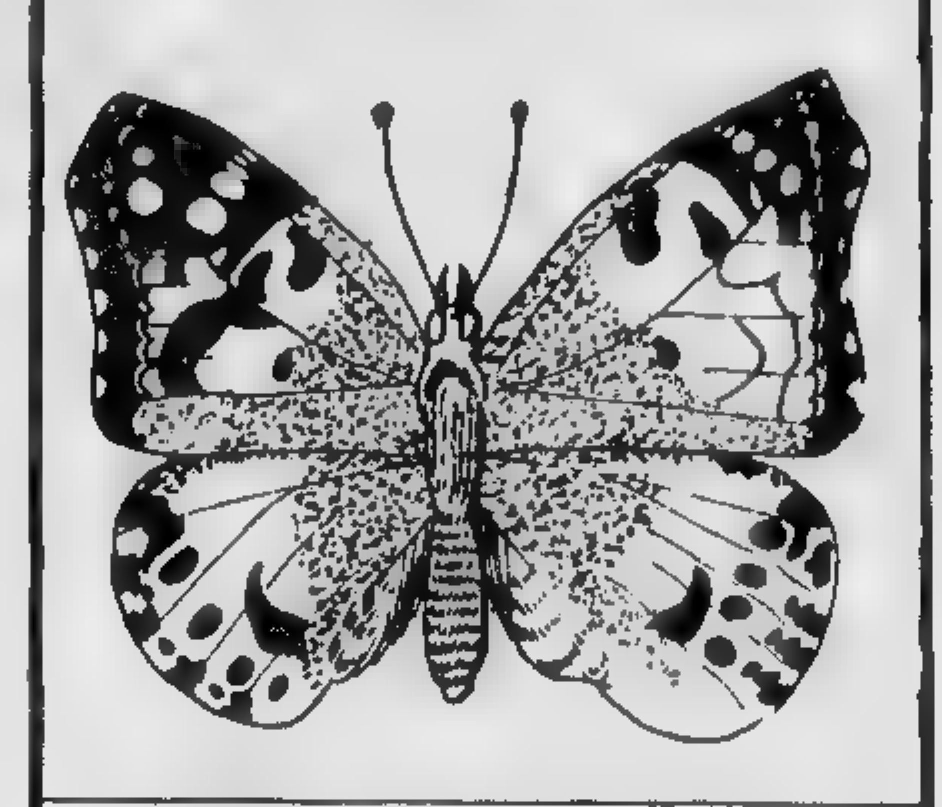
Le petit cadet-Rama

Mon animal préféré, c'est le petit cadet-rama. Je l'aime parce qu'il a des petites oreilles. Je l'aime aussi parce qu'il a un sourire. Et il a un gros nez. Il a l'air toujours joyeux.

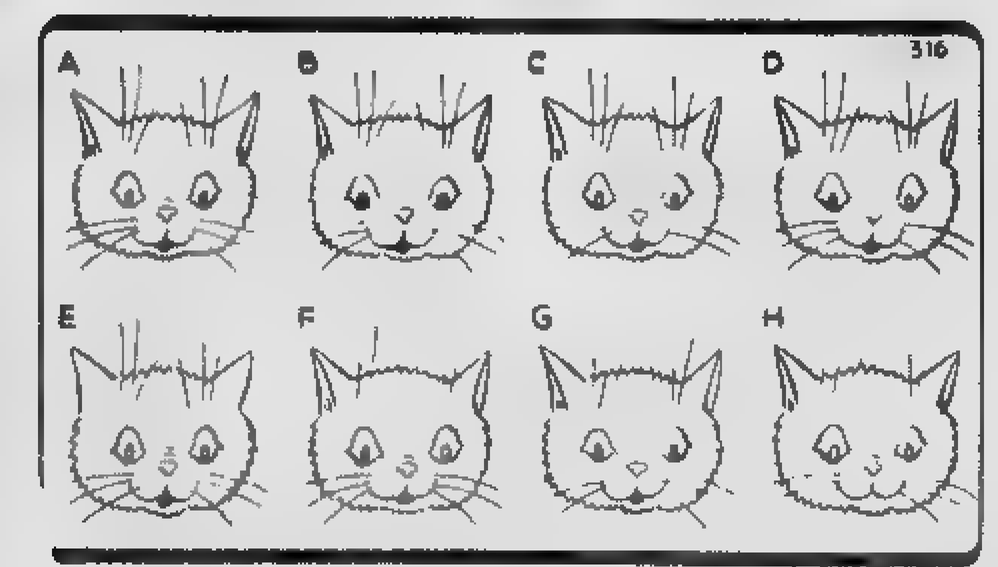
Luc Roy, 8 ans
St-Malo, Man.



PAPILLONS DIURNES/ PAPILLONS NOCTURNES



LES PAPILLONS DIURNES (DE JOUR) NE FILENT PAS DE COCON ET TIENNENT LEURS AILES SERRÉES L'UNE CONTRE L'AUTRE, TANDIS QUE LES PAPILLONS NOCTURNES (DE NUIT) DEPLOIENT LARGEMENT LEURS AILES, AU REPOS, ET FILENT DES COCONS. LES PAPILLONS DE JOUR ONT ÉGALEMENT DES COULEURS PLUS RESPLENDISSANTES QUE LES PAPILLONS DE NUIT.



Voici huit petits chats, qui se ressemblent beaucoup. Cependant il n'y en a que deux qui sont tout à fait identiques. Sais-tu lesquels?

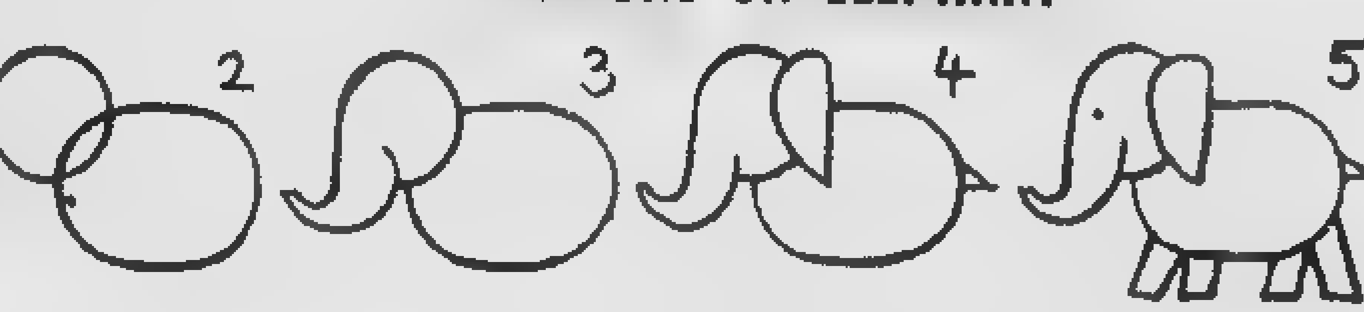
Solution au bas de la page

Correction de la semaine dernière

Gagnante de membre
Marielle Perrin
36, Lachine Road
Winnipeg, Manitoba

No 175 — Membre gagnant
Pierrette Lavallée, 12 ans
St-Jean-Baptiste, Man.

DESSINONS UN ÉLÉPHANT





A _ P _ RG _ c'est moi!

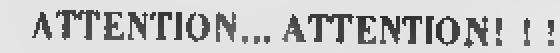
Je suis la T _ _ A _ _

ALLONS AU MARCHÉ!

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

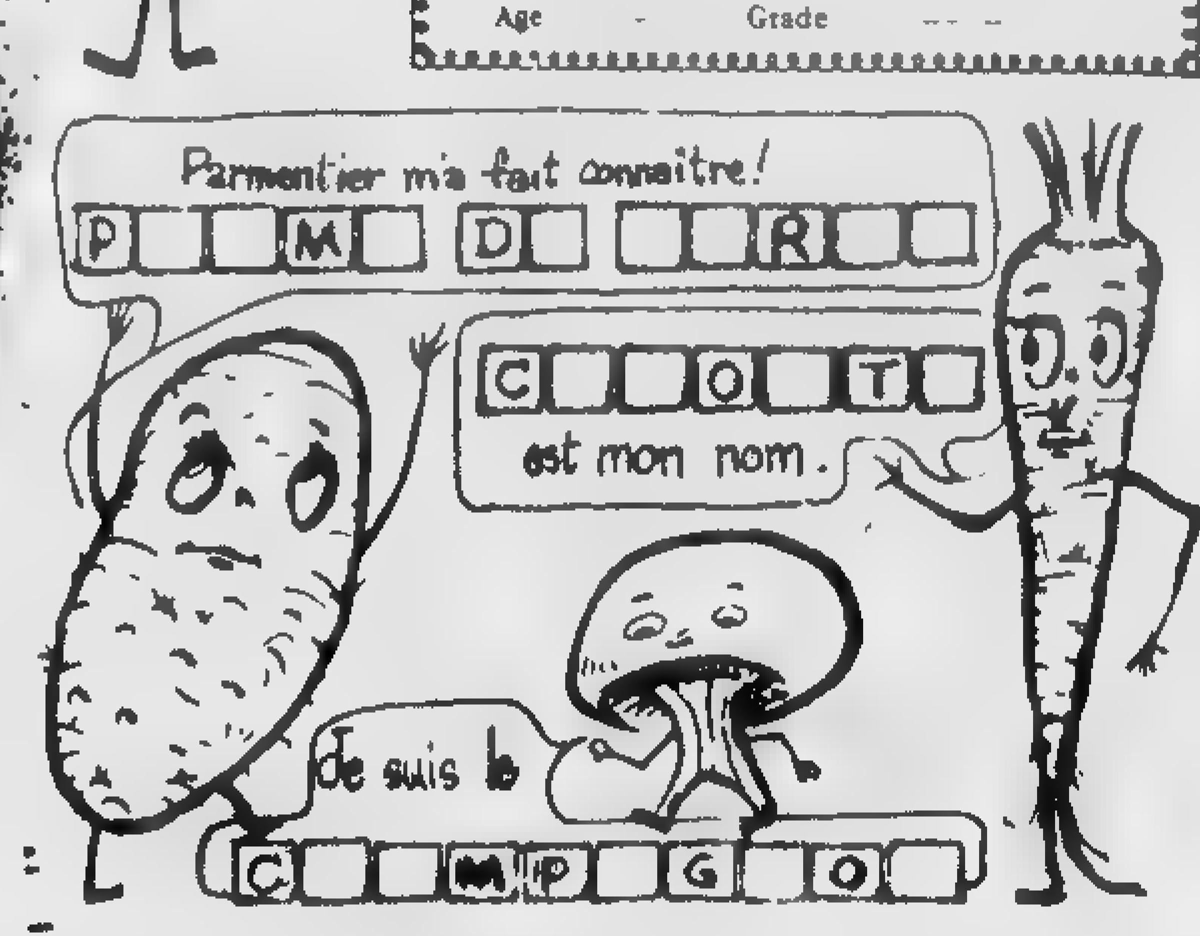
A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



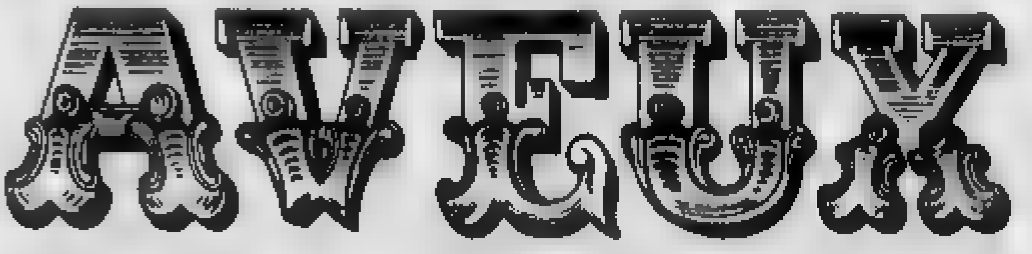
Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom ____________
Adresse ____________
____
Code postal ____________
Ville ____________
Age ______ Grade ______



Solution des petits chats A et G



21e épisode

LES AVEUX

par
LILIANE ROBIN

– Pourquoi ne nous accompagneriez-vous pas, Gilda? L'été est maussade ici et vous avez besoin de soleil et de détente. J'aimerais vous remercier ainsi de ce que vous avez fait pour Sandra, ces derniers temps. Nul ne l'aurait mieux soignée, mieux choyée que vous. Venez passer la fin de vos vacances à Malabata. La petite en sera ravie et moi aussi.

En parlant, il avait posé sa main sur celle de sa compagne, dans un geste amical. Pour la première fois depuis que les circonstances les avaient de nouveau réunis, elle retrouvait cet éclair de tendresse qu'il avait eu dans les yeux, à Malabata, le soir où il lui avait dit qu'il était sur le point de lui faire la cour.

Troublée malgré elle, elle déclina l'invitation :

– Je vous suis très reconnaissante, mais je ne puis accepter.

– Si ce sont les convenances qui vous gênent, vous n'ignorez pas que Aïcha est toujours présente à la maison, ainsi que son mari, le jardinier.

– Il ne s'agit pas de cela, mais de mon travail que je devrai bientôt reprendre.

– Ce n'est pas imminent. Pourquoi refuser? Retardez une séparation cruelle pour Sandra qui s'est beaucoup attachée à vous. Vous le savez, elle m'a été confiée, mais je dois lui trouver une gouvernante. A la rentrée d'octobre, je serai sans doute contraint de la mettre en pension, car je vais devoir retourner dans le Sud en vue de compléter ma documentation... Certes, je ne vous offre pas ce poste subalterne, mais si vous consentiez à nous suivre, vous seriez encore très utile à Sandra jusque là.

Pour la convaincre, il avait changé de tactique. Elle ne fut pas dupe et sourit :

– Vous essayez de me persuader que je suis indispensable à Sandra. En réalité, si j'acceptais votre offre, je serais votre débitrice.

– C'est faux. Sandra et moi avons contracté une dette envers vous.

Voyant qu'elle hésitait encore, il s'informa avec hardiesse

– Quelqu'un, ou quelque motif supérieur, vous retient-il à Paris?

– Non.

– En ce cas, rien ne s'oppose à ce que nous prenions l'avion demain, tous les trois, à destination de Tanger.

– Demain ! s'exclama Gilda. Mais je n'ai rien de prêt et les bagages de Sandra ne sont pas faits.

– Nous y pourvoirons cet après-midi.

– Croyez-vous pouvoir obtenir trois passages sans les avoir loués?

– Nos places sont retenues depuis trois jours déjà.

Cet aveu médusa Gilda :
– Vous... vous étiez donc si sûr que je partirais avec vous ?

Claude répondit avec un léger sourire.

– Je savais que vous n'abandonneriez pas Sandra.

Ils avaient quitté Paris le lendemain.

Depuis, presqu'un mois s'était écoulé. Après avoir mûrement réfléchi, et à la fin de ses quatre semaines de vacances, Gilda qui, malgré le temps écoulé, ne se sentait ni le goût ni le courage de reprendre son poste à la C.A.S.T.E. et d'affronter à nouveau Fabrice, avait écrit à Denis Murat pour lui donner sa démission, qu'il avait acceptée non sans l'avoir mise en garde auparavant.

"Repensez la question, Malone, avait-il tracé de sa propre main. C'est votre carrière de pilote que vous jouez en ce moment. Ne l'oubliez pas ! N'abandonnez pas la profession, vous pourriez le regretter un jour prochain."

Gilda le savait. Néanmoins, elle avait passé outre les conseils de Denis Murat. Elle ne voulait pas revoir l'homme qu'elle avait aimé et dont le souvenir vivait encore en elle. Son intention était de rentrer bientôt en France, car elle savait qu'un pilote doit nécessairement subir un entraînement quotidien. Là-bas, elle essaierait de trouver une situation sur la Côte d'Azur ou dans les Alpes, où deux compagnies privées nouvellement créées pratiquaient le tourisme aérien au-dessus de la côte méditerranéenne et des sommets savoyards. Si sa tentative échouait, elle chercherait une place de moniteur sur un aérodrome de province. Pour l'heure, elle n'avait pas de soucis pécuniaires. Elle était du genre fourmi et non cigale, et avait su épargner une partie du traitement mensuel qu'elle percevait à la C.A.S.T.E. Aussi pouvait-elle envisager les mois à venir sans trop d'inquiétude. Cependant, elle sentait qu'elle ne devait pas trop prolonger son inaction. Chaque soir, elle se disait qu'elle devait prendre des dispositions pour partir et, chaque matin, elle repoussait l'échéance fatale. Quitter Malabata, c'était retourner à la solitude, à une vie grise et sans but dans laquelle elle devrait se forger difficilement une nouvelle existence. Pourtant, il fallait bien qu'elle s'arrachât à la passivité, qu'elle se décidât.

Parce qu'il aurait fallu lui fournir des explications, elle n'avait pas soufflé mot à Claude de sa démission et lui avait dit simplement qu'elle avait demandé une prolongation de congé.

Maintenant que le drame s'estompait, Claude commençait à se montrer plus attentionné qu'au cours des dernières semaines. De plus, il n'avait pas cherché de gouvernante pour Sandra, et Gilda ne pouvait s'empêcher de penser qu'il ne tenait pas à la voir partir. N'était-ce pas pour elle, également, qu'il délaissait ses amis de Tanger? Sauf le samedi soir, où il se rendait dans un club masculin auquel il adhérait depuis plusieurs années, il ne sortait jamais. Une ou deux fois par semaine, il confiait Sandra à la garde de Aïcha et emmenait dîner Gilda dans les endroits les plus élégants de la ville, dépensant sans compter. Elle était consciente de l'évolution de la situation et se disait que, à double titre, elle ne pouvait s'éterniser à Malabata.

Elle méditait sur ce sujet crucial lorsque Claude, repliant la carte sur laquelle il venait de tracer le long itinéraire qu'il entreprendrait en octobre, remarqua .

– Vous êtes bien songeuse, Gilda.

Elle jugea que le temps des atermoiements était passé, que, si elle ne le faisait pas tout de suite, elle n'aurait jamais la volonté de parler.

– Je pense que je n'ai que trop abusé de votre hospitalité, répondit-elle, et que le moment est venu de prendre une décision.

Captant son regard, il questionna de ce ton trop neutre qui, chez lui, promettait souvent une réaction inattendue.

– Quelle décision?

– Celle de rentrer en France. Si vous allez à Tanger samedi, puis-je vous demander de m'emmener? J'irai m'informer des heures de départ des avions et retenir une place pour la fin de la semaine prochaine.

Claude rivait sur elle un regard étrange, indéfinissable. Au lieu de répondre, il appela Aïcha et lui ordonna de veiller sur Sandra. Puis, il pria, d'un ton impératif:

– Venez, Gilda. Nous avons à parler.

Elle se leva et le suivit. Côte à côte, ils descendirent vers la mer, sans parler. Au sortir du couvert des arbres, le soleil les enveloppa d'une ardente auréole. La lumière aveuglante irradiait la plage que le vent balayait sans fin. Gilda mit des lunettes noires pour protéger ses yeux et regarda Claude à la dérobée. Un secret instinct lui disait qu'une phase essentielle de sa vie allait se jouer sur cette grève déserte. Le brusque désir d'éviter ce dénouement, d'empêcher de naître les mots qui allaient être prononcés, l'envahit, mais elle n'eut pas la force de fuir. C'était comme si la volonté de Claude l'entraînait malgré elle.

Soudain, il lui fit face et l'étreinte de ses doigts chauds et fermes se referma sur ses épaules.

– Je ne veux pas que vous partiez, dit-il d'une voix sourde. Je vous aime, Gilda. Voulez-vous m'épouser?

Elle balbutia son prénom dans un souffle et il enchaîna :

– Je vous offre un amour sincère. Je vous rendrai heureuse, nous connaîtrons ensemble une existence comblée, un bonheur sans nuages...

Il était si confiant, si sûr de lui, qu'il lui insufflait un sentiment de plénitude, de sécurité, qu'elle recherchait inconsciemment. Accepter son amour, c'était accepter de revivre, c'était le salut dans l'oubli du passé. Doucement, les mains de l'homme glissaient le long de ses bras, dans une caresse possessive qui s'acheva sur ses doigts frémissants. Eperdue, elle contemplait le visage penché vers elle. Pourrait-elle, un jour, en aimer les traits virils, désirer que ces lèvres se posent sur les siennes? Malgré le brûlant soleil, le froid descendit soudain en elle. Dégrisée, torturée par le souvenir de Fabrice, elle secoua la tête :

– Pardonnez-moi, Claude. J'apprécie que vous ayez demandé à une fille sans fortune, telle que moi, de partager votre vie. Mais c'est impossible.

– Pourquoi ?

– Parce que je n'éprouve pour vous qu'une franche amitié, dit-elle avec effort.

Au lieu de s'écarter d'elle, comme elle s'y attendait, il étreignit plus fort ses mains :

– Est-ce tout ?

– Oui.

– Pourquoi ne me dites-vous pas qu'il y a un autre homme dans votre vie et que cet homme est Fabrice Caurane?

Saisie, Gilda demeura muette. Parce que le nom de Fabrice avait surgi entre eux, son coeur battait à grands coups et son front s'était empourpré.

– Rien ne m'a échappé de ce qui s'est passé à l'aéroport de Tanger, le soir de l'arrivée du Comanche, continua Claude. Je vous ai vue parler au pilote et le suivre à l'écart. De loin, j'ai assisté à votre entretien, découvert votre attitude. Je n'avais pas besoin d'entendre les paroles que vous échangiez pour être certain qu'il ne vous était pas indifférent. L'expression de votre visage me suffisait. Me suis-je trompé ?

A quoi bon nier? Alors qu'elle le croyait occupé à garer sa voiture, il avait surpris son secret.

– J'étais fiancée à Fabrice Caurane, avoua-t-elle.

– Vous étiez?

A SUIVRE

Miraculeuses aiguilles chinoises

Quand le Canada inaugura le 13 octobre 1970 une ère nouvelle de rapprochement entre l'Occident et la République Populaire de Chine en établissant des relations diplomatiques avec cet immense pays de l'Extrême-Orient, personne n'a prévu que c'est dans leur chair même que des milliers d'Occidentaux auront leur contact le plus intime avec la culture chinoise traditionnelle.

En moins de deux ans, en Amérique du Nord, c'est la révélation de l'acupuncture, médecine quatre fois millénaire. A la fois sceptique et fascinée, la profession médicale occidentale reconnaît qu'elle ne peut ignorer plus longtemps les fines aiguilles orientales qui chassent la douleur, remplacent l'anesthésie pour permettre des interventions chirurgicales en toute conscience et avec le sourire. Au Canada comme aux Etats-Unis, les acupuncteurs sont littéralement assiégés.

A Vancouver s'établit le Collège nord-américain d'Acupuncture - (North American College of Acupuncture) qui offre un cours par correspondance auquel s'inscrivent en une seule année plus de 200 étudiants dont une trentaine de médecins américains. Le cours se complète d'un stage pratique de quatre semaines dans une clinique de Hong Kong. Des expériences en acupuncture se font dans des hôpitaux à Toronto, à London, Ont., à Montréal et à Québec.

Lors de sa récente tournée au Canada, l'automne dernier, la mission de treize médecins de la République populaire de Chine a mis en garde les médecins canadiens contre l'improvisation en acupuncture. C'est pourquoi la mission des médecins canadiens qui doit se rendre en Chine espère pouvoir au cours de cette visite d'exploration étudier les moyens d'envoyer dans les institutions chinoises de "grands étudiants", c'est-à-dire des médecins diplômés. En attendant, les acupuncteurs les plus sérieux, qui habituellement possèdent la double formation en médecine moderne et en médecine chinoise traditionnelle réclament des autorités médicales la création d'un comité pour étudier les conditions de la pratique de l'acupuncture au Canada.

TANGO

TANGO, comédie en trois actes de Vladimir Mrozek, sera présentée au Centre Culturel les 2, 3 et 4 mars par les élèves universitaires du Collège de St-Boniface, sous la direction de Soeur Annette Saint-Pierre.

Cette présentation, qui a valu l'exil à son auteur polonais par le régime de son pays natal, mettra en vedette Jacqueline Allard, Collette Dubois, Nicole Sicotte, Thomas Ivory, Raymond Lemoine, Pierre Lemoine, Michel Dandeneault, tous étudiants au Collège.

Dans cette pièce où l'on voit à la fois les conflits des âges, des idéologies, des moeurs, l'interprétation de ces amateurs saura vous faire participer à une pièce devenue déjà immortelle.



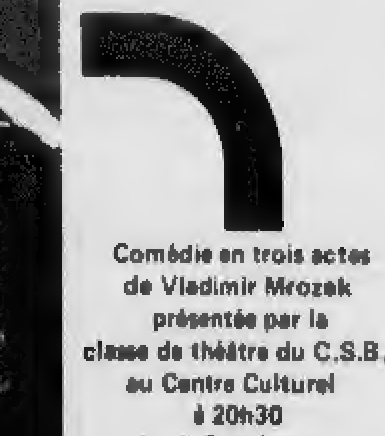
Jacqueline Allard dans le rôle de Aline



Raymond Lemoine dans le rôle de Edek
Pierre Lemoine dans le rôle de Eugène



Tom Ivory
dans le rôle de Stomil



Comédie en trois actes
de Vladimir Mrozek
présentée par la
classe de théâtre du C.S.B.
au Centre Culturel
à 20h30
les 2, 3 et 4 mars
Prix : $2.00 - $1.25



LES PETITES ANNONCES

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

garagistes

STATION-SERVICE
PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence · Huile · Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de
produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus · Batteries ·
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

peintres

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél. : 247-2353

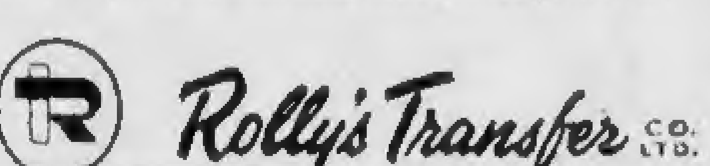
traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre · à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.
"Au service de clients
satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6468
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

divers

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE
FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements
233-7463

Tél. : 233-2211
MARION
RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos
Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant
français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg – Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel,
commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

CREATIVE LINGUISTIC
CENTRE LTD.
Nous vous offrons :
- traduction · création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél. : 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

ZORBA'S
GREEK
RESTAURANT
Nourriture grecque
seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél.: 775-5807

LE CENTRE
DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190,
boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à
6 h du soir.

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs
et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON
TRAILER
CENTRE LTD.
Assortiment complet
de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

personnel

AVEZ VOUS 25 ANS OU PLUS ?
Désirez-vous une carrière très alléchante : salaire, promotion, horizons illimités. Exige un bon caractère, et une automobile nécessaire. S'adresser à : Boîte 472, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
47-472 JNO

ON DEMANDE – Ménagère pour maison de pension dans district de Norwood. Salaire très intéressant. S'adresser à : Boîte 471, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
47-471 JNO

ON DEMANDE dame responsable pour garder 2 fillettes âgées de 5 mois et 3 ans chez nous. Heures: de 8h à 4h. Doit avoir horaire flexible sur semaine. Environ 10 à 12 jours par mois. $12.00 par jour. Références requises. Vicinité de Charleswood. Composer: 888-8447.
46-466-47 C

SI VOUS DESIREZ faire rembourer des chaises de cuisine, composez: 233-5980.
45-449-47 C

ON DEMANDE chambre et pension pour homme retiré. Composer : 247-9267.
45-455 JNO

ON DESIRE – Anciennes peintures canadiennes, à l'huile ou à l'aquarelle, pour une collection privée. Contactez Mlle St-Pierre au 947-5797.
45-443-49 C

UNE DAME CHERCHE du travail dans une patisserie pour décoration de patisserie. Composer : 247-7690.
46-462-47 C

JEUNE HOMME CATHOLIQUE de 27 ans désirerait rencontrer une jeune canadienne-française sincère, aimable, qui aimerait la campagne. Veuillez répondre en donnant âge, adresse, etc. à : Boîte 447, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
45-447-47 P

à louer

SALLE À LOUER
SALLE ST-HYACINTHE
A LA SALLE, MANITOBA
6 milles au sud du Périmètre, route 330
Pour toute occasion
Capacité: 300 personnes
Prix raisonnable
Pour détails appelez M. Lagacé: 1-736-2945

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple qui travaille de préférence. Composer : 943-9024.
46-467 JNO

St-Boniface. Logis de 3 pièces. Entrée privée. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer : 247-9625.
47-470-47 C

St-Boniface. Logis de 2 chambres à coucher. Complètement privé. Disponible le 1er mars 1973. Composer, de préférence après 6 heures: 475-0750.
46-463-47 C

Grande chambre meublée pour homme qui travaille. Composer : 233-2189.
46-464-47 C

St-Boniface. Chambres meublées, avec literie complète et facilités de cuisine. Composer : 256-7798 ou 233-5474.
44-437-47 C

Logis: 1 chambre à coucher, salle de bains privée. Pour plus de détails, s'adresser à : 1-686, rue Taché, après 6 heures, ou composer : 222-4350 à toute heure.
46-458-47 C

Idéal pour une personne ou couple désirant un logis de 3 1/2 pièces dans un petit immeuble TRANQUILLE à St-Boniface. $105.00. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage si désiré : $7,50. Composer : 233-5767.
46-460 JNO

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

à vendre

FERME À VENDRE

à 8 milles au nord de Dominion City, S 1/2 20-3-3E. 1st, avec porcherie moderne et 800 porcs. S'adresser à : Farm Credit Corporation, 400-777, av. Portage, Wpg. R3G 3L1. Tél. : 985-4035. Les soumissions seront reçues jusqu'au 14 mars 1973.

Belle maison de 4 chambres à coucher dans le village de Lorette. Localité idéale pour tous. Pleine cave. Prix convenable. Composer: 1-878-3341 ou écrire à C.P. 68, Lorette, Manitoba R0A 0Y0. Aussi, A VENDRE, poêle à bois, à l'huile ou au charbon. Idéal pour chalet.
43-428-47 C

Immeuble-appartements ou édifice de revenu: 4 logis, plus logis et salle de récréation pour propriétaire. 2 garçonnières (bachelor suites) et 3 logis de 2 chambres à coucher. Revenu supplémentaire de $2,400 si vous qualifié. Pour rendez-vous, s'adresser à : Boîte 444, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, ou composer: 233-2533.
45-444-47 C

Parc La Salle. Maison de 8 ans. Niveaux variés, 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bains complètes. Grand lot clôturé. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Pour plus de renseignements, appelez Pierre Pineau: 256-6000 ou Alexandre Agencies: 284-5390.
41-422-JNO

Dufresne. Bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans le salon et chambres. Cave à la grandeur. Garage. Près magasin et bureau de poste. 20 milles à l'est de Winnipeg. Composer: 1-422-5314.
47-469-49 C

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
407, rue De la Morenie

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc. 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession immédiate

Petite maison pour être déménagée. Complètement meublée. Prix $600.00

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMPOSER:
Tél. : 233-5874

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER

Propriété nécessitant des réparations. Prix: $7,000. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate.

ST-BONIFACE CENTRE

Garage de construction en béton. Deux pompes à essence. Equipement et accessoires modernes complets; 2 "hoists". Commerce établi depuis nombre d'années. Gros chiffre d'affaires. Comptant requis: environ $25,000. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées. Raison de vente : santé.

ST-BONIFACE CENTRE

Magasin REDIMART (fournis seur Merchant Consolidated). Epicerie et viande. Commerce établi depuis nombre d'années. Revenu mensuel en loyer, sauf l'espace du magasin $320. Accessoires modernes. Marchandise : environ $6,500. Comptant requis $25,000. Balance portée par propriétaire. Livres ouverts aux personnes intéressées. Toutes autres informations seront données sur demande. Raison de vente: santé.

ST-BONIFACE PRES HOPITAL

Immeuble moderne de 14 logis. 3 pièces, 1 chambre à coucher chacun. Toujours loué à capacité. Revenu mensuel: $1,762. Dépenses annuelles: environ $5,000. Hypothèque à 8 1/2 p.c. Comptant requis: environ $25,000.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

ST-VITAL

Maison de 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Plein soubassement. Chauffage au gaz. Prix: $15,900. Comptant requis: $700.00

ST-BONIFACE

Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

ST.-ADOLPHE — Beau grand lot de rivière. 300 pieds de frontage sur rivière, 5 acres ou plus/ beaux arbres. Seulement quelques lots de libres.

ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic, 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

ST-BONIFACE CENTRE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. 256-1520

ST-BONIFACE

Duplex 5 et 4 sur grand lot boisé. Bon revenu. Prix: $12,900 seulement.

ST-BONIFACE — Près hôtel de Ville. Joli Duplex moderne, belle salle de récréation, grand garage et auto port. Prix très avantageux.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.

PAUL FOURNIER
256-1520
MAURICE DESROSIERS
888-2487
PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

ST-BONIFACE

Rue Champlain. Duplex avec logis de 2 chambres à coucher au 1er étage et logis de 1 chambre à coucher au 2e, sur lot de 50 pieds. Cave à la grandeur. Dans très belle localité. Près de tout. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

RUE LA VERENDRYE

Grande maison de 2 étages. Logis de 1 chambre à coucher avec foyer au salon au 1er étage nouvellement rénové. Garçonnière (batchlor suite) en plus de 3 autres chambres au 2e. Cet étage complet est loué à $155 par mois. Cette maison doit être vendue. Propriétaire déménage. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Garage. Près hôpital St-Boniface. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne. 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Fellers: 489-2098.

RUE DESCHAMBAULT

Prix: $14,900

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, 1er étage complètement rénové. Cave à la grandeur. Doit être vendue. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

LORETTE, Man.
Belle maison. 2 chambres à coucher. Bungalow de 8 ans. 2 chambres à la cave. Très bon état. Double garage. 16 1/2 acres de terrain. Appelez Louis Combot : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS
233, av. Portage Tél.: 942-0481

MARION REALTY

ST-VITAL

Joli bungalow de 2 chambres à coucher sur lot de 60' x 230'. Grande cuisine. Idéal pour jeune couple. Prix demandé: $12,500.

RUE RITCHOT

Maison idéale pour grande famille ou pour revenu. 2 salles de bains, cave à la grandeur. En très bon état. Prix demandé: $18,500.

RUE CHAMPLAIN

Maison de 3 chambres à coucher. Lot de 87 pieds. Prix demandé: $24,900.

AVE DE LA CATHEDRALE

Maison de revenu. 5 pièces au 1er; 4 pièces au 2e. 2 salles de bains. Prix demandé: $15,500.

Pour visiter,
appelez Aurèle Lemoine: 256-3091
ou Mme Cécile Gray: 256-5696
ou au bureau: 247-9841



ST-BONIFACE — $14,900
Bungalow de 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Belle grande cuisine. Réfrigérateur et poêle inclus. Chambre supplémentaire à la cave. Appelez Claude.

ST-BONIFACE

1 1/2 étage. Soubassement. 2 logis. 2 salles de bains. Tout près des écoles. En très bon état. Pourrait aussi servir comme jolie maison de famille. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison : 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Ch. John Bruce. Trois lots: 50' x 126'. $4,500 pour les trois. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE —$13,900

Maison de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Garage. Nouvellement décorée. Comptant requis: $1,000. Appelez Claude.

ST-VITAL — $13,900

Maison: 1 1/2 étage. Grand lot. Grand garage chauffé servant actuellement comme atelier. Appelez Nap. Gagnon.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, soubassement complètement fini, 2 salles de bains, grand garage isolé et chauffé au gaz. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



AV. MORIER — Exclusive. Charmante maison de trois chambres à coucher, salle à manger, "breakfast nook", salle de récréation et bien d'autres belles choses. Très bonne localité. Comptant requis minime: $1,200. Pour autres détails appelez Maurice Péloquin : 233-5630.

ST-BONIFACE — AULNEAU VENDU investissement dans duplex âgé. 2 chambres à ; tapis mur à mur. Logis de 1 chambre à couc , entrée privée. Lot: 40' x 120'. Plein prix: $16,200. Appelez Albert Gauthier aujourd'hui

RUE MORIER — Bungalow bien propre de 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Clôturé. Appelez Mme Danis.

RUE HUMBOLDT — ST-VITAL — $800.00 comptant vous installe dans bungalo VENDU ment rénové. 3 chambres à coucher et cave . Lot: 50'. Tout cela pour $145.00 PIT. Pour visiter Albert Gauthier.

ST-BONIFACE — Bonne maison solide de 2 étages: 7 pièces, 2 salles de bains, soubassement à la grandeur. Cours clôturée à l'arrière. Taxes basses. Prix: $18,000. Comptant requis: $1,000. Pour plus de détails appelez Mme Danis.

TRES GRANDES CUISINE ET SALLE A MANGER — PARC WINDSOR — on demande seulement $18,900 pour cette jolie maison semi-détachée, située au centre des magasins, écoles, etc. $900.00 comptant et paiements raisonnables. Contactez Aline R. Danis.

QUATRE CHAMBRES A COUCHER — 94 MORIER — $2,000 comptant vous installe dans cette maison nouvellement décorée. Tapis mur à mur dans salon, une chambre à coucher et salle de récréation. Poêle et réfrigérateur inclus. Possession: 1er juillet.

STE-ANNE, MANITOBA — 1/4 de mille du lac Rivière, 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, une acre de terrain et un garage double. Tout cela pour $9,700.

NORWOOD — Très jolie maison avec garage, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, salle de récréation. Près du "Flood Bowl". Appelez M. Péloquin pour plus de détails.

Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Réjane Lebecque : 667-3262
Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"

Winnipeg - la rue Main au début du siècle

Le Musée de l'homme et de la nature à Winnipeg est présentement à collectionner du matériel en vue de la préparation d'une galerie relatant l'urbanisation. On cherche surtout des photos de la période 1900 à 1940, et spécialement durant les années de dépression 1930-1939 (contactez Rob Gillespie 947-5701).

La "Galerie urbaine" aura comme thème - "Winnipeg, une ville de contraste", et comme scénario — une journée d'été en 1920. On traitera du développement urbain sur trois paliers. D'abord, on analysera le développement de Winnipeg en tant que centre urbain majeur pour le Manitoba et l'Ouest, par la reconstitution photographique d'édifices et de scènes sur rue.

En deuxième lieu, le visiteur à la galerie suivra la progression de la construction des villes, des temps anciens jusqu'à nos jours. Finalement, une troisième partie sera consacrée aux villes de l'avenir, avec élaborations de théories sur ce sujet "incertain".